



RAPPORT ANNUEL 2024

Sur l'administration et la situation des affaires de la
commune pour l'année 2024

Province de Namur – Arrondissement de Dinant

2024

TABLE DES MATIERES

I.	table des matieres	2
II.	I. INTRODUCTION	8
III.	II. Composition des organes communaux	9
	College communal – legislature 2018-2024.....	9
	Coordonnées.....	9
	Répartition des compétences	10
	Conseil communal – legislature 2018-2024.....	12
	Composition.....	12
IV.	III. les commissions communales	14
	COMMISSION FINANCES	14
	COMMISSION TRAVAUX	14
	COMMISSION SPORTS.....	14
	COMMISSION CIMETIERES.....	14
V.	IV. LE PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL	15
	VOLET INTERNE	16
	OBJECTIF STRATEGIQUE 1	16
	OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION VERS LES CITOYENS	16
	OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET LES SYNERGIES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DE SES ENTITÉS PÉRIPHÉRIQUES.	16
	OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : PRÉCISER LE RÔLE DE CHACUN, ÉVALUER ET FAIRE ÉVOLUER CELUI-CI.....	17
	OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES.	17
	VOLET EXTERNE	19
	OBJECTIF STRATEGIQUE 1	19
	OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : AGIR AVEC ÉQUITÉ DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET AINSI ACORDER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À TOUS, JEUNE OU AÎNÉ, PERSONNE SOUHAITANT DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ OU À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, PUBLIC PRÉCARISÉ.	19
	OBJECTIF STRATEGIQUE 2 :	20

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : TRANSFORMER LA COMMUNE EN HAMOIS 4.0 « SMART RURALITY ».	20
OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DE PROXIMITÉ GRÂCE À L'ENTREPRENARIAT ET LE COMMERCE LOCAL.	20
OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA COMMUNE.	20
OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : PÉRENNISER LA MÉMOIRE DU PASSÉ.	20
OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT, DROIT FONDAMENTAL.	21
OBJECTIF OPERATIONNEL 6 : PERMETTRE AUX HABITANTS ET ACTIVITÉS DIVERSES DE COHABITER GRÂCE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	21
OBJECTIF OPERATIONNEL 7 : PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT.	21
OBJECTIF OPERATIONNEL 8 : TENDRE VERS UNE DIMINUTION MAXIMALE DES DÉCHETS.	21
OBJECTIF OPERATIONNEL 9 : CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE COMPLÉMENTAIRE À LA DÉMARCHE POLLEC 3.	22
OBJECTIF STRATEGIQUE 3 :	22
OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : FAVORISER LES ÉCHANGES ET RENFORCER LES LIENS SOCIAUX DANS LES VILLAGES EN LUTTANT CONTRE LE RISQUE DE « VILLAGES DORTOIRS ».	22
OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : PROMOUVOIR UNE POLITIQUE SPORTIVE POUR TOUS ET DÉFINIR LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES AUX CLUBS/ASSOCIATIONS.	22
OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : MAINTENIR DES ESPACES DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ DANS LES VILLAGES GRÂCE AUX INFRASTRUCTURES DE QUARTIER.	22
OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : ENCOURAGER LA MOBILITÉ DOUCE ET LES ALTERNATIVES À LA VOITURE.	23
OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : FAIRE DE LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE.	23
OBJECTIF STRATEGIQUE 4	23
OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : GÉRER LES FINANCES COMMUNALES AVEC RIGUEUR ET OPTIMISER LA RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR RELEVER LES DIFFÉRENTS DÉFIS AINSI QUE POUR RÉALISER LES INVESTISSEMENTS PERTINENTS TOUT EN ÉVITANT UNE AUGMENTATION DES ADDITIONNELS COMMUNAUX.	23
VI. V. le personnel communal	24
Organigramme GENERAL au 31/10/2024	24
Organigramme SERVICE TRAVAUX au 31/10/2024	25

Missions générales du service	27
Administration du personnel	27
Développement des Ressources humaines.....	27
VII. VI. Service Manifestation/PLANU	30
VIII. VII. Conseiller en Prévention	30
IX. VIII. Population – Etat civil	32
Evolution de la population PAR VILLAGE (au 01/11).....	32
Données chiffrées du service POPULATION / Etat civil	33
X. IX. Les Finances	34
1. Présentation du Service Fina	35
Budget et modifications budgétaires	35
1.1. Budget initial 2024.....	35
1.2. Modification budgétaire n° 1	39
1.3. Modification budgétaire n° 2	40
2. Les recettes communales.....	42
.2.1 Les additionnels à l'IPP et au PRI	42
2.2 Les fonds et subsides	42
2.2.1. Le Fonds des communes	42
2.5.2. Subvention unique Aide à la Promotion de l'Emploi (APE).....	42
2.3. Les taxes et redevances locales.....	42
2.3.1. Additionnels enrôlés et perçus par le Ministère des Finances	43
2.3.2. Taxes communales.....	43
2.3.3. Redevances communales.....	43
4. Les dépenses communales	45
4.1. Les frais du personnel.....	45
4.2. Les dépenses de fonctionnement	46
4.3. Les dépenses de transfert: dotations communales et subventions	46
4.3.1. Subventions octroyées au monde associatif	46
4.3.2. Tutelle sur les Fabriques d'Eglise	46
4.3.3. Zone de police Condroz-Famenne	47

4.3.4.	Zone de secours Dinaphi	47
4.3.5.	Dotation CPAS.....	48
4.3.6.	RCA.....	48
4.4.	Les dépenses de dette	48
XI.	X. LES MARCHES PUBLICS	49
	RAPPORT D'ATTRIBUTIONS 2024	49
XII.	XI. L'Enseignement	63
	Lettre de Mission	67
	Règlement de travail	67
	Règlement d'ordre intérieur (ROI)	67
	Projet éducatif et pédagogique du PO	67
	Dépêches de Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire (C. Fr) 2024	68
	Dépêche de Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire (C. Fr) 2024	68
	Dépêches de Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire (C. Fr) 2024	68
	Statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné	68
	1. Subventions octroyées par la Communauté Française à l'enseignement fondamental.	70
	2. La population scolaire au 15/01/2024 :	71
	3. Utilisation des subventions et part communale	71
XIII.	XII. Urbanisme - Environnement	76
	PERMIS D'URBANISME – STATISTIQUES	76
	CCATM	81
	ESSARTS COMMUNAUX	83
XIV.	XIII. PCDR	84
	ACTIVITES 2024	84
XV.	XIV. LOGEMENT	87
	MISSIONS DU SERVICE	87
XVI.	XV. LE SERVICE TRAVAUX	90
	Introduction	90
	Activités.....	90

	Données d'exploitation	91
	Perspectives	92
XVII. XVI.	SERVICE ENFANCE	93
	GESTION DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	93
	COORDINATION ATL	95
	CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS	96
	OFFICE DE LA CULTURE	99
XVIII.XVII.	LE CPAS	100
XIX. XVIII.	PARC NATUREL cœur DU CONDROZ	125
	Introduction	125
	L'équipe du Parc naturel	125
	Axe 1 Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel	127
	1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité	127
	1.2 Mieux connaître et préserver la nature extraordinaire	127
	1.3 Renforcer la nature ordinaire	127
	1.4 Assurer une gestion durable des ressources en eau	128
	1.5 Assurer la gestion durable des forêts	128
	Axe 2 Paysages, aménagement du territoire et mobilité.....	128
	2.1 Préserver l'équilibre des fonctions d'usage du territoire	128
	2.2 Maîtriser l'urbanisation et la gestion du foncier.....	128
	2.3 Préserver et valoriser les patrimoines locaux (bâti, historique, paysager, immatériel, etc.)	128
	2.4 Développer un maillage de mobilité territoriale efficiente	129
	Axe 3 Développement socio-économique et développement rural durable	130
	3.1 Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène	130
	3.2 Soutenir le secteur agricole et contribuer à la pérennité des fermes familiales	130
	3.3 Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire	131
	3.4 Soutenir et développer le secteur touristique	132
	3.5 Développer le potentiel économique de certaines filières spécifiques au territoire	133

3.6 Développer l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire du Parc naturel ..	133
3.7 Appui aux questions sociales et de logement	133
Axe 4 Energie et climat	134
4.1 Diminuer la consommation d'énergie	134
4.2 Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables.....	135
4.3 Développer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques	136
XX. XIX. Tourisme – culture – Communication	137
TOURISME	137
communication	148
CULTURE	158
ExpositionS ET EVENEMENTS.....	159
XXI. XX. LA MAISON DE LA MEMOIRE	163
LA MAISON DE LA MEMOIRE	163
Le local de la M.M.H.	164
Les activités de la M.M.H. en 2024	164

I. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Hamois pour l'année 2024. Les chiffres sont arrêtés au 31 octobre 2024.

II. COMPOSITION DES ORGANES COMMUNAUX

COLLEGE COMMUNAL – LEGISLATURE 2018-2024

COORDONNÉES

CIVILITE	PRENOM	NOM	LOCALITE	MAIL	GSM	GROUPE POLITIQUE	FONCTION
Mme	Valérie	WARZEE-CAVERENNE	Hamois	v.warzee-caverenne@hamois.be	0474/42.10.70	ENSEMBLE 2018	Bourgmestre
M.	Pierre Henri	ROLAND	Schaltin	ph.roland@hamois.be	0479/55.14.10	ENSEMBLE 2018	1er Echevin
M.	Pascal	LECLERCQ	Schaltin	p.leclercq@hamois.be	0495/35.11.15	ENSEMBLE 2018	2ème Echevin (jusqu'au 31/01/2022)
M.	David	JADOT	Hamois	d.jadot@hamois.be	0488/21.17.71	ENSEMBLE 2018	2ème Echevin
M.	Cédric	BERTRAND	Natoye	c.bertrand@hamois.be	0479/35.13.41	ENSEMBLE 2018	3ème Echevin
Mme	Anne-Laure	PESESSE-GROTZ	Hamois	al.pesesse-grotz@hamois.be	0472/76.60.95	ENSEMBLE 2018	4ème Echevine (à partir du 31/01/2022)
Mme	Françoise	DAWANCE	Emptinne	f.dawance@hamois.be	0495/85.73.42	ENSEMBLE 2018	Présidente CPAS

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES

PRENOM	NOM	FONCTION	ATTRIBUTIONS
Cédric	BERTRAND	Echevin	charroi communal
			mobilité (et mobilité douce)
			assurances
Françoise	DAWANCE	Présidente CPAS	affaires et économie sociales
			égalité des chances
			aînés
			agriculture (essarts)
			calamités
			bien-être animal
Anne-Laure	PESESSE-GROTZ	Echevin	enseignement
			jeunesse/ activités intergénérationnelles
			accueil extrascolaire
			petite enfance
			plaines communales
			conseil communal des enfants
			intégration et inclusion
			santé
David	JADOT	Echevin	aménagement du territoire
			urbanisme
			patrimoine
			petit patrimoine
			logement

			développement durable
			énergie
			bâtiments
Pierre Henri	ROLAND	Echevin	PCDR
			voirie
			environnement - bois communaux - propreté publique
			cimetières
			sports
			tourisme
			culture
			cultes
			jumelage
			formation liée à l'emploi
			emploi (insertion socio-professionnelle)
			développement économique
			communication
			numérique
			PME (communication)
			commerces (communication)
Valérie	WARZEE-CAVERENNE	Bourgmestre	officier de l'état civil
			police locale
			zone de secours
			sécurité/prévention
			relations extérieures
			synergies
			ressources humaines
			finances (budget, marchés publics/subsides)

COMPOSITION

CIVILITE	PRENOM	NOM	LOCALITE	MAIL COMMUNE	GROUPE	FONCTION
Monsieur	Serge	ALHADEFF	Natoye	s.alhadeff@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseiller
Monsieur	Cédric	BERTRAND	Natoye	c.bertrand@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Echevin
Monsieur	Auguste	CARTON	Emptinne	a.carton@hamois.be	ECOLO	Conseiller
Madame	Christine	CHERMANNE	Schaltin	c.chermanne@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseillère
Madame	Florine	COLLARD	Natoye	f.collard@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseillère
Madame	Françoise	DAWANCE	Emptinne	f.dawance@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Présidente CPAS
Madame	Laurence	CHILIATTE	Mohiville	l.chiliatte@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseillère
Monsieur	Laurent	DE KEERSMAEKER	Emptinne	l.dekeersmaeker@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseiller
Monsieur	David	JADOT	Hamois	d.jadot@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Echevin
Monsieur	Philippe	LEBRUN	Hamois	p.lebrun@hamois.be	ECOLO	Conseiller (jusqu'au 28/03/2022)
Monsieur	Olivier	LAURENT	Achet	o.laurent@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseiller (à partir du 27/06/2022)
Monsieur	Pascal	LECLERCQ	Schaltin	p.leclercq@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Echevin (jusqu'au 31/01/2022) Conseiller
Madame	Josée	LIBION	Achet	j.libion@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseillère
Monsieur	Lucien	LEMOINE	Hamois	l.lemoine@hamois.be	ECOLO	Conseiller (au 23/05/2022)
Monsieur	Philippe	MACORS	Hamois	p.macors@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseiller
Madame	Laëtitia	MAZUIN	Hamois	l.mazuin@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseillère (jusqu'au 27/06/2022)
Madame	Anne-Sophie	MONJOIE	Scy	as.monjoie@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseillère
Madame	Anne	NIGOT	Hamois	a.nigot@hamois.be	ECOLO	Conseillère (jusqu'au 23/05/2022)

CIVILITE	PRENOM	NOM	LOCALITE	MAIL COMMUNE	GROUPE	FONCTION
Madame	Anne-Laure	PESESSE-GROTS	Hamois	al.pesesse-grotz@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseillère Echevine (à partir du 31/01/2022)
Monsieur	Michel	PHILIPPART	Natoye	m.philippart@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Conseiller
Madame	Marie-Dominique	PROESMANS	Natoye	md.proesmans@hamois.be	ECOLO	Conseillère (Au 28/03/2022)
Monsieur	Pierre Henri	ROLAND	Schaltin	ph.roland@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Echevin
Madame	Valérie	WARZEE-CAVERENNE	Hamois	v.warzee-caverenne@hamois.be	ENSEMBLE 2018	Bourgmestre

III. LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION FINANCES

- Auguste CARTON
- Laurence CHILIATTE
- Serge ALHADEFF
- Valérie WARZEE-CAVERENNE

COMMISSION TRAVAUX

- Cédric BERTRAND
- Laurent DEKEERSMAEKER
- Philippe MACORS
- Marie-Dominique PROESMANS

COMMISSION SPORTS

- Serge ALHADEFF
- Olivier LAURENT
- Pierre-Henri ROLAND
- Auguste CARTON

COMMISSION CIMETIERES

- Cédric BERTRAND
- Anne-Laure PESESSE-GROTZ
- Philippe MACORS
- Lucien LEMOINE

IV. LE PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Le PST est une démarche de **gouvernance locale**. C'est un **document stratégique** qui aide la commune à **mieux programmer ses actions et sa politique** en développant une culture de la **planification** et de **l'évaluation**.

L'objectif du PST est de **professionnaliser la gestion communale** par l'adoption d'une **démarche stratégique**.

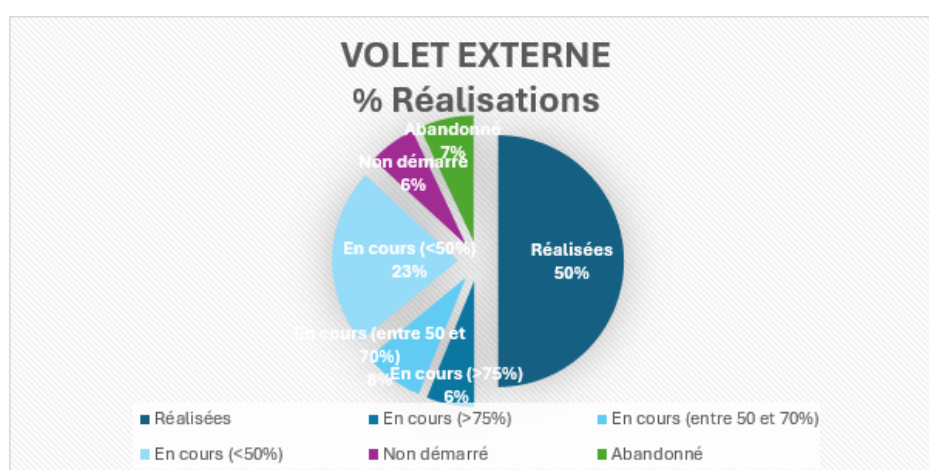
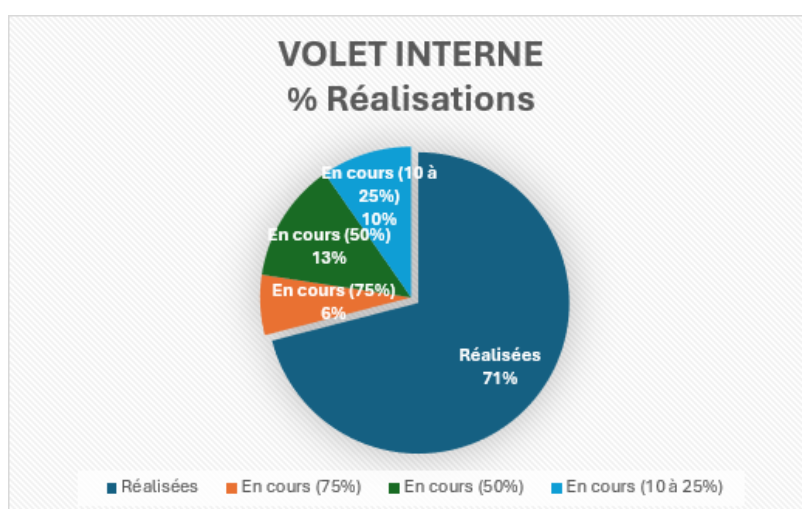
Les exercices de suivi et de pilotage du PST peuvent mener à une actualisation du PST. L'évaluation du PST et certains événements extérieurs également.

Le programme stratégique transversal était en application obligatoire pour la première fois lors de cette mandature.

TAUX REALISATION PST

Pour le volet interne : 71% d'actions réalisées et 29% en cours

Pour le volet externe : 50% d'actions réalisées et 34% en cours



VOLET INTERNE

OBJECTIF STRATEGIQUE 1

*Construire avec l'ensemble du personnel communal une **organisation moderne et efficace** avec de nouveaux outils et principes de management.*

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION VERS LES CITOYENS

Beaucoup d'avancées ont été réalisées en la matière lors de la précédente mandature : réorganisation des bureaux au sein de la Maison communale, mise en place d'un nouveau central téléphonique, création de templates à disposition du personnel sur le réseau pour les courriers, uniformisation des courriers et des courriels communaux, nouveau site internet avec formulaires en ligne, suppression des publicités dans la Gazette du Mayeu... Il s'agit donc ici essentiellement de développer ou améliorer.

ACTION 1 : développement du guichet électronique pour les citoyens, essentiellement au niveau du service POPULATION (mise en ligne de formulaires et traitement électronique).

ACTION 2 : mise en place d'une signalétique intérieure de la Maison communale suite à la réorganisation des bureaux.

ACTION 3 : amélioration du contenu de la Gazette du Mayeur. Révision du bulletin communal.

ACTION 4 : amélioration de la gestion du central téléphonique (messages d'absence, cascades...).

ACTION 5 : systématisation de l'indication d'un agent traitant (avec coordonnées précises) dans tout mail ou courrier à destination du citoyen/entreprise/administration.

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET LES SYNERGIES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DE SES ENTITÉS PÉRIPHÉRIQUES.

Lors de la mandature précédente, la réorganisation des bureaux qui a impliqué le déménagement de beaucoup d'agents et permis un meilleur fonctionnement interne. La désignation d'une chef de service POPULATION va également en ce sens au niveau de ce service. Beaucoup de réunions de service ou interservices ont été créées et ont favorisé les échanges. Quelques procédures ont vu le jour ainsi que la plateforme interservices.

ACTION 1 : réunions de présentation des nouvelles fiches de mission des agents.

ACTION 2 : mise en place d'activités de cohésion (journée du personnel, journée sportive, team-building...).

ACTION 3 : développement de procédures de base destinées à clarifier les processus les plus courants.

ACTION 4 : participation de la Directrice financière plus en amont dans le processus décisionnel (Collège/Conseil).

ACTION 5 : participation de la Directrice financière dans l'élaboration du budget.

ACTION 6 : participation de la Directrice financière dans la mise en place du contrôle interne.

ACTION 7 : amélioration de l'interaction entre membre du Collège et agent référent.

ACTION 8 : évaluation des réunions interservices existantes (préparation Collège/Conseil, projets/MP) et maintien, modification ou suppression.

ACTION 9 : relance de la plateforme interservices pour informer le personnel et stimuler l'initiative au sein de celui-ci.

ACTION 10 : collaboration active entre les différents services communaux y compris le CPAS et la RCA.

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : PRÉCISER LE RÔLE DE CHACUN, ÉVALUER ET FAIRE ÉVOLUER CELUI-CI.

Des fiches missions sont en cours de rédaction, basées sur des entretiens individuels et les fiches GRH. Les évaluations ne peuvent être que consécutives. Beaucoup d'agents ont d'ores et déjà suivi des formations et vu leur rôle évoluer. Une implication accrue du personnel dans l'impact environnemental (cfr : attention sur gestion des déchets et consommations énergétiques) > volet développement durable PCDR.

ACTION 1 : poursuivre l'élaboration des fiches mission (description fonctions) de chaque agent.

ACTION 2 : mise en place d'un système d'évaluation des agents.

ACTION 3 : mise en place d'un plan de formation.

ACTION 4 : mise à jour régulière de l'organigramme.

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES.

Les infrastructures ont déjà considérablement évolué lors des dernières années. Le serveur informatique a en effet été remplacé en 2013 avec la moitié du parc informatique. Les anciennes classes d'Emptinne ont entièrement été aménagées pour accueillir les services POPULATION et URBANISME. Les deux services pour la population ont été regroupés. La plupart des bureaux ont été repeints et du nouveau mobilier a été installé dans bon nombre d'entre eux. Le mobilier de la cuisine de la Maison communale vient d'être entièrement renouvelé. L'aménagement des bureaux provisoires du service TRAVAUX est en cours. Une attention est également portée au confort en améliorant la qualité énergétique des bâtiments.

ACTION 1 : installation de stores pour le service POPULATION, les services URBANISME et FINANCES. Remplacement de certains châssis.

ACTION 2 : placement de panneaux acoustiques dans la cuisine de la Maison communale.

ACTION 3 : continuation de la modernisation des bureaux (mise en couleur et renouvellement du mobilier).

ACTION 4 : décoration des parties communes de la Maison communale.

ACTION 5 : aménagement/modernisation de la salle du Conseil communal.

ACTION 6 : renouvellement du serveur informatique et déménagement de celui-ci à la cave.

ACTION 7 : renouvellement de la moitié du parc informatique.

ACTION 8 : liaison des services décentralisés (TRAVAUX, TOURISME et CULTURE) au serveur de l'administration communale.

ACTION 9 : installation d'un BANCONTACT à l'Office du Tourisme.

ACTION 10 : installation du service TRAVAUX dans l'ancien dépôt de poste à HAMOIS.

ACTION 11 : conception et réalisation des nouveaux bureaux et sanitaires du service TRAVAUX à l'atelier de Cheumont (PIC 2019-2021).

ACTION 12 : extension des locaux de l'administration communale en y intégrant une accessibilité pour les PMR.

VOLET EXTERNE

OBJECTIF STRATEGIQUE 1

Construire une Commune – service public - accueillante, au service de ses habitants, à l'écoute des besoins de chacun : jeunes, aînés, actifs ou allocataires divers.

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : AGIR AVEC ÉQUITÉ DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET AINSI ACCORDER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À TOUS, JEUNE OU ÂÎNÉ, PERSONNE SOUHAITANT DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ OU À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, PUBLIC PRÉCARISÉ.

ACTION 1 : mise à disposition d'outils performants aux membres de l'équipe communale pour effectuer leurs tâches dans les meilleures conditions (voir VOLET INTERNE).

ACTION 2 : réalisation d'un cadastre des voiries et d'un tableau récapitulatif des investissements réalisés et projetés.

ACTION 3 : réalisation d'un cadastre des biens meubles et immeubles, dont les cimetières.

ACTION 4 : créer un tableau reprenant les différentes infrastructures communales, dont le bâtiment de la Police de proximité.

ACTION 5 : création d'un nouvel échevinat de l'Intégration et de l'Inclusion, attentif à répondre aux demandes des personnes à besoins spécifiques.

ACTION 6 : conservation d'une offre suffisante de places d'accueil de la petite enfance.

ACTION 7 : organisation d'actions spécifiques du Conseil communal des enfants en collaboration avec les écoles.

ACTION 8 : regroupement des implantations de l'école de Natoye par la construction de l'extension Chaussée de Namur.

ACTION 9 : aménagement de la cour et de classes complémentaires dans l'annexe de l'école de Hamois (Barrière d'Hubinne).

ACTION 10 : évaluation de la gestion administrative des repas scolaires.

ACTION 11 : évaluation de l'organisation de l'ATL.

ACTION 12 : promotion dans les écoles du sport, de l'éveil à la culture, de la sensibilisation à mobilité douce (vélobus-pédibus) et du recours à l'alimentation saine et locale.

ACTION 13 : proposition des stages spécifiques pour les adolescents pendant les vacances scolaires.

ACTION 14 : établissement d'un PCS afin d'aider et accompagner les personnes isolées, en rupture avec la société ou victime d'accidents de la vie (CPAS).

ACTION 15 : mise en place d'activités intergénérationnelles et de services ciblés à destination des différentes générations des aînés.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 :

Construire une commune dynamique, ouverte aux changements pour relever les défis futurs.

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : TRANSFORMER LA COMMUNE EN HAMOIS 4.0 « SMART RURALITY ».

ACTION 1 : sélection d'outils et programmes spécifiques afin de permettre un travail efficient.

ACTION 2 : revue des différents canaux de communication, dont le bulletin communal.

ACTION 3 : placement d'une borne accessible aux citoyens pour un accès aisé aux différents documents téléchargeables.

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DE PROXIMITÉ GRÂCE À L'ENTREPRENARIAT ET LE COMMERCE LOCAL.

ACTION 1 : accompagnement des entreprises avec le BEP pour faciliter leur installation en les informant des possibilités existantes au sein de la zone artisanale de Natoye et de l'extension du zoning de Biron.

ACTION 2 : encouragement de la visibilité des commerces « on line ».

ACTION 3 : vente de terrains communaux dans le cadre de l'agrandissement du parc artisanal Natoye

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA COMMUNE.

ACTION 1 : mise en valeur du patrimoine bâti et naturel.

ACTION 2 : collaboration avec les fabriques d'église afin de préserver le patrimoine culturel communal.

ACTION 3 : révision des circuits de promenades en améliorant leur balisage et en multipliant les panneaux didactiques.

ACTION 4 : concrétisation du projet touristique « sentiers d'art ».

ACTION 5 : aménagement de 2 zones de détente le long du Ravel.

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : PÉRENNISER LA MÉMOIRE DU PASSÉ.

ACTION 1 : perpétuation de la culture « pour tous et par tous » au travers d'une politique événementielle novatrice avec des partenaires tels La Maison de la Mémoire.

ACTION 2 : mise en place de boîtes à livres dans les différents villages.

OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT, DROIT FONDAMENTAL.

ACTION 1 : construction de structures intergénérationnelles et spécifiques aux aînés au sein de deux pôles principaux situés à Hamois, rue d'Achet et à Natoye, sur l'Esplanade des 4 vents.

ACTION 2 : vente de terrains communaux destinés à l'habitat rue de la Gozée à Natoye.

ACTION 3 : Quatre nouveaux logements publics à Hamois, rue Sainte Barbe gérés par le Foyer Cinacien.

OBJECTIF OPERATIONNEL 6 : PERMETTRE AUX HABITANTS ET ACTIVITÉS DIVERSES DE COHABITER GRÂCE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

ACTION 1 : attention portée sur un juste équilibre entre la liberté architecturale, l'efficacité énergétique et l'intégration optimale du bâti dans son milieu.

ACTION 2 : dégagement de moyens récurrents pour l'entretien des voiries privilégiant la rénovation ciblée comprenant égouttage et mobilité douce (PIC 2019-2021 : rue d'Alvaux, rue Chant d'Oiseaux et rue Roi Baudoin).

ACTION 3 : concrétisation de la liaison Achet- Hamois en voie lente, premier maillon vers le RAVEL.

OBJECTIF OPERATIONNEL 7 : PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT.

ACTION 1 : sensibilisation de tous les intervenants aux bonnes pratiques de protection de celui-ci.

ACTION 2 : amélioration de l'épuration par des équipements spécifiques dans les bâtiments communaux et par l'information aux citoyens.

ACTION 3 : sensibilisation pour améliorer la qualité de l'eau du Bocq avec le concours du contrat rivière.

ACTION 4 : encouragement des actions citoyennes pour la propreté publique.

ACTION 5 : répression des incivilités par l'infliction d'amendes administratives.

ACTION 6 : fleurissement de l'entité.

ACTION 7 : attention particulière pour les cimetières au niveau environnement et aménagements spécifiques.

OBJECTIF OPERATIONNEL 8 : TENDRE VERS UNE DIMINUTION MAXIMALE DES DÉCHETS.

ACTION 1 : amplification du tri des déchets par la mise en place de poubelles sélectives dans tous les bâtiments publics.

ACTION 2 : généralisation de l'accès aux poubelles jaunes pour les habitants le souhaitant.

ACTION 3 : installation de bulles enterrées.

OBJECTIF OPERATIONNEL 9 : CONSTRUIRE UN PLAN D’ACTIONS EN FAVEUR DE L’ÉNERGIE DURABLE COMPLÉMENTAIRE À LA DÉMARCHE POLLEC 3.

ACTION 1 : amélioration de l’enveloppe extérieure des bâtiments publics par l’isolation.

ACTION 2 : placement de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

ACTION 3 : placement éclairage intelligent.

ACTION 4 : optimisation du rendement des moyens de production de chaleur.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 :

Construire une Commune conviviale où il fait bon vivre, grandir, s’épanouir et vieillir.

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : FAVORISER LES ÉCHANGES ET RENFORCER LES LIENS SOCIAUX DANS LES VILLAGES EN LUTTANT CONTRE LE RISQUE DE « VILLAGES DORTOIRS ».

ACTION 1 : soutien des associations/clubs et de leurs nombreux bénévoles en suscitant la collaboration entre les différents acteurs de terrain.

ACTION 2 : organisation d’une journée des associations.

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : PROMOUVOIR UNE POLITIQUE SPORTIVE POUR TOUS ET DÉFINIR LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES AUX CLUBS/ASSOCIATIONS.

ACTION 1 : rénover les vestiaires du centre sportif de Natoye.

ACTION 2 : rénover le bâtiment mis à disposition du RFC Football de Natoye.

ACTION 3 : améliorer les infrastructures du RCS Football de Schaltin.

ACTION 4 : étendre la Plaine d’Hubinne et augmenter la capacité.

ACTION 5 : en collaboration avec la RCA, promouvoir la pratique du sport et informer les clubs des évolutions des aides et obligations.

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : MAINTENIR DES ESPACES DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ DANS LES VILLAGES GRÂCE AUX INFRASTRUCTURES DE QUARTIER.

ACTION 1 : aménagement de la Place d’Emptinne et de ses abords.

ACTION 2 : aménagement de la plaine de jeux de Mohiville (plaine Eugénie).

ACTION 3 : aménagement de l’espace à la source du Bocq à Scy.

ACTION 4 : aménagement de la Place de la Grette à Natoye.

ACTION 5 : réaménagement du centre de Schaltin.

ACTION 6 : rénovation de la salle d’Achet.

ACTION 7 : rénovation du site de la Boverie et de l'Office de la Culture à Hamois.

ACTION 8 : Amélioration des équipements récréatifs dans les villages.

OBJECTIF OPERATIONNEL 4 : ENCOURAGER LA MOBILITÉ DOUCE ET LES ALTERNATIVES À LA VOITURE.

ACTION 1 : favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux.

ACTION 2 : promouvoir le covoiturage avec le soutien de la CCATM.

ACTION 3 : vélobus, pédibus et actions pour sensibiliser les jeunes et les moins jeunes.

OBJECTIF OPERATIONNEL 5 : FAIRE DE LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ ESSENTIELLE.

ACTION 1 : mise en place, avec le concours de la Police, d'aménagements de sécurité routière adaptés pour ralentir la vitesse des véhicules dans les zones sensibles.

ACTION 2 : renforcer la collaboration avec la police.

ACTION 3 : porter une attention au respect des délais d'intervention des services de secours DINAPHI.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4

Construire une gestion communale intégrant bonne gouvernance et participation.

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : GÉRER LES FINANCES COMMUNALES AVEC RIGUEUR ET OPTIMISER LA RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR RELEVER LES DIFFÉRENTS DÉFIS AINSI QUE POUR RÉALISER LES INVESTISSEMENTS PERTINENTS TOUT EN ÉVITANT UNE AUGMENTATION DES ADDITIONNELS COMMUNAUX.

ACTION 1 : mise en place du PST pour définir au mieux la cohérence et l'opportunité des politiques locales développées.

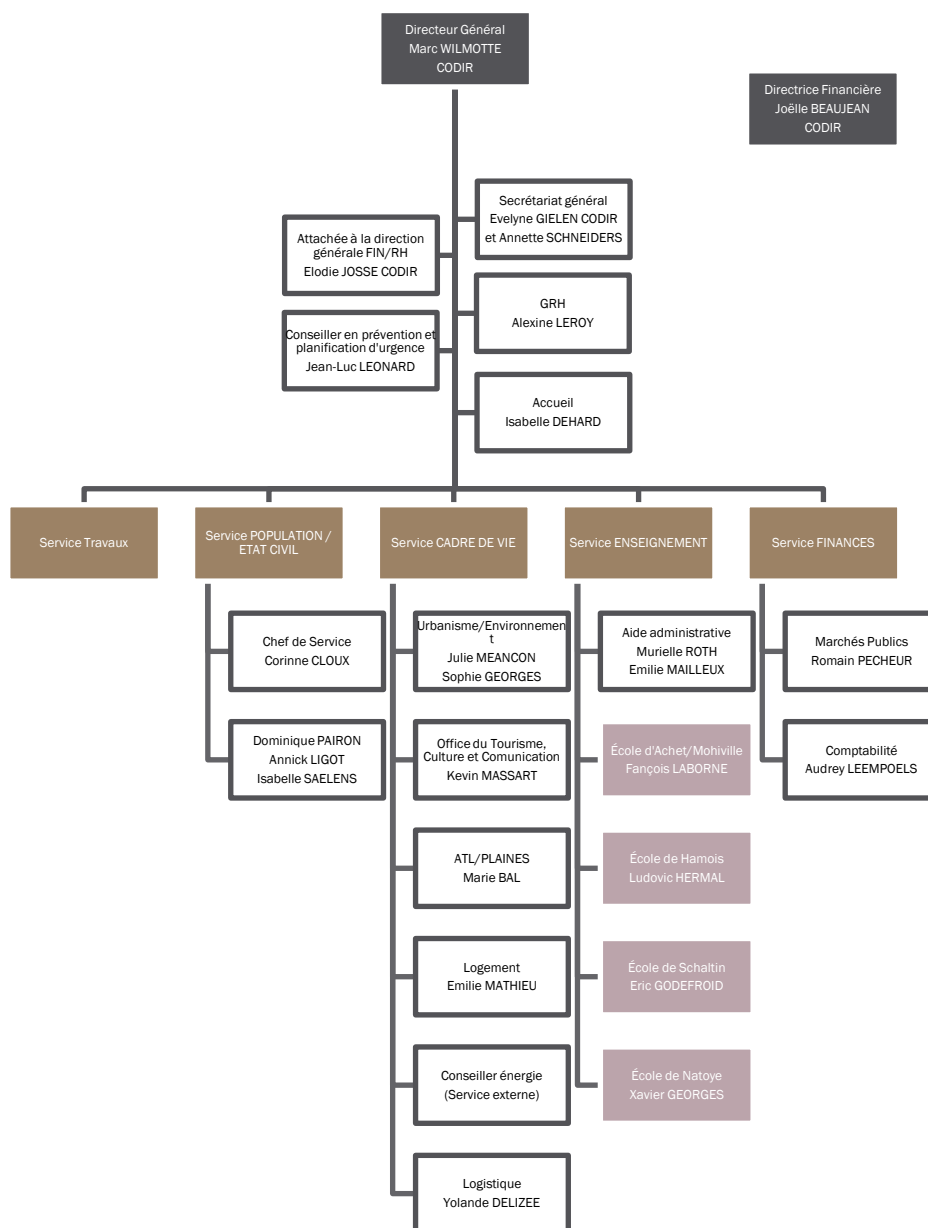
ACTION 2 : accentuation des synergies internes et externes et mise en commun de bonnes pratiques et d'outils adaptés (voir VOLET INTERNE).

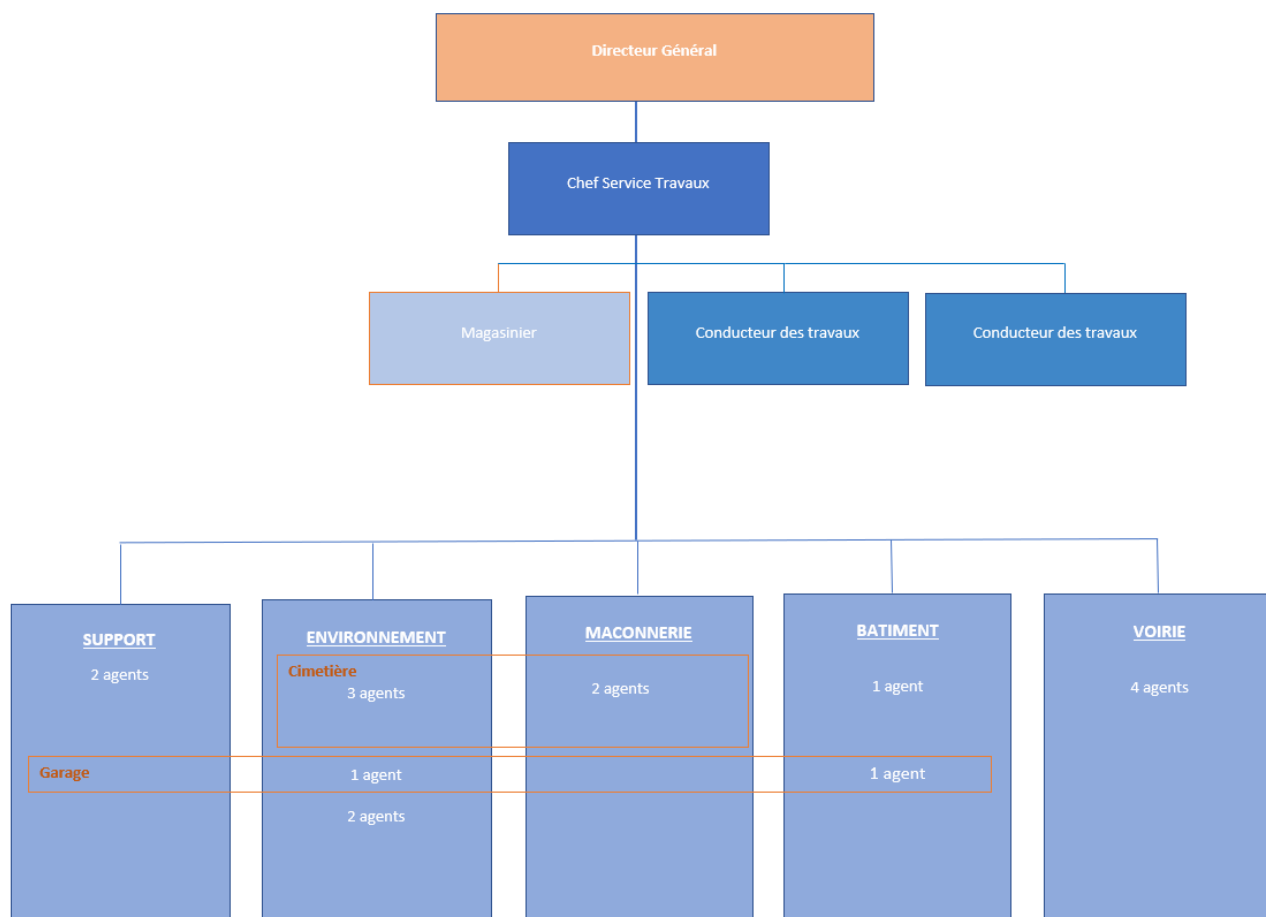
ACTION 3 : évolution du modèle managérial vers un leadership innovant grâce au principe de probité, à une analyse critique argumentée, à une gestion par objectifs du PST.

ACTION 4 : solliciter l'avis de la population par le biais des commissions consultatives : CLDR... et organiser des réunions d'information avec les habitants dans le cadre de l'étude des grands projets d'investissements.

V. LE PERSONNEL COMMUNAL

ORGANIGRAMME GENERAL AU 31/10/2024





1. Localisation

Maison communale située rue du Relais 1 à 5360 EMPTINNE

2. Composition du service

Elodie JOSSE – Attachée à la direction générale (Ressources Humaines/Finances)

Tél : 083/61.52.58 E-mail : e.josse@hamois.be

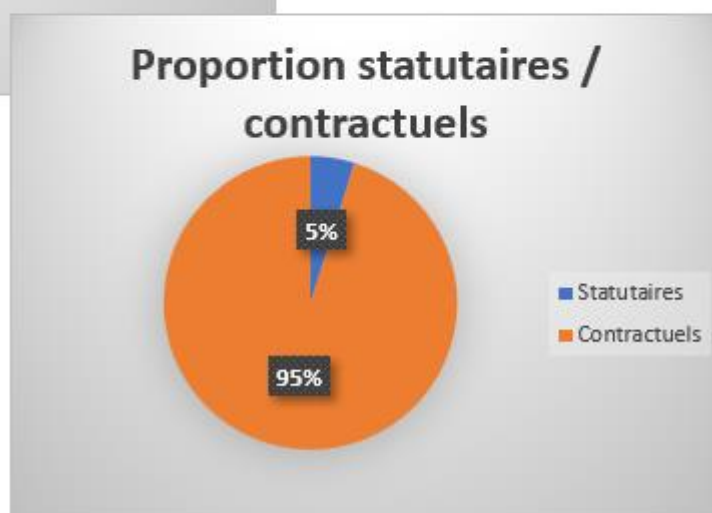
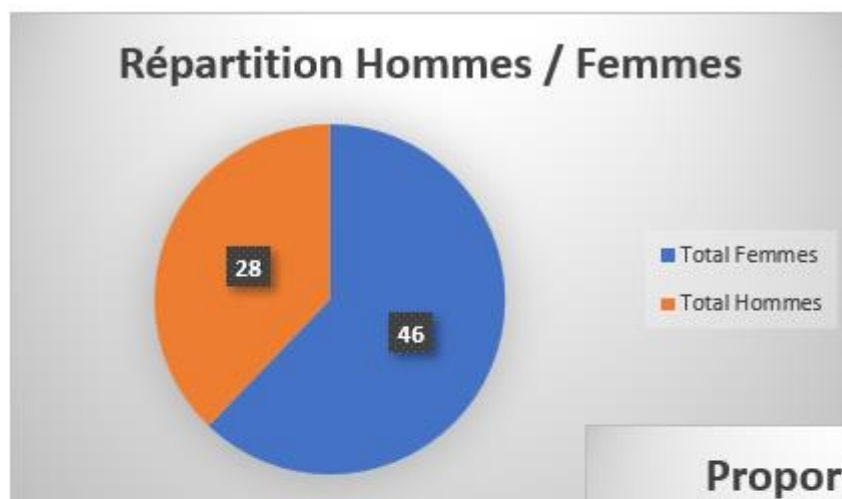
Alexine LEROY – GRH

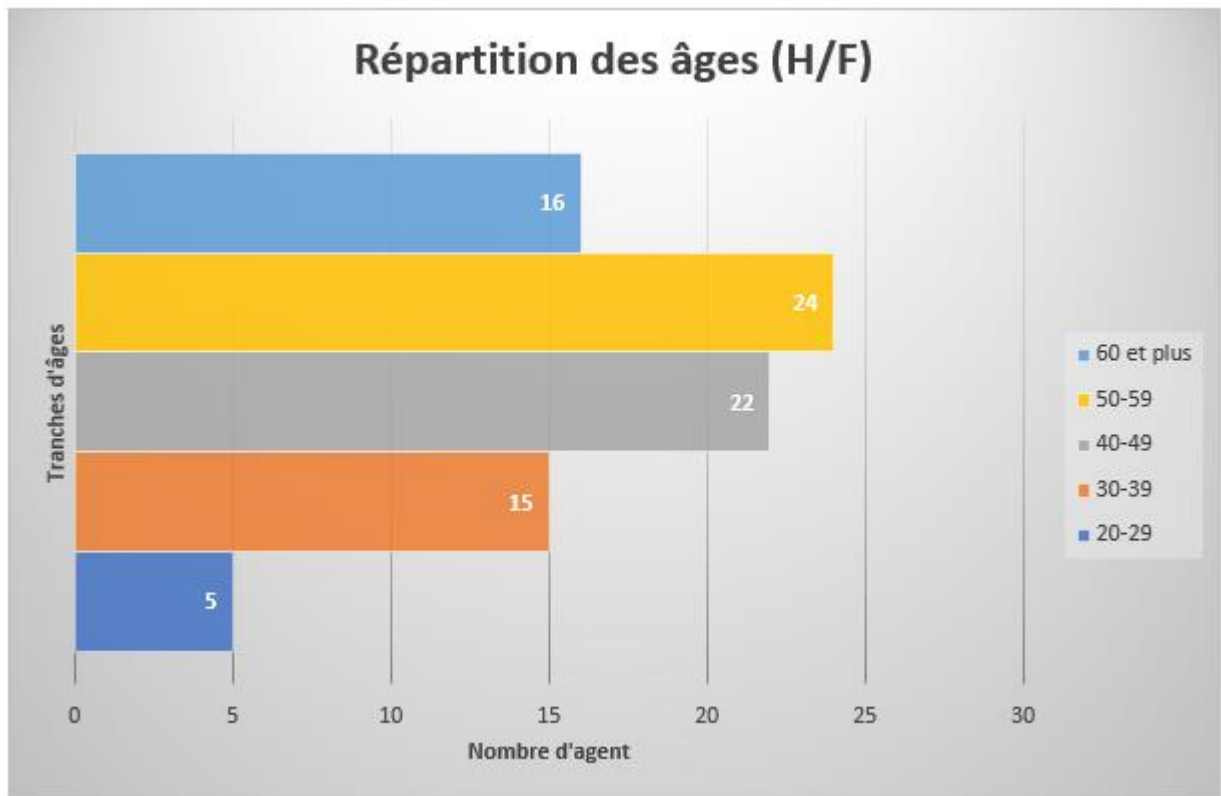
Tél : 083/61.52.48 E-mail : a.leroy@hamois.be

3. Situation GRH

Au 31/10/2024, l'Administration communale occupait 75 travailleurs :

Répartition au 31/10/2024	Nombre
Maison communale Rue du Relais	22
Ateliers - Travaux	22
Office du Tourisme	2
AES	4
Personnel des écoles (surveillances, nettoyage, repas)	36
TOTAL	86





4. Les missions du Service GRH

Missions générales du service

- Accompagner le personnel communal depuis l'entrée en service jusqu'au terme de la carrière professionnelle au sein de l'Administration ;
- Gérer administrativement les dossiers des agents mais également développer les ressources humaines au sein de l'Administration et permettre l'épanouissement professionnel de chacun.

Administration du personnel

- Elaboration des statuts administratifs et pécuniaires et du règlement de travail du personnel communal ;
- Elaboration et gestion des cadres et des organigrammes du personnel ;
- Elaboration des règlements internes/notes de service ;
- Suivi des dossiers administratifs du personnel communal ;
- Gestion administrative des dossiers d'évolution de carrière, de promotion ;
- Gestion des dossiers de pension, des allocations familiales et de naissance du personnel communal ;
- Gestion des contentieux relatifs au personnel ;
- Gestion des relations avec les syndicats ;
- Gestion des dossiers relatifs aux interruptions de service du personnel ;
- Gestion et calcul des traitements et salaires ;
- Gestion des absences et des prestations supplémentaires ;
- Gestion des déclarations en matière d'accident du travail

Développement des Ressources humaines

- Gestion des recrutements ;
- Accueil des nouveaux travailleurs ;
- Gestion des évaluations des collaborateurs ;
- Formation continuée des collaborateurs ;
- Elaboration de descriptifs de fonction et de profils de compétence ;

- Suivi du plan d'évolution de carrière du personnel ;
- Soutien au management et à la gestion de projets ;
- Gestion des candidatures d'emplois spontanées.

5. Quelques statistiques

RECRUTEMENTS – ENGAGEMENTS

- **0 épreuve de recrutement** organisée
- **Engagements**
 - 1 ouvrier polyvalent
 - 1 employé RH
 - 1 employé service finances
 - 1 employé secrétariat général
 - 1 cuisinier
 - 1 puéricultrice
 - 1 assistante maternelle
- **Fin de contrat :**
 - 1 rupture de commun accord
 - 2 fins de contrat à durée déterminée – non renouvelés
- **Agents nommés : 0**
- **Etudiants :**
 - *Office du Tourisme* : 2 étudiants (congrés de détente), 3 étudiants (vacances de printemps), 4 étudiants (Juillet-Août), 1 étudiant (vacances d'automne) pour assurer les permanences de l'Office du Tourisme
 - *Plaines* :
 - *Désignation de coordinateur* : 0 coordinateur
 - *Désignation des moniteurs* : pour animer les plaines de vacances, 15 moniteurs ont été engagés pendant les vacances d'été
 - *Désignation d'une technicienne de surface* : pour le nettoyage des locaux occupés dans le cadre des plaines de vacances d'été, 1 prestataire a été désigné pour assumer le nettoyage du site.
 - *Opération « Eté solidaire, je suis partenaire »* : 4 étudiants (2 filles et 2 garçons) engagés et répartis en 2 équipes en juillet (08/07 au 19/07/2024) et en août (29/07 au 09/08/2024). Tâches réalisées :
 - Entretien et nettoyage des cimetières
 - Travaux de propreté publique
 - Aide aux travaux d'été dans les écoles (peintures etc.)
 - *Opération « Well camps 2024 »* : engagement d'un étudiant en qualité de personne-relais du 08/07 au 02/08/2024
- **Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS** : aucun prestataire article 60 mis à disposition de la Commune sur la période de référence.
- **Désignation de bénévoles** : l'administration communale recourt aux services de bénévoles pour les garderies scolaires.
- Par ailleurs, l'Administration a reçu 52 candidatures spontanées depuis le 01/01/2024, constituant une base de données permettant dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements voire de surseoir à un emploi vacant.

GESTION DU PERSONNEL

- **Interruptions de carrière** : 3 demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées en 2024 :
 - Réduction de 1/5^e temps pour 1 ouvrier polyvalent
 - Réduction de 1/5^e temps pour 2 agents administratifs
- Six agents ont continué de bénéficier d'une interruption de carrière pendant la période de référence :
- 1 agent administratif (secrétariat général) IC 1/5^e temps à pd 03/07/2024
 - 1 agent administratif (enseignement) IC 1/5^e temps à pd 01/04/2024
 - 1 ouvrier polyvalent (régime fin de carrière) IC 1/5^e temps
 - 1 ouvrier polyvalent (régime fin de carrière) IC 1/5^e temps à pd 10/04/2024
 - 1 agent administratif (RH) IC complète toute l'année 2024
 - 1 agent administratif (Office du Tourisme et Communication) IC complète toute l'année 2024

- **Réduction des prestations pour raisons médicales** : un agent administratif a exercé un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé jusqu'au 31/08/2024.
- **Congé parental** : trois agents ont continué de bénéficier d'un congé parental pendant la période de référence :
 - 1 ouvrier polyvalent (Cellule Bâtiment) (1/10^e temps)
 - 1 agent du Service Enseignement (1/5^e temps) jusqu'au 31/03/2024
 - 1 agent du Secrétariat Général (1/5^e temps) jusqu'au 02/07/2024
- **Congé d'allaitement** : aucun.
- **Accidents de travail** : 3 dossiers accidents de travail ont été ouverts depuis le 1^{er} janvier 2024.
- **Pension** : aucune
- **Formations** :
 - **Formations organisées à l'extérieur en 2024** :
 - Formation « ATL » pour 1 agent
 - Formation « La rédaction des actes administratifs » pour 2 agents
 - Formation « Clés pour une meilleure gestion du temps et du stress » pour 1 agent
 - Formation « L'intelligence artificielle : un outil pour gagner en efficacité » pour 2 agents
 - Formation « Cuisine de collectivité/cantine scolaire » pour 9 agents
 - Formation « Technicien(ne)s de surface » pour 10 agents
 - Formation « Manager vélo » pour 1 agent
 - Formation « Clés pour une gestion d'équipe efficace » pour 1 agent
 - Formation « Technique et sécurité sur les produits de nettoyage » pour 1 agent
 - **Formation RGB**
 - 2 agents ouvriers se sont inscrits au module D3 vers D4
 - **Formation en ligne**
 - Webinaire « Marchés publics : les nouvelles règles de paiement et les nouvelles délégations en matière de vérification » pour 1 agent
 - Formation « une journée d'étude sur le nom » pour 1 agent
- **Plateformes interservices** : organisation de plateformes interservices en vue d'un échange entre services sur les projets communaux et partage de connaissances
 - 2 plateformes organisées pour les agents des services administratifs : 16/02/2024 et 30/08/2024
 - 1 plateforme organisée pour les agents du service travaux : 21/02/2024
- **Journée du personnel** : une journée du personnel a été organisée le 06/09/2024. Au programme : animation « Apér'aventures » suivi du repas au restaurant « Les Rhodos »
- **Dossiers disciplinaires** : aucun
- **Evolutions de carrière et de promotions** :
 - 2 dossiers d'évolution de carrière

ACTIVITES SYNDICALES

- Le Comité de concertation/négociation s'est réuni deux fois pendant la période de référence, le 28/05/2024 et le 02/07/2024.

VI. SERVICE MANIFESTATION/PLANU

Manifestation:

Les habitants et associations de Hamois sont très actifs, organisant diverses activités telles que des kermesses, des fêtes des voisins, des expositions, des chasses aux œufs, des courses cyclistes et des rallyes. Chaque demande d'organisation est soigneusement analysée, et une réunion de sécurité est organisée si nécessaire en fonction de l'ampleur de l'événement. Cette année, nous avons traité 200 demandes, ce qui représente une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2023. Pour chaque demande approuvée, le service travaux livre le matériel nécessaire sur le site. De plus, nous réalisons des plans de signalisation pour chaque arrêté de police rédigé, totalisant 205 arrêtés à ce jour.

Plan d'Urgence (PLANU):

En juillet, nous avons dû évacuer un camp scout à Mohiville suite à une intoxication alimentaire. La coordination entre les services de police et de secours a été exemplaire. L'évacuation a eu lieu en soirée/nuite, et nous avons prévu un transport vers une salle pour les enfants dont les parents ne pouvaient pas venir les chercher. Finalement, tous les enfants ont pu rentrer chez eux sauf six qui ont été hospitalisés. Deux d'entre eux ont passé trois nuits à l'hôpital avant de rentrer chez eux.

VII. CONSEILLER EN PRÉVENTION

Le travail du conseiller en prévention est très prenant et demande beaucoup de temps. Il englobe une large variété de tâches essentielles. Chaque aspect nécessite une attention minutieuse pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs. De plus, la coordination avec divers services et la mise à jour continue des procédures de sécurité sont une part importante du travail du conseiller en prévention.

Le travail d'un conseiller en prévention s'étend sur toute l'année et couvre un large éventail de tâches et de responsabilités visant à garantir la sécurité et le bien-être des travailleurs. Voici un aperçu des principales activités effectuées au cours d'une année:

1. Analyse des Risques

- Réalisation d'analyses de risques pour identifier les dangers potentiels et évaluer leur gravité et leur probabilité.
- Mise à jour régulière des analyses de risques en fonction des changements dans l'environnement de travail.

2. Planification Préventive

- Élaboration du Plan Global de Prévention (PGP) pour définir les objectifs à long terme en matière de sécurité et de santé.
- Développement du Plan d'Action Annuel (PAA) pour mettre en œuvre des mesures concrètes à court terme.

VIII. POPULATION – ETAT CIVIL

EVOLUTION DE LA POPULATION PAR VILLAGE (AU 01/11)

Année	ACHET	EMPTINNE	HAMOIS	MOHIVILLE	NATOYE	SCHALTIN	SCY	TOTAL
2015	867	1.008	1.922	450	2.122	1.100	180	7.649
2016	866	1.005	1.914	443	2.085	1.111	177	7.601
2017	876	1.009	1.943	456	2.065	1.128	174	7.651
2018	869	1.008	1.961	454	2.057	1.144	188	7.681
2019	879	1.002	1.949	464	2.107	1.165	193	7.759
2020	866	998	1.965	479	2.073	1.178	197	7.756
2021	868	987	1.933	452	2.066	1.181	189	7.676
2022	852	970	2000	469	2072	1221	188	7.772
2023	863	945	1969	490	2062	1247	195	7.771
2024	863	944	1988	503	2102	1237	196	7.833

Du 01/11/2023 au 31/10/2024	Nombre
Nombre de naissances	47
Nombre de naissances sur le territoire de la commune	1
Nombre de décès	41
Nombre de décès sur le territoire de la commune	20
Nombre de mariages	27
Nombre de déclarations de mariage	32
Nombre de divorces	23
Nombre de reconnaissances	37
Nombre de reconnaissances prénatales	42
Nombre de reconnaissances postnatales	1
Déclaration de nationalité	2
Déclaration de changement de prénom	1
Déclaration de changement de sexe	1
Entrées	740
Sorties	673
Nombre de radiations pour l'étranger	23
Nombre de radiations d'office	74
Nombre de mutations intérieures	144

- 217 attestations d'immatriculation (= carte de séjour temporaire pour demandeur d'asile)



Demandes	Total
Bulletins de renseignements	7
Casiers	578
Permis	656
Passeports	449

Demandes cartes d'identité	Total
EID	348
KIDS	255
ETRANGERS	70
TOTAL	673



Demandes réalisées sur e-guichet	Nombre 2023
Casier judiciaire	317
Etat civil	68
Population	593
TOTAL	978

TABLE DES MATIERES

1.....	Présentation du Service Finances	35
2.....	Budget et modifications budgétaires	35
2.1.....	Budget initial 2024.....	35
2.2.....	Modification budgétaire n° 139	Erreur ! Signet non défini.
2.3.....	Modification budgétaire n° 2.....	40
3.....	Les recettes communales.....	42
3.1.....	Les additionnels à l'IPP et au PRI.....	42
3.2.....	Les fonds et subsides.....	42
3.2.1.....	Le Fonds des communes.....	42
3.2.2.....	Subvention unique Aide à la Promotion de l'Emploi (APE).....	42
3.3.....	Les taxes et redevances locales.....	42
3.3.1.....	Additionnels enrôlés et perçus par le Ministère des Finances..	43
4.....	Les dépenses communales	45
4.1.....	Les frais du personnel.....	45
4.2.....	Les dépenses de fonctionnement.....	46
4.3.....	Les dépenses de transfert : dotations communales et subventions.....	46
4.3.1.....	Subventions octroyées au monde associatif.....	46
4.3.2.....	Tutelle sur les Fabriques d'Eglise.....	46
4.3.3.....	Zone de police Condroz-Famenne.....	47
4.3.4.....	Zone de secours Dinaphi.....	47
4.3.5.....	Dotation CPAS.....	48
4.3.6.....	RCA.....	48
4.4.....	Les dépenses de dette.....	48

Au 31/10/2024, le Service Finances se compose de l'effectif suivant :

- La directrice financière ff, Elodie JOSSE
- Une attachée à la direction financière (2/5^e temps) depuis le 01/10/2024, Joëlle BEAUJEAN
- Une comptable, Audrey LEEMPOELS

- Un agent en charge des marchés publics, des subsides et des subventions, Romain PECHEUR

1. Présentation du Service Finances

Le Service Finances est un service essentiellement tourné vers l'interne qui est sous l'autorité du Directeur financier pour lui permettre d'exercer les missions qui lui sont confiées dans le cadre du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) et du Règlement Général de la Comptabilité Communale (RGCC). Des contacts avec l'externe sont toutefois fréquents : contribuables et redevables, fournisseurs, bénéficiaires de subventions, prestataires de services dans le cadre des missions du service.

Le Directeur financier assure un rôle de conseiller budgétaire et financier auprès du Collège et de l'Autorité en général.

Le Service Finances de la commune de Hamois regroupe les cellules "Comptabilité", "Taxes et Redevances" et "Marchés Publics". Il assure plusieurs missions :

- Contrôle des pièces et exécution de paiements aux fournisseurs
- Etablissement et engagement de tous les bons de commande communaux
- Passation, exécution et suivi des marchés publics
- Emission, contrôle et recouvrement des factures émises par l'Administration
- Perception des taxes, redevances et loyers
- Liquidation des traitements
- Comptabilité budgétaire et générale de l'Administration et des services para-communaux
- Gestion de la trésorerie
- Elaboration du projet du budget communal et ses annexes à soumettre au Conseil Communal
- Elaboration des modifications budgétaires et annexes à soumettre au Conseil Communal
- Vérification des budgets et comptes des Fabriques d'église
- Assistance à l'élaboration des projets de règlements-taxes et redevances communaux à soumettre au Conseil Communal
- Contentieux fiscal communal

1. Budget et modifications budgétaires

Le Service Finances prépare et assure le suivi du budget communal et ses modifications budgétaires (ci-après « MB »). Il établit également les rapports annexes à ces dossiers.

Dans le cycle comptable, **le budget** constitue le document financier initial et revêt donc à cet égard une importance particulière dans la vie communale. **Le budget** est la pierre angulaire de la gestion communale.

1.1. BUDGET INITIAL 2024

Le budget initial 2024 a été adopté par le Conseil en sa séance du 18 décembre 2023. Le budget 2024 a été réformé par l'Autorité de Tutelle le 02 février 2024.

Exercice : 2024

Service : Ordinaire

		2022	2023			2024
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2022						
Droits constatés nets (+)	1	9.614.818,89				
Engagements à déduire (-)	2	9.293.379,20				
Résultat budgétaire au 01/01/2023 (1 – 2)	3	321.439,69				
Budget 2023						
Prévisions de recettes	4		11.761.749,21	+ 372.143,79	12.134.517,33	
Prévisions de dépenses (-)	5		11.663.432,52	-6.140,08	11.657.292,44	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2024 (4 + 5)	6		98.316,69		477.224,89	
Budget 2024						
Prévisions de recettes	7					11.211.646,89
Prévisions de dépenses (-)	8					11.165.166,91
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2025 (7 + 8)	9					46.479,98

ANNEXE AU TABLEAU DE SYNTHESE

Service Ordinaire

RECETTES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
1. Total des recettes en PLUS		379.112,20

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
2. Total des recettes en MOINS		6.968,41
SOLDE DES ADAPTATIONS EN RECETTES EXERCICE AN_EXERC_M_1		+372.143,79
(1 – 2) à reporter au tableau de synthèse		

DEPENSES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
3. Total des dépenses en PLUS		0,00

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
4. Total des dépenses en MOINS		6.140,08
SOLDE DES ADAPTATIONS EN DEPENSES EXERCICE 2023		-6.140,08
(3 – 4) à reporter au tableau de synthèse		

La Receveuse Régionale soussigné certifie avoir pris connaissance des adaptations du budget de l'exercice 2023 ci-dessus,

Fait à, le

La Receveuse Régionale,

040/372-01 Réestimation IPP : 379.112,20 € recette en plus

00010/466-48 Réestimation travailleurs frontaliers Lux. : - 6.968,41 € recette en moins

Exercice : 2024

Service : Extraordinaire

		2022	2023			2024
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2022						
Droits constatés nets (+)	1	4.173.062,97				
Engagements à déduire (-)	2	4.967.410,09				
Résultat budgétaire au 01/01/2023 (1 – 2)	3	-794.347,12				
Budget 2023						
Prévisions de recettes	4		6.472.837,55	-779.394,81	5.693.442,74	
Prévisions de dépenses (-)	5		6.472.837,55	-779.394,81	5.693.442,74	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2024 (4 + 5)	6					
Budget 2024						
Prévisions de recettes	7					7.411.404,17
Prévisions de dépenses (-)	8					7.411.404,17
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2025 (7 + 8)	9					

ANNEXE AU TABLEAU DE SYNTHÈSE

Service Extraordinaire

RECETTES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
1. Total des recettes en PLUS		0,00

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
2. Total des recettes en MOINS		779.394,81
SOLDE DES ADAPTATIONS EN RECETTES EXERCICE AN_EXERC_M_1 (1 – 2) à reporter au tableau de synthèse		779.394,81

DEPENSES

ARTICLE	LIBELLE	EN PLUS
3. Total des dépenses en PLUS		0,00

ARTICLE	LIBELLE	EN MOINS
4. Total des dépenses en MOINS		779.394,81
SOLDE DES ADAPTATIONS EN DEPENSES EXERCICE 2023 (3 – 4) à reporter au tableau de synthèse		779.394,81

La Receveuse Régionale soussignée certifie avoir pris connaissance des adaptations du budget de l'exercice 2023 ci-dessus,

Fait à, le

La Receveuse Régionale,

n° art budgétaire	N° Projet		Dépense	Fds. Rés. Ext.	attribution	FRE récup
101/742-53	20230034	Achat matériel informatique	2.000,00 €	2.000,00 €	1.551,09 €	448,91 €
104/723-60	20230001	Aménagement administration communale	35.000,00	35.000,00 €	10.138,59 €	24.861,41 €
104/724-60	20230015	PIC 2025-2027 - Extension maison communale	80.000,00	80.000,00 €	0,00 €	80.000,00 €
104/741-51	20230003	Achat mobilier de bureau	30.000,00	30.000,00 €	15.507,73 €	14.492,27 €
104/742-53	20230004	Achat matériel informatique	10.000,00	10.000,00 €	6.625,91 €	3.374,09 €
104/742-98	20230040	Achat mobiliers pour élections	13.000,00	13.000,00 €	9.038,70 €	3.961,30 €
124/724-60	20180005	Salle d'Achat	71.000,00	71.000,00 €	20.487,72 €	50.512,28 €
124/724-60	20230002	Remplacement toiture MDJ d'Achet	20.000,00	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €
124/724-60	20230038	Remplacement chassis rue Hubinne 7(Boules Boq)	30.000,00	30.000,00 €	21.199,55 €	8.800,45 €
421/731-60	20230006	Réendusage 2023-2024	20.000,00	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €
421/731-60	20110020	Lotissement rue de la Gozée ZONE HABITAT	110.000,00	110.000,00 €	0,00 €	110.000,00 €
421/742-53	20230036	Matériel informatique	5.000,00	5.000,00 €	3.621,97 €	1.378,03 €
421/744-51	20230007	Matériel d'exploitation	20.000,00	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €
421/731-60	20230025	FRIC 2022-2024	50.000,00	50.000,00 €	6.496,80 €	43.503,20 €
422/741-98	20230037	Abri aux haltes des autobus	9.000,00	9.000,00 €	0,00 €	9.000,00 €
621/731-60	20230026	Amélioration des voiries agricoles	10.000,00	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €
425/725-60	20180014	Aménagement place d'Emptinne	15.000,00	15.000,00 €	1.592,61 €	13.407,39 €
426/732-54	20230028	Remplacement éclairage Site Hubinne	35.000,00	35.000,00 €	0,00 €	35.000,00 €
425/741-98	20230029	Sécurisation site Vivaise	15.000,00	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €
722/724-60	20230010	Maintenance Ecole de Natoye	40.000,00	40.000,00 €	0,00 €	40.000,00 €
722/741-98	20230013	Mobilier scolaire	27.000,00	27.000,00 €	22.750,36 €	4.249,64 €
722/724-52	20230014	Achat équipement écoles	31.000,00	31.000,00 €	16.659,28 €	14.340,72 €
722/724-60	20230011	Eclairage Hall Hamois	20.000,00	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €
765/721-60	20230016	Plaines de jeux	25.000,00	25.000,00 €	21.934,88 €	3.065,12 €
790/723-60	20230018	Aménagement Presbytère de Natoye	15.000,00	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €
790/724-60	20230019	Maintenance Eglise de Natoye	20.000,00	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €
790/724-60	20230020	Maintenance Eglise de Achet	10.000,00	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €
790/724-60	20230021	Maintenance Eglise de Emptinne	140.000,00	140.000,00 €	0,00 €	140.000,00 €
790/724-60	20230022	Maintenance Eglise de Soy	15.000,00	15.000,00 €	0,00 €	15.000,00 €
790/633-51	20230023	Subside extraord pour bâtiment FE Hamois	14.000,00	14.000,00 €	0,00 €	14.000,00 €
TOTAUX:			937.000,00	937.000,00 €	157.605,19 €	779.394,81 €

1.2. MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 1

Les modifications budgétaires n° 1 (ordinaire et extraordinaire) introduisant les résultats du compte 2023 et portant sur les premiers ajustements de l'exercice ont été adoptées à la séance du Conseil du 27 mai 2024. Ces modifications budgétaires sont devenues exécutoires par expiration du délai de tutelle en date du 17 juillet 2024.

COMMUNE DE HAMOIS

91059

MB

Modification Budgétaire n° 1

Exercice : 2024

Service ordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 27/05/2024.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget ordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISIO N			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	11.211.022,5 6	11.165.166,9 1	45.855,65	11.211.022,5 6	11.165.166,9 1	45.855,65	11.211.022,5 6	11.165.166,9 1	45.855,65
Augmentation	1.439.865,53	1.253.871,37	185.994,16	1.439.865,53	1.253.871,37	185.994,16	1.439.865,53	1.253.871,37	185.994,16
Diminution	169.968,72	200.703,18	30.734,46	169.968,72	200.703,18	30.734,46	169.968,72	200.703,18	30.734,46
Résultat	12.480.919,3 7	12.218.335,1 0	262.584,27	12.480.919,3 7	12.218.335,1 0	262.584,27	12.480.919,3 7	12.218.335,1 0	262.584,27

Modification Budgétaire n° 1

Exercice : 2024

Service extraordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 27/05/2024.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget extraordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISIO N			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	7.411.404,17	7.411.404,17		7.411.404,17	7.411.404,17		7.411.404,17	7.411.404,17	
Augmentation	3.293.592,47	3.155.342,47	138.250,00	3.293.592,47	3.155.342,47	138.250,00	3.293.592,47	3.155.342,47	138.250,00
Diminution	567.253,04	429.003,04	-138.250,00	567.253,04	429.003,04	-138.250,00	567.253,04	429.003,04	-138.250,00
Résultat	10.137.743,60	10.137.743,60		10.137.743,60	10.137.743,60		10.137.743,60	10.137.743,60	

1.3. MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 2

Les modifications budgétaires n° 2 (ordinaire et extraordinaire) portant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées à la séance du Conseil du 07 octobre 2024. Ces modifications ont été approuvées par l'Autorité de Tutelle le 05 novembre 2024.

COMMUNE DE HAMOIS

91059

Modification Budgétaire n° 2

Exercice : 2024

Service ordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 07/10/2024.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget ordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISIO N			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	12.480.919,3 7	12.218.335,1 0	262.584,27	12.480.919,3 7	12.218.335,1 0	262.584,27	12.480.919,3 7	12.218.335,1 0	262.584,27
Augmentation	273.166,15	261.445,58	11.720,57	273.166,15	261.445,58	11.720,57	392.628,59	262.122,68	130.505,91
Diminution	261.171,09	290.417,94	29.246,85	261.171,09	290.417,94	29.246,85	263.524,47	290.417,94	26.893,47
Résultat	12.492.914,4 3	12.189.362,7 4	303.551,69	12.492.914,4 3	12.189.362,7 4	303.551,69	12.610.023,4 9	12.190.039,8 4	419.983,65

COMMUNE DE HAMOIS

91059

Modification Budgétaire n° 2

Exercice : 2024

Service extraordinaire

Extrait du registre aux délibérations du conseil de : COMMUNE DE HAMOIS à la date du 07/10/2024.

Le Conseil,

Considérant que pour les motifs indiqués au tableau 2 reproduit d'autre part, certaines allocations prévues au budget doivent être révisées,

Décide :

Le budget extraordinaire est modifié conformément aux indications portées au tableau 2 et le nouveau résultat du budget est arrêté aux chiffres figurant au tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Balance des recettes et des dépenses

	PREVISIO N			CONSEIL			TUTELLE		
	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	10.137.743,6 0	10.137.743,6 0		10.137.743,6 0	10.137.743,6 0		10.137.743,6 0	10.137.743,6 0	
Augmentation	1.220.904,18	1.147.957,29	72.946,89	1.220.904,18	1.147.957,29	72.946,89	1.220.904,18	1.147.957,29	72.946,89
Diminution	458.541,34	385.594,45	-72.946,89	458.541,34	385.594,45	-72.946,89	458.541,34	385.594,45	-72.946,89
Résultat	10.900.106,4 4	10.900.106,4 4		10.900.106,4 4	10.900.106,4 4		10.900.106,4 4	10.900.106,4 4	

Le budget initial 2025 sera adopté par le Conseil communal en sa séance du 16 décembre 2024.

2. Les recettes communales

2.1. LES ADDITIONNELS À L'IPP ET AU PRI

C'est l'essentiel des recettes fiscales communales.

Au total, les additionnels pèsent pour **44,62 % des rentrées globales de notre commune**.

Concernant le précompte immobilier, le montant initialement prévu en début d'année 2024 était de 1.716.385,77 € et il a été réestimé à 1.618.188,97 € (réformation MB2). Au 31/10/2024, nous avons perçu 397.323,68 € et au 25/11/2024, 923.398,49 €.

Quant aux additionnels à l'impôt des personnes physiques, le montant initialement prévu en début d'année 2024 était de 3.003.871,22 € et il a été réestimé à 3.123.397,15 € (réformation MB2). Nous avons perçu au 31/10/2024, 1.849.546,85 €.

2.2. LES FONDS ET SUBSIDES

Le deuxième grand poste des recettes communales ordinaires est constitué de fonds et subsides, c'est-à-dire de moyens financiers qui leur sont octroyés en provenance de l'extérieur.

2.2.1. Le Fonds des communes

Les communes wallonnes bénéficient d'une dotation émanant des autorités régionales : le Fonds des communes, de façon à ce que chaque commune puisse couvrir les coûts récurrents de ses missions légales. Il couvre **22.42 % des moyens financiers de notre commune**.

L'estimation 2024 porte à un montant de 2.426.777,83 €. Ce montant a été revu à la baisse lors de la MB n°2 et s'élève à 2.382.225,32 €. Nous avons perçu au 31/10/2024 un montant de 1.982.942,70 €.

2.2.2. SUBVENTION UNIQUE AIDE À LA PROMOTION DE L'EMPLOI (APE)

L'Aide à la Promotion de l'Emploi (APE) est une aide de la Wallonie, accordée sous la forme d'une subvention forfaitaire annuelle (libérée en 4 tranches trimestrielles). Cette subvention est calculée sur base de la formule de calcul reprise dans le décret du 10 juin 2021 régissant le nouvel APE.

Concernant la subvention forfaitaire unique APE, le montant initialement prévu en début d'année 2024 était de 741.364,79 €. Ce montant a été revu à la baisse en MB pour le porter à un montant de 737.537,68 €.

2.3. LES TAXES ET REDEVANCES LOCALES

Le contribuable les connaît bien. Chaque commune jouit d'une grande liberté en la matière, et veille naturellement à ajuster ces taxes à ses réalités de terrain.

Une taxe constitue aussi un instrument utile aux communes pour impulser des politiques. La taxe sur les immeubles inoccupés permet par exemple d'éviter l'apparition de chancres urbains susceptibles d'entraîner une série de phénomènes connexes nuisibles en termes de salubrité, de sécurité et d'image.

Cela étant dit, la finalité première d'une taxe est bien évidemment de faire rentrer de l'argent dans les caisses communales pour mener des politiques.

Cette catégorie de recettes locales est classiquement subdivisée en prestations et en recettes financières (dividendes).

Les **recettes de prestations** sont des rentrées récurrentes générées par les biens communaux (loyers, location de matériel, coupes de bois, baux de chasse, location d'essarts communaux, ...). Les redevances dues pour l'occupation de la voirie par les opérateurs des réseaux de gaz et d'électricité entrent également dans cette catégorie.

Les **recettes financières** sont principalement constituées de revenus de participations financières (dividendes gaz et électricité e.a.), de bénéfices des régies communales ...

2.3.1. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- Centimes additionnels au précompte immobilier : 2600 centimes
- Impôt personne physique : 8 %

2.3.2. TAXES COMMUNALES

Les règlements-taxes sont consultables sur le site web de la Commune à l'adresse suivante :

<https://www.hamois.be/vie-communale/services-communaux/service-des-finances/taxes-et-redevances/reglements-taxes>

Les principales taxes communales sont les suivantes :

- Ecrits publicitaires non adressés
 - Semestre 1/2023 :
 - 18 articles de rôles
 - Montant du rôle : 6.215,28 €
 - Semestre 2/2023 :
 - 15 articles de rôle
 - Montant du rôle : 5.043,11 €
- Panneaux publicitaires
 - 1 article de rôle
 - Montant du rôle : 7.537,50 € (exercice 2023)
- Immeubles bâtis inoccupés
 - 7 articles de rôle
 - Montant du rôle : 22.300 € (exercice 2023)
- Immondices
 - Forfait Exercice 2024 :
 - 3186 articles de rôles
 - Montant du rôle : 336.510 €
 - Kilos (Exercice 2023)
 - 2973 articles de rôle
 - Montant du rôle : 147.382,84 €
- Secondes résidences
 - 52 articles de rôle
 - Montant du rôle : 31.200 € (exercice 2024)

2.3.3. REDEVANCES COMMUNALES

Les règlements-redevances sont consultables sur le site web de la Commune à l'adresse suivante :

<https://www.hamois.be/vie-communale/services-communaux/service-des-finances/taxes-et-redevances/reglements-taxes>

Les principales redevances communales sont les suivantes :

- Redevance pour les garderies scolaires
0.35 €/15 minutes
- Redevance sur les repas scolaires

Repas complet maternel	2.50 €
------------------------	--------

Repas complet primaire	3.0 €
------------------------	-------

- Redevance pour les services offerts par l'Accueil Extra-Scolaire (AES)

Mercredi après-midi	Journée pédagogique ou stage inférieur à 4 jours	Stage
2.50 € si l'enfant quitte l'accueil extrasolaire avant 15h	10 €/journée	35 € - Stage de 4 jours
5.00 € si l'enfant quitte l'accueil extrasolaire après 15h		40 € - Stage de 5 jours

- Redevance pour l'accueil des enfants dans les plaines de vacances communales

	Enfants de 2.5 à 12 ans	Adolescents de 13 à 15 ans
Domicilié sur la Commune	35 €	60 €
Domicilié en dehors de la Commune	50 €	75 €

- Octroi de concessions
- Redevance permis d'urbanisme, déclaration de classe 3 etc.

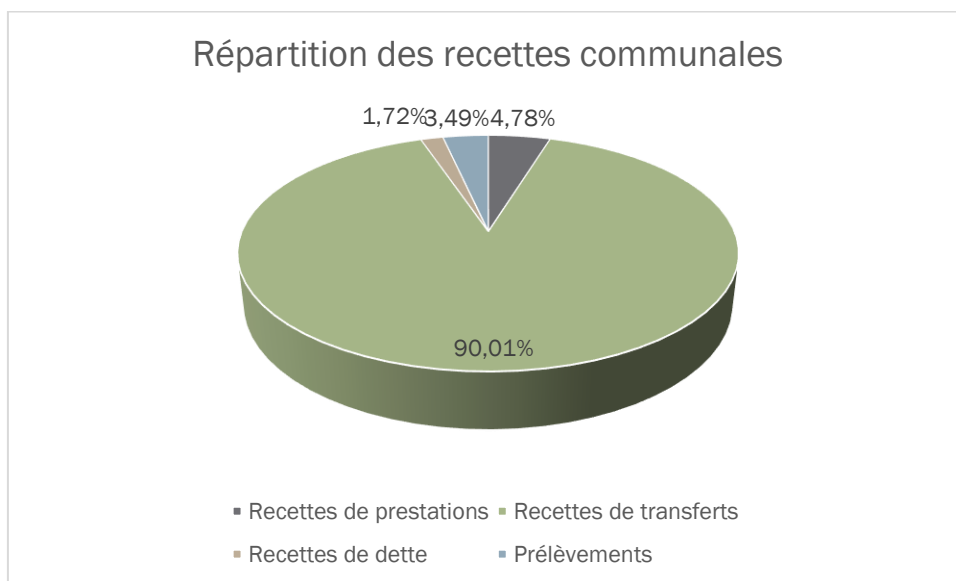
En 2024, le service « taxes communales », c'est aussi :

- Office wallon des déchets – préparation et élaboration des rapports pour :
 - FEDEM : questionnaire annuel adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers
 - Coût-vérité réel : Formulaire annuel adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers.
 - Coût-vérité budget : Formulaire annuel adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir.
- Assistance à la rédaction des règlements-taxi et des règlements-redevance
- Envoi des rappels de paiement (toutes taxes)
- Envoi de sommations (toutes taxes)
- Elaboration de plans de paiement : 30

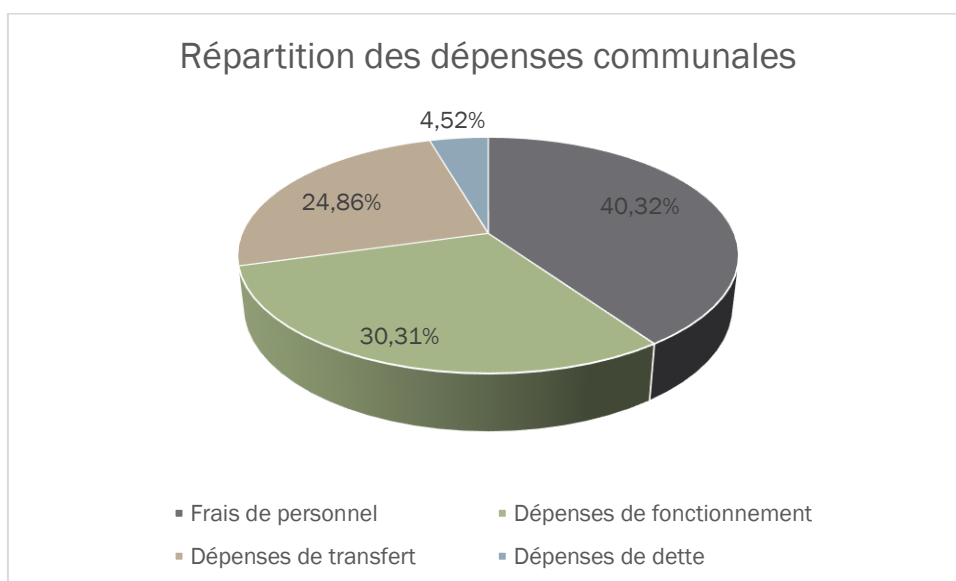
Depuis le 01/01/2024 et jusqu'au 31/10/2024, le Service des Finances pris plus largement et sans être exhaustif :

- 227 invitations à payer pour 118.279,10 € à percevoir
- 1462 mandats imprimés
- 893 demandes de bons de commande

4. Les dépenses communales



Les dépenses communales peuvent être classées en quatre catégories :



4.1 LES FRAIS DU PERSONNEL

Les dépenses de personnel assurent l'engagement et la rémunération des agents communaux, des mandataires ainsi que le paiement des assurances et des cotisations patronales.

Les frais de personnel prévus au budget 2024 s'élèvent à un montant total de 4.329.388,19 €, montant revu à 4.223.506.61 € en MB2, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **40,32 %**.

4.2 LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent à la commune d'assurer les frais de fonctionnement administratif et l'entretien des infrastructures.

Les dépenses de fonctionnement prévues au budget 2024 s'élèvent à un montant de 3.158.029,73 €, montant revu à 3.174.786,31 € en MB2, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **30,31 %**.

4.3 LES DÉPENSES DE TRANSFERT: DOTATIONS COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Les dépenses de transfert financent les nombreuses entités qui gravitent autour de la commune et qui en dépendent directement, comme par exemple les CPAS ou les zones de police.

Le Service Finances traite notamment de la tutelle financière prévue par le CDLD sur des entités telles que le CPAS et les Fabriques d'église ou encore l'octroi et le contrôle des subventions financières octroyées au monde associatif.

Les dépenses de transfert prévues au budget 2024 s'élèvent à un montant total de 2.491.140,37 €, montant revu à 2.604.014,36 € en MB2, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **24,86 %**.

4.3.1 SUBVENTIONS OCTROYÉES AU MONDE ASSOCIATIF

En 2024, plus de 30 dossiers de demande ont été transmis au Service des Finances/Marchés Publics. La Commune a octroyé des subsides en numéraire pour un montant global 82.594,13 € pour les associations locales, clubs sportifs et autres entités partenaires.

4.3.2 TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE

FABRIQUES D'EGLISE :

Dotations communales 2024

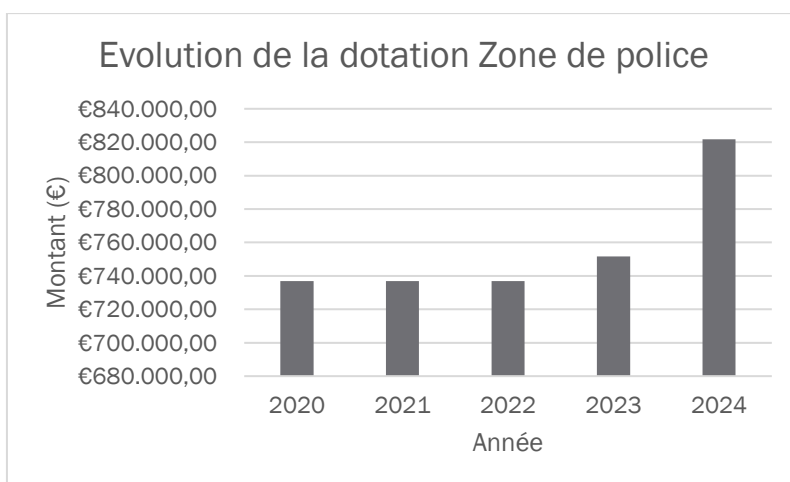
	Budget 2024	MB 1/2024
Fabrique d'Eglise de HAMOIS	€ 23.640,78	néant
Fabrique d'Eglise de NATOYE	€ 23.335,27	néant
Fabrique d'Eglise de SCHALTIN	€ 16.748,76	néant
Fabrique d'Eglise d'ACHET	€ 8.681,45	néant
Fabrique d'Eglise de SCY	€ 9.290,03	€ 3053,00

Fabrique d'Eglise de MOHIVILLE	néant	néant
Fabrique d'Eglise d'EMPTINNE	€ 13.313,03	néant

4.3.3 ZONE DE POLICE CONDROZ-FAMENNE

La dotation communale de la Commune de Hamois à la zone de police Condroz-Famenne s'élève à 821.725,48 € (budget 2024).

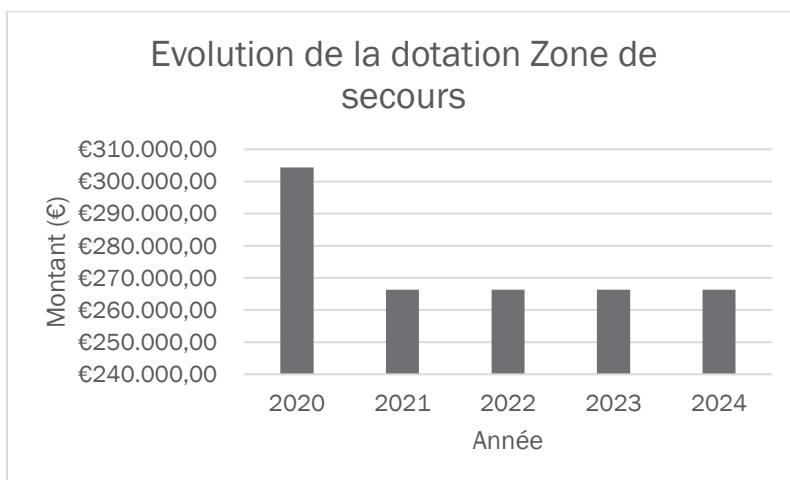
Evolution de la dotation à la zone de police sur les 5 dernières années :



4.3.4 ZONE DE SECOURS DINAPHI

La dotation communale de la Commune de Hamois à la zone de secours Dinaphi s'élève à 266.274,14 € pour 2024.

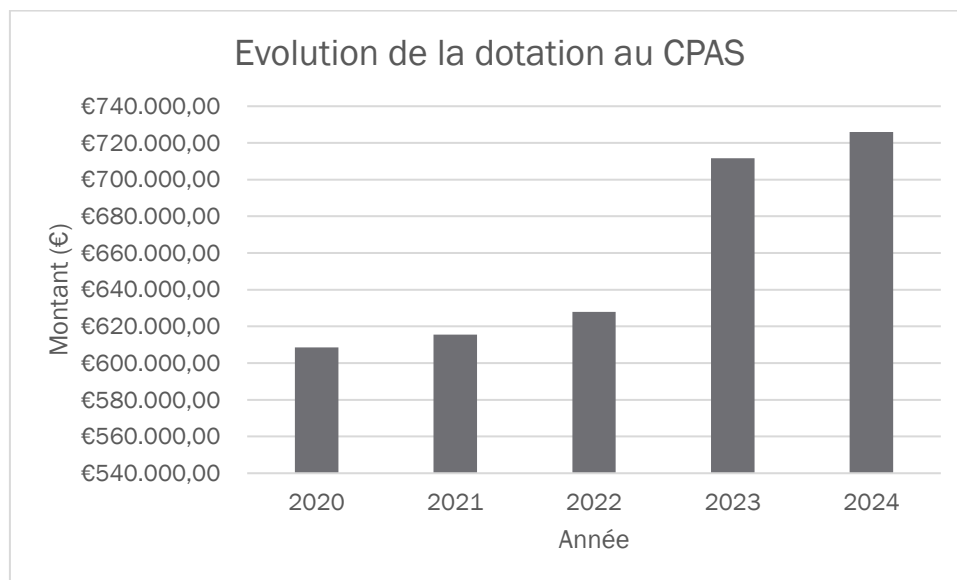
Evolution de la dotation à la zone de secours sur les 5 dernières années :



4.3.5 DOTATION CPAS

La participation de la commune s'élève à 725.980,22 € en 2024.

Evolution de la dotation au CPAS sur les 5 dernières années :



4.3.6 RCA

La participation de la commune s'élève à 310.050 € en 2024. Un montant additionnel de 85.000 € a été prévu en MB n°2.

4.4 LES DÉPENSES DE DETTE

Les dépenses de dette permettent de rembourser les charges d'emprunts contractés par la commune dans le cadre de ses investissements.

Les dépenses de dette prévues au budget 2024 s'élèvent à un montant total de 435.721,94 €, montant revu à 473.643,44 € en MB2, ce qui représente une part relative des dépenses communales (exercice propre) de **4,52 %**.

X. LES MARCHES PUBLICS

RAPPORT D'ATTRIBUTIONS 2024

Référence	Description	Procédure	Attribution	Attribué à	Montant de commande
MPC/2023/S/03	Désignation d'un ardoisier chargé de la maintenance des toitures, bardages et cheminées des bâtiments de la Commune, CPAS, RCA et Fabrique d'Église de Hamois (1 an)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	12/02/2024	TITEUX OLIVIER SPRL, Rue De La Tourlouette 7 à 5362 Achet	€ 26.257,00
IH/2023/S/05	AMO - BEP - Réalisation d'un cadastre de 8 églises	In House	12/02/2024	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 60.016,00
MP/dt/2023/F/17	Achat de dispensers sanitaires	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	12/02/2024	ETABLISSEMENTS GLORIEUX SA, Rue Du Bois Des Hospices 1 à 7522 Blandain	€ 1.861,59

IH/2023/S/06	AMO - BEP - Établissement d'une servitude au profit de la carrière d'Emptinne et rédaction d'une convention avec son exploitant	In House	12/02/2024	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 8.470,00
MPC/2023/F/03	Fourniture de matériel électrique pour les bâtiments de la Commune, CPAS et RCA (Stock - 1 an)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	19/02/2024	REXEL BELGIUM SA, Zuiderlaan 91 à 1731 Zellik	€ 10.302,07
MP/dt/2024/F/01	Fournitures pour élections législatives 2024	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	26/02/2024	UITGEVERIJ VANDEN BROELE NV, Stationslaan 23 à 8200 Sint-Andries	€ 4.231,90
MP/2023/T/11	Réfection de la toiture de l'église d'Emptinne	Procédure négociée sans publication préalable	11/03/2024	GENERAL TRAVAUX SCRL, Rue De Berlaimont 11/1 à 6220 Fleurus	€ 157.941,30

MP/2024/S/01	Désignation d'un auteur de projet - Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet	Procédure négociée sans publication préalable	11/03/2024	ATELIER PAYSAGE SPRL, Rue d'Achet 59A à 5362 Achet	€ 63.525,00
MP/2024/F/02	Accord-cadre : Location de petit et gros matériel	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)			€ 8.646,06
MP/2024/F/02	* Lot 1 (Petit matériel)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	11/03/2024	C.G.MAT SA, Rue Fontaine Saint-Pierre 1M à 5330 Assesse	€ 933,94
MP/2024/F/02	* Lot 2 (Gros matériel)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	11/03/2024	C.G.MAT SA, Rue Fontaine Saint-Pierre 1M à 5330 Assesse	€ 3.389,09

MP/dt/2024/S/03	Désignation d'un géomètre pour les relevés de terrains et démarches liées à un achat - Chêne Brulé à Hamois	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	11/03/2024	GEOPROJECT SNC, Rue St Denys 40 à 5330 Sart-Bernard	€ 2.904,00
MP/2024/S/03	Abattages et élagages d'arbres dangereux	Procédure négociée sans publication préalable			€ 3.025,00
MP/2024/S/03	* Lot 1 (Sécurisation de maisons par élagage)	Procédure négociée sans publication préalable	11/03/2024	ADRIEN BAUDOIN SPRL, Sur La Foret 5 à 5340 Sorée	€ 968,00
MP/2024/S/03	* Lot 2 (Sécurisation de la voirie par abattage)	Procédure négociée sans publication préalable	11/03/2024	ADRIEN BAUDOIN SPRL, Sur La Foret 5 à 5340 Sorée	€ 2.057,00

MP/dt/2024/S/02	Fourniture et montage de 4 pneus - tracteur Massey Ferguson	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	11/03/2024	QTeam - Ciney (SPIRLET SA), Avenue de Namur 47 à 5590 Ciney	€ 5.436,63
CDM-BEP/2024/1	CDM-BEP/2024/1 - Adhésion centrale Energie - Audits UREBA	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	25/03/2024	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 620,00
MP/2024/S/02	Désignation d'un auteur de projet - Travaux de voiries (entretien, voiries agricoles, PIMACI)	Procédure négociée sans publication préalable			€ 31.241,33
MP/2024/S/02	* Lot 1 (Entretien des voiries 2024)	Procédure négociée sans publication préalable	08/04/2024	ST ³ P - Service Technique du Territoire et de la Transition - Province de Namur, BP 50.000 à 5000 Namur	€ 17.181,82
MP/2024/S/02	* Lot 2 (PIMACI 2022/2024 - Réalisation d'un trottoir Rue Sainte-Barbe à Hamois)	Procédure négociée sans publication préalable	08/04/2024	ST ³ P - Service Technique du Territoire et de la Transition - Province de Namur, BP 50.000 à 5000 Namur	€ 7.404,96

MP/2024/S/02	* Lot 3 (Amélioration des voiries agricoles)	Procédure négociée sans publication préalable	08/04/2024	ST ³ P - Service Technique du Territoire et de la Transition - Province de Namur, BP 50.000 à 5000 Namur	€ 6.654,55
MPC/2023/S/04	Désignation d'un électricien chargé de travaux sur les installations électriques et internet des bâtiments communaux - 1 an, reconductible 2 fois	Procédure négociée sans publication préalable	15/04/2024	SRL EFLC - Florian EVRARD, Rue de Pondire, 7 à 5590 Ciney	€ 21.810,25
MP/2024/S/07	Assistance technique à la gestion du parc informatique « Bodyshopping » – Approbation de l'offre de	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	15/04/2024	CIVADIS SA, Rue De Neverlee 12 à 5020 Suarlee	€ 11.328,98
MP/2024/F/01	Accord-cadre 2024-2027 : Acquisition de fournitures scolaires pour les écoles communales de Hamois	Procédure négociée sans publication préalable		ETABLISSEMENTS FREDERIX SPRL, Chaussee De Vilvorde 80, Bte 3 à 1120 Neder-Over-Heembeek	€ 106.500,00
MP/dt/2024/F/02	Acquisition de signalisation de chantier	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)			€ 9.150,72

MP/dt/2024/F/02	* Lot 1 (Signalisation)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	29/04/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, Rue De L'arbre Saint-Michel 89 à 4400 Flemalle	€ 4.784,19
MP/dt/2024/F/02	* Lot 2 (Accessoires et Nadar)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	29/04/2024	PONCELET SIGNALISATION SA, Rue De L'arbre Saint-Michel 89 à 4400 Flemalle	€ 4.366,53
MP/2023/T/06	Rénovation énergétique de l'école de Hamois - UREBA exceptionnel 2021	Procédure ouverte			€ 618.155,98
MP/2023/T/06	* Lot 1 (Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries plus performantes)	Procédure ouverte	13/05/2024	DUMAY L. - CANARD ET FILS SA, Rue De Froidchapelle 12 à 5630 Cerfontaine	€ 327.057,52
MP/2023/T/06	* Lot 2 (Remplacement et isolation des toitures et des bardages)	Procédure ouverte	13/05/2024	TOITURE JACOBS SRL, Lindenallée, 45 à 4790 Burg-Reuland	€ 291.098,46

MP/dt/2024/F/03	Eclairage public – Aménagement de l'éclairage public du centre d'Hubinne - Coeur de Village	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	13/05/2024	SCHREDER, Pylonen de Kerf,	€ 8.626,62
MP/dt/2024/F/04	Eclairage public – Aménagement de l'éclairage public de la rue du Relais à Emptinne	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	27/05/2024	SCHREDER, Pylonen de Kerf,	€ 8.654,31
MP/2024/S/05	Désignation d'un auteur de projet - développement sportif - Plaine d'Hubinne	Procédure négociée sans publication préalable	27/05/2024	ATELIER PAYSAGE SPRL, Rue d'Achet 59A à 5362 Achet	€ 42.350,00
MP/2024/T/02	Aménagement de mobilier de bureau - Atelier de Cheumont	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	27/05/2024	NOËL BUREAU (Buro Partner), Route de Neufchateau, 74 à 6800 Libramont	€ 36.058,00
MP/2024/F/03	Accord-cadre - Fourniture de produits d'entretien pour bâtiments communaux - 1 an, reconductible 2 fois	Procédure négociée sans publication préalable	03/06/2024	ETABLISSEMENTS GLORIEUX SA, Rue Du Bois Des Hospices 1 à 7522 Blandain	€ 30.000,00

MP/2024/T/07	ORES - Nouveau raccordement rue d'Hubinne - Coeur de Village	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	17/06/2024	ORES SCRL, Avenue Jean Monnet 2 à 1348 Louvain-La-Neuve	€ 3.106,23
MP/dt/2024/S/07	Externalisation du nettoyage de l'atelier communal été 2024	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	24/06/2024	STASSE NETTOYAGE SCRL, Rue Du Busson 12 à 5580 Buissonville	€ 4.297,92
MP/2024/F/04	Accord-cadre : Fourniture de peintures et accessoires (1 an, reconductible 2 fois)	Procédure négociée sans publication préalable		ETABLISSEMENTS GUILMIN SA, Rue De La Plaine 5 à 6900 Marche-En-Famenne	€ 21.700,00
MP/dt/2024/F/05	Achat de manuels subsidiés et non-subsidiés - 2024/2025	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01/07/2024	DLivre SPRL, Rue Grande 67A à 5500 Dinant	€ 5.476,88
MP/dt/2024/S/06	Désignation d'un auteur de projet - Réalisation d'un plan d'aménagement de la cour d'école de Natoye	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01/07/2024	ATELIER PAYSAGE SPRL, Rue D'achet 59A à 5362 Achet	€ 8.228,00

IH/2024/S/01	AMO - BEP - Assistance pour dépôt de fiches projets PGRI	In House	08/07/2024	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE BUREAU ECONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR SC SCRL, Avenue Sergent Vrithoff 2 à 5000 Namur	€ 30.450,00
MP/2024/F/05/1	Fourniture d'enrobés hydrocarbonés, émulsions bitumeuses, sables et empierrements stabilisés, bétons (6 mois)	Procédure négociée sans publication préalable		FAMENNE ENROBES SA, Rue Saint- Isidore 101 à 6900 Marche-En-Famenne	€ 27.225,00
MP/dt/2024/F/06	Fournitures pour élections communales et provinciales 2024	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	15/07/2024	UITGEVERIJ VANDEN BROELE NV, Stationslaan 23 à 8200 Sint-Andries	€ 8.963,87
MP/2023/T/07	Création d'un espace de jeux et de sport de rue - Aménagement du Centre de Schaltin	Procédure ouverte	01/08/2024	EECOCUR SA, Rue Du Tronquoy 47 à 5380 Fernelmont	€ 973.398,42
MP/2024/S/08	Accord-cadre - Désignation d'un organisme de contrôle agréé - 1 an, reconductible 3 fois	Procédure négociée sans publication préalable		B.T.V. VZW, Neerveldstraat 109, Bus 6 à 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe	€ 76.702,56
MP/dt/2024/S/08	Accord-cadre - Location de cars avec chauffeur pour les voyages scolaires 2024/2025	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)			€ 11.224,50

MP/dt/2024/S/08	* Lot 1 (Trajets en autocar « courtes distances » (<30 km))	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01/08/2024	AUTOCARS ET AUTOBUS TOUSSAINT SPRL, Rue Des Ardennes 321 à 5570 Winenne	€ 5.612,25
MP/dt/2024/S/08	* Lot 2 (Trajets en autocar « longues distances » (30 à 200 km))	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01/08/2024	AUTOCARS ET AUTOBUS TOUSSAINT SPRL, Rue Des Ardennes 321 à 5570 Winenne	€ 5.612,25
MP/dt/2024/S/09	Fourniture et pose de pneus - grue DOOSAN (stock - 6 mois)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01/08/2024	QTeam - Ciney (SPIRLET SA), Avenue de Namur 47 à 5590 Ciney	€ 4.936,80
MP/dt/2024/F/07	Achat de 2 nouveaux photocopieurs avec contrat d'entretien	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	01/08/2024	RICOH BELGIUM NV, Medialaan 28A à 1800 Vilvoorde	€ 7.954,69
MP/dt/2024/T/01	Aménagement de mobilier de bureau - Service population	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	20/08/2024	NOËL BUREAU (Buro Partner), Route de Neufchateau, 74 à 6800 Libramont	€ 28.435,00
MP/2024/F/06	Achat d'éléments préfabriqués en béton	Procédure négociée sans	26/08/2024	LIZIN, Rue de la Fagne, 32 à 5330 Assesse	€ 18.033,42

		publication préalable			
MP/2024/S/10	Désignation d'un auteur de projet - Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité Place de la Grette à Natoye	Procédure négociée sans publication préalable	26/08/2024	ATELIER PAYSAGE SPRL, Rue D'achet 59A à 5362 Achet	€ 76.230,00
MPC/2024/S/02	Désignation d'un prestataire d'entretien des vitrages des bâtiments de la Commune, CPAS et RCA. – 1 an	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	26/08/2024	STASSE NETTOYAGE SCRL, Rue Du Busson 12 à 5580 Buissonville	€ 6.720,95
IH/2024/S/02	AMO - BEP - démolition des bâtiments de type RTG situés à Natoye - Esplanade des 4 vents	In House	02/09/2024	BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2, à 5000 Namur	€ 28.072,00
MP/dt/2024/S/12	Relevé de l'état des voiries communales - cadastre des voiries	Procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	ST ³ P - Service Technique du Territoire et de la Transition - Province de Namur, BP 50.000 à 5000 Namur	€ 14.240,00
MP/dt/2024/T/02	Réglage, entretien et réparation des portes sectionnelles de l'Atelier de Cheumont	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	16/09/2024	ACCESS SYSTEMS SPRL, Rue de l'Entreprise, 15 à 4530 Villers-le-Bouillet	€ 5.484,59

MP/2024/F/07	Fourniture de sel de déneigement (hiver 2024/2025)	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	07/10/2024	K+S Benelux NV/SA, Culliganlaan 2G, Box 1 à 1831 Diegem	€ 13.053,48
MP/dt/2024/S/13	Désignation d'un ingénieur en stabilité pour l'inspection d'un mur de soutènement sis à rue d'Achet, 73	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	14/10/2024	Havelange Bureau d'Études SPRL, Rue des Cerisiers, 1 à 6960 Manhay	€ 3.500,00
MP/2024/S/11	Désignation d'un prestataire de service d'épandage et de déneigement hivernal (2024/2025)	Procédure négociée sans publication préalable	21/10/2024	SPRL ENTREPRISE LOUIS BAUDOIN, Des Richots, 2 à 5360 Natoye	€ 43.076,00
MP/2024/S/12	Désignation d'un auteur de projet - Mise en oeuvre de la micro-zone d'activité économique de la Gozée à Natoye	Procédure négociée sans publication préalable	21/10/2024	C2 PROJECT, Chemin de la Maison du Roi, 30 D à 1380 Lasne	€ 49.852,00
MP/2024/S/09/1	Désignation d'un prestataire d'entretien des locaux de l'Atelier de Cheumont (1 an, reconductible 2 fois)	Procédure négociée sans publication préalable	21/10/2024	STASSE NETTOYAGE SCRL, Rue Du Busson 12 à 5580 Buissonville	€ 16.852,88
MP/dt/2024/F/09	Achat d'un PC portable et accessoires (assistante secrétariat)	Procédure négociée sans	21/10/2024	CIVADIS SA, Rue De Neverlee 12 à 5020 Suarlee	€ 2.213,21

		publication préalable			
MP/dt/2024/F/08	Accord-cadre - Fourniture de consommables informatiques - 1 an, reconductible 2 fois	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	04/11/2024	BELTA S.A., Chaussee D'asse 126, Bte A à 7850 Enghien	€ 7.368,61
MP/dt/2024/T/99	Remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation - 2024 - Hamois	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	04/11/2024	ORES,	€ 52.848,14
MP/dt/2024/T/03	Abattages et élagages d'arbres dangereux	Facture acceptée (marchés publics de faible montant)	18/11/2024	ADRIEN BAUDOIN SPRL, Sur La Foret 5 à 5340 Soree	€ 3.509,00

ENSEIGNEMENT

Mon Ecole, Mon Village

I. CORPS ENSEIGNANT

ECOLE ACHET / MOHIVILLE - Rue de la Creugette,12 - 5362 ACHET / Rue Albert-François de Maillen, 6 - 5361 MOHIVILLE

- Direction : 24 périodes
- **Implantation d'ACHET:**
 - Classes primaires : Trois classes organisées + 2 périodes d'aide complémentaire (* + 1P de primo arrivant et/ou FLA) + 1 période Missions collectives (SEE) + 5 périodes d'accompagnement personnalisé P1P2.
 - Classes maternelles : Deux classes organisées + 0 période d'aide complémentaire (*)
- **Implantation de MOHIVILLE:**
 - Classes primaires : Tois classes organisées + 8 périodes d'aide complémentaire (* + 0P de primo arrivant et/ou FLA) + 2 périodes Missions collectives (SEE) + 4 périodes d'accompagnement personnalisé P1P2.
 - Classes maternelles : Deux classes organisées + 0 périodes d'aide complémentair (*).

ECOLE de HAMOIS - Rue d'Hubinne n°1a à 5360 HAMOIS

- Direction : 24 périodes
- Classes primaires : Sept classes organisées + 17 périodes d'aide complémentaire (* + 0P de primo arrivant et/ou FLA) + 4 périodes Missions collectives (SEE) + 12 périodes d'accompagnement personnalisé P1P2.
- Classes maternelles: Quatre classes + 13 périodes + 1 période Primo.

ECOLE de SCHALTIN - Rue de l'Ancienne Commune n°5 à 5364 SCHALTIN

- Direction : 23 périodes avec 1 période de classe
- Classes primaires : Quatre classes organisées + 3 périodes d'aide complémentaire (* + 0P de primo arrivant et/ou OP de FLA) + 2 périodes Missions collectives (SEE) + 6 périodes d'accompagnement personnalisé P1P2.
- Classes maternelles : Trois classes organisées

ECOLE de NATOYE - Chaussée de Namur n°23 à 5360 NATOYE

- Direction : 24 périodes
- Classes primaires : Cinq classes organisées + 11 périodes d'aide complémentaire (* + 6P de primo arrivant et/ou 1P de FLA) + 3 périodes Missions collectives (SEE) + 9 périodes d'accompagnement personnalisé (P1P2).
- Classes maternelles: Trois classees organisées + 13 périodes d'aide complémentaire + 2 périodes de primo arrivant.
- Classe DASPA: dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants : Octroi de 12 périodes d'aide complémentaire pour l'école de NATOYE

Aides complémentaires:

- Natoye: 1 emploi de puéricultrice APE 4/5ème temps
- Hamois: 1 emploi de puéricultrice APE 4/5ème temps
- Schaltin / Achet: 23H30: d'aide maternel sur fonds propres
- Mohiville: 12h00 d'aide maternel sur fonds propres

MAITRES SPECIAUX :

- Maître d'éducation physique : 53 périodes (dont 5 x1P en P5 depuis cette année)
- Maître de Psychomotricité : 28 périodes
- Maître de Morale : 12 périodes
- Maître de Religion catholique : 12 périodes
- Maître de Religion islamique : 3 périodes
- Maitre de Religion orthodoxe: 1 période
- Maître de CPC et de dispense :
 - CPC : 22 périodes
 - Dispense : 12 périodes
- Maître de seconde langue (néerlandais) : 34 périodes

II. EVOLUTIONS DE CARRIERE

Nominations à titre définitif à partir du 01/04/2024

- 1 en maternel
- 24/26 en psychomotricité

Personnel en DPPR

- Deux institutrices en primaire
- Une institutrice en maternel

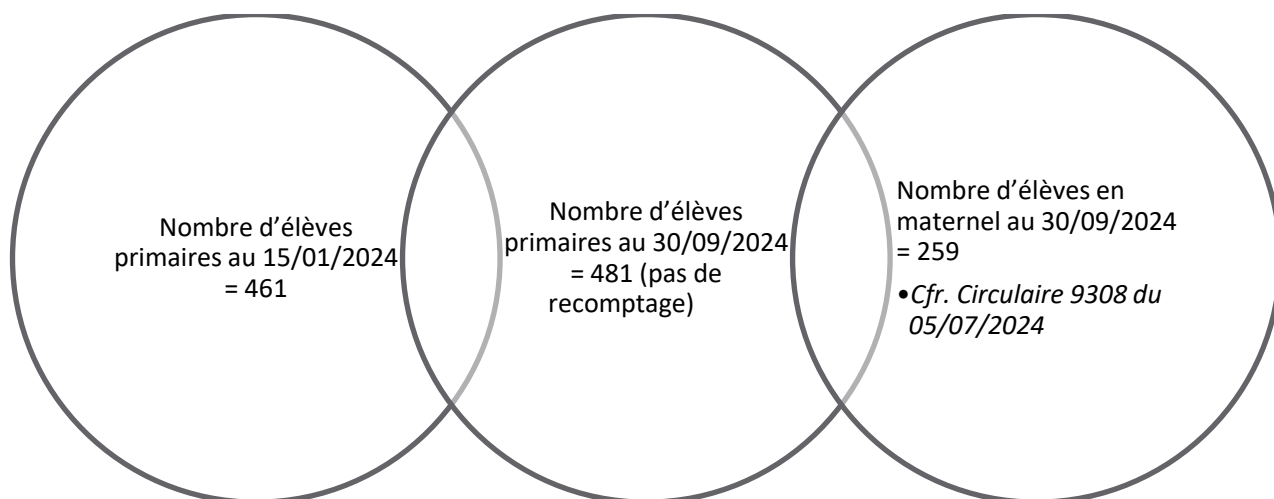
Personnes pensionnées en 2024

- Une institutrice primaire

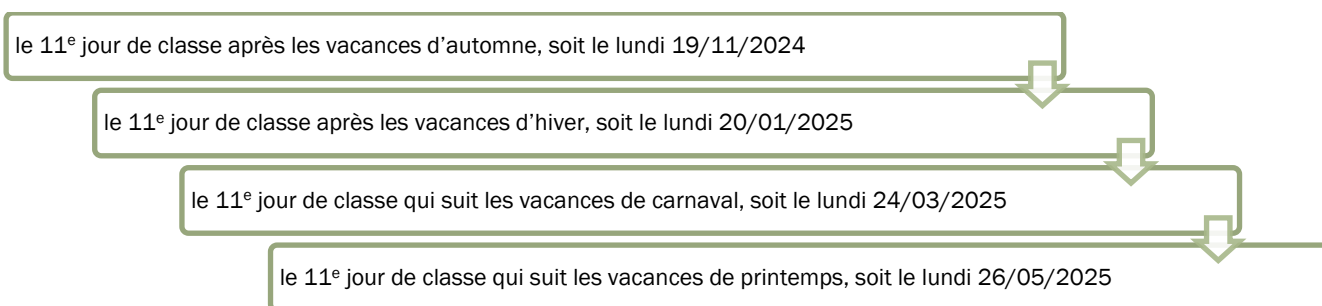
Congé pour mission

- Une institutrice primaire, au CECP

III. ENCADREMENT



Quatre augmentations de cadre en maternelle, sont prévues au cours de l'année scolaire 2023/2024 :



Les emplois supplémentaires ainsi obtenus sont maintenus jusqu'au 04/07/2025

La réforme des rythmes scolaires à partir de la rentrée 2024/2025

- Rentrée: 26/08/2024
- Congé d'automne: 21/10/2024 au 01/11/2024
- Congé d'hiver: 23/12/2024 au 03/01/2025
- Congé détente: 24/02/2025 au 07/03/2025
- Vacances de printemps: 28/04/2025 au 09/05/2025
- Fin de l'école: 04/07/2025

LETTRE DE MISSION

Accord unanime du C.C. de confier aux directeurs (trices) une lettre de mission, valable de 2018 à 2024, qui spécifie leur mission générale et leurs missions spécifiques ainsi que les priorités qui leurs sont assignées en fonction des besoins de l'établissement qu'ils (elles) sont appelé(e)s à gérer (article 30 du décret du 02.02.2007 fixant le statut des directeurs).

RÈGLEMENT DE TRAVAIL

Approuvé par la CO.PA.LOC. du 09/06/2021 et le Conseil communal du 28/06/2021.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (ROI)

Approuvé par le Conseil communal du 10/10/2022. Remarque: un nouveau ROI est en cours de réalisation.

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DU PO

Approuvé par le Conseil communale du 30/08/2020.

Ce règlement s'applique aux élèves, parents, enseignants et à toutes personnes se trouvant dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

V. DEPÊCHES ET CIRCULAIRES

DÉPÊCHES DE MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (C. FR) 2024

Deux puéricultrices à 4/5 temps dans l'enseignement maternel : **A.P.E.**

Période d'autorisation d'engagement : 26/08/2024 au 04/07/2025.

Engagement : deux agents nommés

DÉPÊCHE DE MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (C. FR) 2024

néant

DÉPÊCHES DE MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (C. FR) 2024

néant

STATUT DES MEMBRES DU PERSONNEL SUBSIDIÉ DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNÉ

Cfr. Décret du 6 juin 1994.

VI. COMMISSIONS

CO.PA.LOC.

- Les commissions paritaires locales sont composées d'un nombre égal de représentants des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales; leur nombre respectif s'élève à 6 dans les communes de moins de 75.000 habitants
- Les représentants communaux sont : législature 2018-2024
 - @WARZEE-CAVERENNE Valérie, Bourgmestre
 - @PESESSE-GROTZ Anne-Laure, Echevine de l'Enseignement
 - @WILMOTTE Marc, Directeur general
 - @COLLARD Florine, Conseillère communal
 - @LECLERCQ Pascal, Conseiller communal
 - @LEMOINE Lucien, Conseiller communal

Conseils de participation

- Décret du 24.07.1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental
- Article 1 : arrêter d'un C.P. pour les établissements suivants :
 - @NATOYE / HAMOIS / SChALTIN /ACHET-MOHIVILLE
- Article 2 : arrêter comme suit du nombre de représentants des différentes catégories :
 - @membres de droit : 3
 - @représentants du personnel d'éducation : 3
 - @représentants des parents : 3
 - @représentants de l'environnement : 3
- Article 3 : de ne pas faire appel à des représentants des élèves
- Article 4 : Membres de droit
 - @Chefs d'établissements, délégué du PO et membres représentant l'environnement social, économique et culturel.

Adhésion à l'ASBL "Conseil de l'enseignement des communes et provinces" de l'Union des Villes et Communes belges

- Mme PESESSE-GROTZ Anne-Laure, échevine de l'instruction publique, est mandatée par le Conseil communal pour participer aux assemblées du conseil de l'enseignement

Adhésion aux Pôles territoriaux

- Adhésion à la nouvelle convention de coopération avec l'école Les Forges de Ciney - :
Conseil communal du 05/09/2022

VII. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

1. SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE À L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.

Les élèves à prendre en compte seront les élèves régulièrement inscrits au 15 janvier 2023 comptabilisés à 100 % pour le primaire et 3^{ième} maternel et à 88,6 % pour le maternel (1^{ière} et 2^{ième}).

Depuis l'année scolaire 2004-2005, les subventions sont en outre différenciées en fonction de l'indice socio-économique (ISE) et de la taille de chaque implantation. Le pourcentage maximum de différenciation est de 10 % ; selon le classement de l'implantation, le taux réel des subventions varie donc entre 90 et 110 % du taux de base.

Subvention gratuité de l'enseignement maternel ordinaire : 60,13€ par élèves régulièrement inscrit au 30/09/2023.

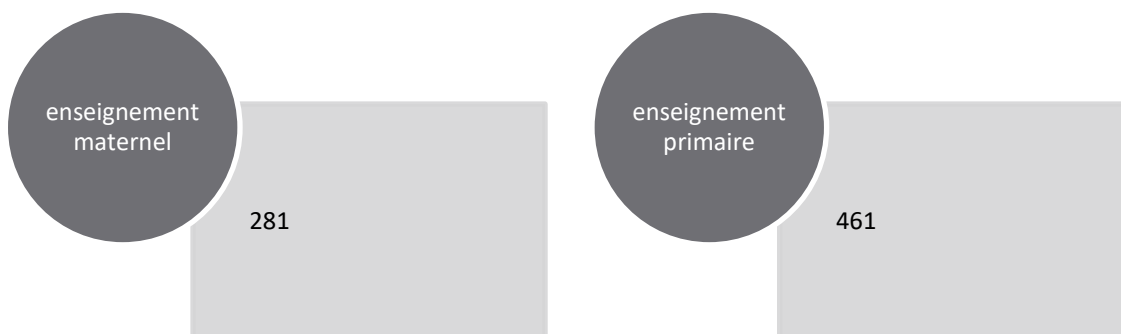
Nouvelle subvention gratuité de l'enseignement primaire ordinaire (P1P3) : 76,31€ par élèves régulièrement inscrit au 30/09/2023. Cfr circulaire : 8866.

Une subvention spécifique est attribuée aux directeurs sans classe pour l'année 2024/2025=91,58€ par élève régulièrement inscrit au 15/01/2024.

Indice socio-économique moyen des implantations – art. 4 du décret du 30.04.2009 organisant un encadrement différencié. Calcul basé sur les données relatives à l'inscription des élèves au 15.01.2023.

14	17	17	16	19
5623 - chée de Namur 23 NATOYE	5619 - rue A.F. de Maillen 6 MOHIVILLE	5620 - rue de la Creugette 12 ACHET	5621 - rue d'Hubinne 1A HAMOIS	5622 - rue de l'Ancienne Com. 5 SCHALTIN

2. LA POPULATION SCOLAIRE AU 15/01/2024 :



3. UTILISATION DES SUBVENTIONS ET PART COMMUNALE

a) Fournitures classiques:

Intervention de 83 par élève en primaire P1 à P3 (dont 65€ cfr circulaire 8866), 58€ par élève en primaire P4 à P6 et 58€ par élève en maternelle (circulaire 8157 du 24/06/2021 décret du 24 juillet 1997, modifié par le décret du 14 mars 2019).

ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN	Classe DASPA	Fournitures cours philosophiques
M: 1.600€ P: 4.421€	M: 1.400€ P: 4.860€	M: 3.280€ P: 10.997€	M: 3.200€ P: 8.220€	M: 2.280€ P: 5.549€	500€	500€

Frais de voyages scolaires, excursions, classes de plein air:

Intervention de 20€ par élève primaire et de 20€ par élève en maternelle (dont 10€ cfr circulaire 8157) + 250€ par classe organisée.

ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
M: 1.040€ P: 2.040€	M: 1.040€ P: 2.090€	M: 2.890€ P: 4.950€	M: 2.320€ P: 3.780€	M: 1.770€ P: 2.560€

Fournitures scolaires pour le plumier des enseignants(es):

Intervention de 65€ par classe organisées

ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
325€	325€	715€	650€	455€

Achat de manuels et de logiciels

HAMOIS	ACHET/MOHIVILLE	NATOYE	SCHALTIN
4.751,00€	4822,00 €	5.105,00 €	3.474,00 €

Décret du 7 février 2019, relatif à l'agrément et la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire

Cours philosophiques

HAMOIS	ACHET/MOHIVILLE	NATOYE	SCHALTIN
3.927,518€	2.952,05 €	2.849,37 €	2.079,27€

Décret du 12 juin 2001

b) Aide spécifique aux directions d'école sans classe (décret du 02.02.2007) :

ACHET / MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
18.630,00€	18.900,00€	16.380,00€	transformation en capital période: 5P/S

c) Excursions :

Ce volet a été adapté aux besoins et est intégré dans les « *Frais de voyages scolaires, excursions, classes de plein air* ».

d) Bassin de natation:

SCHALTIN	ACHET / MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE
3.750,00€	3.000,00€	4.250,00€	4.300,00€

e) Surveillance de midi :

L'allocation pour surveillance de midi s'élève désormais à 6,50 €, quels que soient les titres des personnes appelées à assurer ces surveillances.

ACHET / MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE	SCHALTIN
3.102,72€	3.102,72€	3.325,60€	2.058,24€

f) Pharmacies :

SCHALTIN	ACHET	MOHIVILLE	HAMOIS	NATOYE
200€	200€	200€	300€	300€

g) Frais de réception et de représentation:

Si besoin réel et immédiat : sera examiné par le Collège communal.

h) Soutien au Comité scolaire:

Si besoin réel et immédiat : sera examiné par le collège communal.

i) Location pour l'utilisation du hall omnisports de NATOYE:

Toutes les sections de l'entité utilisent les salles précitées pour le cours de gymnastique.

Taux horaire : 6,00 € pour le hall omnisports de NATOYE.

Facturation entre le mois de janvier et le mois d'octobre 2024.

j) Achat matériel nouvelle pédagogie (PdP):

Si besoin réel et immédiat : sera examiné par le collège communal.

k) CROSS Communal – selection + finale:

Collations saines pour tous les enfants de primaire du PO pour leur engagement sportif communal, la location d'un car et l'achat de t-shirt : 1.742,49€

l) Mission du Conseiller en prévention/délégué à la protection des données:

Un montant forfaitaire de 2.396 euros est octroyé par tranche entamée de 350 élèves calculée sur la base du nombre d'élèves régulièrement inscrits au 15 janvier 2022 dans l'ensemble des écoles d'un même pouvoir organisateur.

PO

7.803,00€

Décret-programme du 12 décembre 2018

m) Journée de conférence pédagogique PO du 17/05/2024:

Prise en charge de la restauration, des boissons et du moment de convivialité : 1.900,00€

n) Journée de formation du personnel des écoles (cuisine et entretien) dans le cadre de la
pédagogique PO du 19/05/2024:

Prise en charge de la restauration, des boissons et du formateur : 1.664€

PERMIS D'URBANISME	108
Délivrance par le Collège communal :	89
o Nouvelles habitations :	22
ACHET	8
EMPTINNE	1
HAMOIS	5
NATOYE	2
MOHIVILLE	4
SCHALTIN	2
SCY	0
o Autres :	67
ACHET	7
EMPTINNE	6
HAMOIS	22
NATOYE	13
MOHIVILLE	5
SCHALTIN	11
SCY	3
Refus par le Collège communal :	2
Dossiers déclarés irrecevables :	2
Délivrance par le Fonctionnaire délégué :	12
o Rénovation énergétique du hall 1 du centre sportif et aménagement du parking	1
o Rénovation et régularisation de l'école communale de Mohiville	1
o Construction d'une cabine électrique par ORES	2
o Transformation d'un bâtiment scolaire en milieu d'accueil à Natoye	1
o Abattage d'arbres	2
o Régularisation de la pose d'un caniveau de chute par Infrabel	1
o Pose d'une adduction d'eau entre Ohey et Ciney par la SWDE	2
o Pose de collecteurs d'eaux usées, d'une station de pompage par l'INASEP	1
o Creusement de mares	1
Refus par le Fonctionnaire délégué :	0
Permis délivrés sur recours par le Ministre :	1
Permis refusés sur recours par le Ministre :	2
PERMIS D'URBANISATION	2
Délivrance par le Collège communal :	1
Refus par le Collège communal :	0
Refus par le Ministre sur recours :	1
PERMIS UNIQUES	7
Délivrance par le Collège communal :	7

Refus par le Collège communal :	0
Délivrance par les Fonctionnaires technique et délégué :	0
Refus par les Fonctionnaires technique et délégué :	0
Recours - délivrance par le Ministre :	0
Recours - refus par le Ministre :	0
PERMIS D'ENVIRONNEMENT	0
Délivrance par le Collège communal :	
Délivrance par le Fonctionnaire technique :	
DECLARATIONS DE CLASSE 3 :	72
o Citernes à gaz :	16
o Citernes à mazout :	6
o Stations d'épuration individuelles :	17
o Combinés citerne à gaz et station d'épuration individuelle :	8
o Combiné citerne à mazout et station d'épuration individuelle:	1
o Eexploitation agricole bovine :	3
o Détention de chevaux ou ânes :	0
o Détention de moutons :	0
o Commerces/réparations de véhicules automobiles :	0
o Commerces/réparations de bateaux :	1
o Transformateurs électriques :	2
o Station télécommunications (antennes GSM) :	7
o Boulangerie/pâtisserie :	2
o Piscines en location :	2
o Forage géothermique :	5
o Produits phytopharmaceutiques :	1
o Dépôts compostage déchets verts :	1
CERTIFICATS D'URBANISME	3
Certificats d'urbanisme n° 1 :	1
Certificat d'urbanisme n° 2 :	2
DEMANDES NOTARIALES	188
Renseignements urbanistiques :	171
Divisions :	17
TOTAL	
PERMIS D'URBANISME	122
Délivrance par le Collège communal :	85
o Nouvelles constructions :	25
ACHET	1
EMPTINNE	3
HAMOIS	3
NATOYE	2
MOHIVILLE	5
SCHALTIN	10

SCY	1
o Autres :	60
ACHET	6
EMPTINNE	12
HAMOIS	17
NATOYE	4
MOHIVILLE	9
SCHALTIN	7
SCY	5
Refus par le Collège communal :	13
Dossiers déclarés irrecevables :	6
Délivrance par le Fonctionnaire délégué :	15
o Aménagement de la 1ère phase de voirie par le BEP dans le cadre de l'extension du parc d'activité économique de Ciney-Hamois "Condrols" à Emptinne	
o Construction d'un nouveau passage inférieur par INFRABEL à Natoye	
o Construction de 6 cabines électriques par ORES	
o Aménagement de la plaine St-Remacle à Schaltin	
o Aménagement d'une mare didactique à la plaine d'Hubinne	
o Aménagement de 15 mares	
o Démolition de la salle du village d'Achet	
o Aménagement de la plaine d'Hubinne à Hamois	
o Transformation et extension de la crèche des P'tits Loups à d'Emptinne	
o Abattage d'un arbre à Natoye	
Refus par le Fonctionnaire délégué :	0
Recours délivrés par le Ministre :	2
Recours refusé par le Ministre :	1
PERMIS D'URBANISATION	1
Délivrance par le Collège communal :	0
Refus par le Collège communal :	1
PERMIS UNIQUES	6
Délivrance par le Collège communal :	0
Refus par le Collège communal :	2
Délivrance par les Fonctionnaires technique et délégué :	2
Refus par les Fonctionnaires technique et délégué :	1
Recours - délivrance par le Ministre :	1
Recours - refus par le Ministre :	0
PERMIS D'ENVIRONNEMENT	2
Délivrance par le Collège communal :	2
Délivrance par le Fonctionnaire technique :	0
DECLARATIONS DE CLASSE 3 :	83
o Citernes à gaz :	25
o Citernes à mazout :	8
o Stations d'épuration individuelles :	20

o Combinés citerne à gaz <u>et</u> station d'épuration individuelle :	5
o Combiné citerne à mazout <u>et</u> station d'épuration individuelle:	0
o Elevage de bovins :	2
o Détention de chevaux ou ânes :	2
o Détention de moutons :	2
o Commerces/réparations de véhicules automobiles :	0
o Transformateurs électriques :	11
o Station télécommunications (antennes GSM) :	1
o Atelier de menuiserie :	2
o Forage géothermique :	2
o Autres dépôts :	3
CERTIFICATS D'URBANISME	3
Certificats d'urbanisme n° 1 :	2
Certificat d'urbanisme n° 2 :	1
DEMANDES NOTARIALES	211
Renseignements urbanistiques :	200
Divisions :	11

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.) : Rapport d'activités

Nombres de réunions : 5 séances

- 06 novembre 2023 – 29 janvier 2024 – 11 mars 2024 – 13 mai 2024 – 09 septembre 2024

Principales activités :

- Remise d'avis sur demandes de permis :
 - Permis d'urbanisme : 7
 - Permis unique : 1
 - Permis d'urbanisation : 1
 - Avis sur un site à réaménager : 1
- Suivi des décisions urbanistiques sur les dossiers soumis à l'avis de la CCATM
- Mise à jour de la liste des arbres et haies remarquables
- Projet de guides pratiques sur l'hébergement touristique et l'habitat léger

Composition de la CCATM :

O	PRESIDENT : WANBECQ Marc
---	--------------------------

EFFECTIFS

1^{ers} SUPPLEANTS

2^e SUPPLEANTS

O BAUDOIN Chantal	O YSEBAERT Dany	O GRAFE Dominique
O DEGOTTE Jean-Paul	O JOTTARD André	O HORWART André
O JACQUES Dominique	O WATHELET René	

O MARTEAUX Etienne	O BONNECHERE Marcel	O CHILIATTE José
O NOEL Dominique	O MOUREAU Muriel	O DUCHATEAU Sophie
O PERAT Larissa	O FAMEREE Cédric	O THURN VALSASSINA Hedwige

« Quart communal »

O MONJOIE Anne-Sophie	O DE KEERSMAEKER Laurent	O PROESMANS Marie-Dominique (<i>remplaçante de NIGOT Anne le 27 juin 2022</i>)
O ROLAND Pierre-Henri	O WARZEE-CAVERENNE Valérie	O ALHADEFF Serge

Voix consultatives

- O JADOT David, échevin de l'urbanisme
- O BERTRAND Cédric, échevin de la mobilité
- O MELANCON Julie, conseillère en urbanisme
- O GEORGES Sophie, conseillère en urbanisme

ESSARTS COMMUNAUX

Location d'essarts communaux dans notre entité :

- Année 2023 : Application des coefficients 3,79 (Condroz Namur) et 3,18 (Famenne Namur) pour la location des essarts communaux dans notre entité (M. B. du 08.12.2022).
- Année 2024 : Application des coefficients 3,98 (Condroz Namur) et 3,34 (Famenne Namur) pour la location des essarts communaux dans notre entité (M. B. du 15.12.2023).

Relocations :

- Pas de relocation générale, ni ponctuelle pour la période du 01.11.2023 au 31.10.2024.

XIII. PCDR

ACTIVITES 2024



Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²
2013	2013	Suite aux élections communales, le quart communal a été recomposé le 18 février 2019 La partie citoyenne a fait l'objet d'une actualisation au Conseil communal le 17 février 2020.	2021 (nouvelle mouture liée à la Circulaire 2020/01 relative au PCDR)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ³	Réunions de CLDR	Nombre de présents	
	Cérémonie des vœux communaux (activité facultative)		
	Réunion 1 : 18 janvier 2023		6 présents (3 excusés)
	Réunion 2 : 19 juin 2023		3 présents
	Réunion 3 : 19 septembre 2023		3 présents (4 excusés)
	Réunion 4 : 13 novembre 2023		4 présents – REPORTEE FAUTE DE QUORUM
	Réunion 5 : 23 novembre 2023		8 présents
	Groupes de travail		
	GT chemins et sentiers : 22 novembre 2023		9 personnes
	GT Patrimoine 1 : 17 janvier 2023		4 présents (1 excusé)
	GT Patrimoine 2 : 9 février 2023		4 présents
	GT Patrimoine 3 : 28 février 2023		5 présents

¹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

² Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

³ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

	GT Patrimoine 4 : 16 mars 2023		4 présents
	GT Patrimoine 5 : 28 mars 2023		4 présents
	GT Patrimoine 6 : 16 mai 2023		5 présents
	GT Patrimoine 7 : 30 mai 2023		4 présents (2 excusés)
	GT Patrimoine 8 : 8 juin 2023		3 présents (3 excusés)
	GT Patrimoine 9 : 29 août 2023		5 présents (1 excusé)
	GT Patrimoine 10 : 10 octobre 2023		4 présents
	GT Patrimoine 11 : 28 novembre 2023		5 présents (1 excusé)
	GT Village de Scy : 16 février 2023		9 présents
Réflexion sur l'opération de développement rural			
Introduction	L'année 2023 a marqué la finalisation du budget participatif qui a vu trois projets être récompensés mais aussi le démarrage (et la quasi finalisation) des travaux de la Place d'Emptinne, projet emblématique du PCDR. L'étude d'avant-projet de la Maison Rurale Polyvalente est bien lancée et en décembre, la commune s'est vue octroyer une nouvelle demande de convention-faisabilité pour l'aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité dans le Centre du village d'Achet.		

Les réunions de CLDR	Réunion 1 : 18 janvier 2023 Cette première réunion de l'année était composée d'un ordre du jour particulièrement dense. Outre le traditionnel état d'avancement des projets du PCDR, la CLDR a joué son rôle de Comité de sélection en analysant la recevabilité des dossiers dans le cadre du budget participatif avant de remettre un avis sur la fiche-projet actualisée relative à l'aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité dans le cœur du village d'Achet. Réunion 2 : 19 juin 2023 Réunion exceptionnelle organisée en visio-conférence par et pour les 6 communes du futur Parc Naturel Cœur de Condroz. Au programme, la présentation et une remise d'avis sur le rapport d'incidences environnementales du Parc Naturel. Réunion 3 : 19 septembre 2023 Réunion inter-CLDR organisée avec la Commune d'Havelange, cette rencontre a permis aux Hamoisais de visiter la toute nouvelle Maison Rurale Polyvalente d'Havelange de manière à pointer les aspects positifs et les éléments à améliorer pour le futur projet qui verra le jour à Hamois. Les deux Commissions ont ensuite échangé autour de deux thématiques spécifiques : la réhabilitation des chemins et sentiers et le budget participatif. Réunion 4 : 13 novembre 2023 – reportée faute de quorum Réunion 5 : 23 novembre 2023 Cette réunion avait pour objectif principal la présentation et la remise d'avis sur la fiche-projet actualisée relative à l'aménagement de la Place de la Grette à Natoye. C'est ensuite une première esquisse de la future Maison Rurale Polyvalente qui a été présentée et débattue avant le traditionnel état d'avancement des projets du PCDR.
----------------------	---

Les groupes de travail	<i>L'ODR ne se résume pas aux réunions de CLDR. C'est ainsi que 13 réunions de groupes de travail ont été organisées.</i> <u>Le groupe de travail chemins et sentiers</u> s'est réuni à 1 seule reprise dans le but d'analyser des dossiers d'ouverture de chemins et sentiers à soumettre au Collège communal mais aussi transmettre aux participants des informations importantes en lien avec cette thématique. Cette réunion a permis de renforcer les liens avec le groupe citoyen. <u>Le groupe de travail Patrimoine</u> s'est réuni à 11 reprises en 2023 de manière à poursuivre ses travaux initiés depuis 2012 et plus précisément la réalisation d'un inventaire du Petit Patrimoine Populaire Wallon (réponse à l'appel à projets lancé par le Ministre Colin, en partenariat avec l'AWAP). La mise en œuvre du projet Bibliotheca Hamois-Achet, initié avec l'intercommunale IMIO, a ainsi été finalisé et présenté à la population. <u>Un groupe de travail consacré au nouveau Comité de village de Scy</u> s'est également réuni une fois avec pour objectif d'apporter des réponses aux besoins et attentes des habitants du village, dans la foulée de leur projet déposé dans le cadre du budget participatif.
------------------------	--

	Programme de travail 2024 La CLDR sera amenée à accompagner et remettre des avis sur le travail des auteurs de projets pour : - L'aménagement de la Plaine d'Hubinne (dossier cœur de village) - La création d'une maison rurale polyvalente à Hamois - L'aménagement du cœur de village de Schaltin - L'aménagement de la Place de la Grette à Natoye - Différentes informations seront données sur des thématiques présentes dans le PCDR et dans certaines de ses fiches-projets. Ont été choisis et dans l'ordre de priorité : 1. La démarche Pollec et le PAEDC 2. Le Plan de Cohésion Sociale 3. L'extension du zoning de Biron Le principe des visites de terrain et des réunions décentralisées sera maintenu. Les groupes de travail suivants poursuivront leurs réflexions en accentuant les retours larges vers la population : - GT patrimoine - GT Chemins et sentiers - GT Cœur de village de Schaltin - GT Biodiversité
Propositions de projets à entreprendre dans les 3 prochaines années	
Numéro fiche-projet	14
Intitulé du projet	Esplanade des Quatre vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés.
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2024-2026. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.
Numéro fiche-projet	17
Intitulé du projet	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2024. En attente d'une convention-faisabilité.
Numéro fiche-projet	36
Intitulé du projet	Développement de logements intergénérationnels
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	2025. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.

XIV. LOGEMENT

MISSIONS DU SERVICE

La Conseillère en logement a été engagée le 1^{er} juillet 2020, en collaboration avec la commune de Havelange, et assure un mi-temps sur chaque commune pour gérer la matière du Logement.

Programmes communaux en matière de logement (ancrage communal)

Le gouvernement Wallon octroie des subventions aux communes en vue de la création de logements publics. Les communes travaillent de concert avec les divers opérateurs du logement pour créer ces logements publics.

Chaque année la commune organise une réunion de concertation avec les opérateurs immobiliers afin de faire le point sur la situation des logements publics et les projets éventuels.

Il y a actuellement 82 logements publics sur la commune de Hamois.

La commune remplit son obligation des 2 logements de transit.

Salubrité

Sur base du Code Wallon de l'Habitation Durable – Arrêté du Gouvernement Wallon du 30 août 2007

Le Service Public de Wallonie - Département du logement peut être sollicité pour effectuer des enquêtes de salubrité. Les enquêteurs se rendent sur place et réalisent une analyse poussée du logement pour déceler d'éventuels problèmes intrinsèques au logement (humidité, stabilité...) mais ils vérifient également que les logements ont une superficie minimale, que les pièces sont suffisamment éclairées et que certains critères de sécurité sont respectés. Ces analyses sont appliquées à toutes les créations de logements mais visent en priorité les logements destinés à être mis en location pour éviter les marchands de sommeil.

Généralement ces enquêtes de salubrité sont initiées suite aux plaintes des locataires.

Trois enquêtes de salubrité ont été sollicitées auprès du Service Public de Wallonie / Département du Logement - Direction des Etudes et de la Qualité du Logement (SPW).

L'une a déclaré un bien inhabitable / améliorable et le propriétaire semble avoir pallié aux manquements ; une vérification a donc été sollicitée auprès du SPW pour confirmer que le bien était désormais salubre.

Pour les deux autres dossiers les conclusions d'enquêtes ne sont pas encore connues.

Salubrité et sécurité publique basées sur l'Article 135 de la Nouvelle Loi Communale

Lorsque la salubrité ou la sécurité publique sont en jeu, la Bourgmestre a le devoir de prendre des mesures pour imposer au propriétaire en cause de pallier aux manquements.

Cette législation est relative aux constructions, aux arbres, aux nuisibles... qui engendreraient un risque pour la sécurité ou la salubrité publique.

Un arrêté de Police a été dressé pour imposer à un propriétaire de sécuriser un entrepôt/garage pour éviter l'effondrement de celui-ci et y empêcher l'accès. Ledit garage a été démoli ; la situation est donc sécurisée.

Un autre arrêté de police a été dressé pour ordonner l'assainissement d'un gîte au vu de la présence d'animaux nuisibles au sein de celui-ci. Des interventions de traitements ont été réalisées par une société spécialisée ; le dossier est toujours en cours.

Bâtiments inoccupés

Un listing des bâtiments inoccupés est réalisé dans le but de pallier le manque de logements en Wallonie. En effet, il est nécessaire d'inciter les propriétaires de biens inoccupés à les remettre sur le marché de l'immobilier au plus vite. Cela évite également les chancres sur la commune et de ce fait des problèmes de salubrité et de sécurité publique.

Lors de l'envoi des constats d'inoccupation aux propriétaires des biens, il leur est expliqué la possibilité de mettre leur bien en gestion à l'Agence Immobilière Sociale.

Une taxe est d'application pour les propriétaires qui laissent leur bien à l'abandon, celle-ci s'élève à 100€ par mètre courant de façade à chacun des niveaux inoccupés pour la 1^{ère} taxation (150€ la 2^{ème} taxe et 180€ les suivantes). Toutefois, rares sont les cas où une taxe est appliquée.

Généralement les biens inoccupés sont en passe d'être mis en vente, en instance de succession, en travaux...etc.

Douze 1^{er} constats ont été dressés.

Deux 2^{ème} constats ont été dressés.

Quatre 3^{ème} constats ont été dressés.

Sept taxes ont été appliquées.

En 2022, la commune a adhéré à l'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés comme proposé par le Gouvernement Wallon.

Cet accord permet à la commune d'avoir accès aux données de consommation d'eau et d'électricité inférieures ou égales à 5m³ et 100KW par an. Toutefois, il ne prévoit pas de permettre d'établir la taxe communale sur les immeubles inoccupés.

Le Conseil communal a donc décidé, en sa séance du 2 septembre 2024, d'adhérer à l'accord fiscalité.

Le but de cet échange de données entre les GRD et exploitants (ORES, SWDE et AIEC) est de pouvoir utiliser les données afin d'établir la taxe communale sur les immeubles inoccupés et ainsi d'étayer les dossiers.

L'AIEC, ORES et la SWDE ont adhérents également à cet accord.

Secondes résidences

Hamois comptabilise 52 secondes résidences en 2024.

Une taxe annuelle est d'application et s'élève à 600€ par an.

RAPPORT ANNUEL 2024 POUR LE SERVICE PATRIMOINE

Le service patrimoine s'occupe :

- **De la vente** de biens communaux ;
- **De la mise à disposition** de biens communaux ;
- **De l'acquisition** de biens. La commune a acquis :
Un terrain afin d'agrandir la Plaine Sportive d'Hubinne située dans le centre d'Hamois notamment pour offrir de nouvelles infrastructures

Un terrain Chaussée de Liège

Une partie de parcelle afin de pouvoir implanter une cabine électrique dans le cadre du nouvel aménagement de la Place d'Emptinne

Une propriété, appartenant à la Fabrique d'église et sur laquelle est implantée une chapelle, afin de pallier un problème de sécurité publique. La chapelle va pouvoir être réhabilitée et le patrimoine de la commune conserve.
- **De la location** de biens.
- **Des baux emphytéotiques.** La commune établit notamment des baux avec ORES pour l'implantation des cabines électrique sur domaine privé communal.
- **De la gestion des forêts.**
Les forêts communales sont certifiées PEFC
Des récoltes de semences de hêtre commun ont lieu dans certains bois
Certains territoires sont loués pour les chasses (Les baux courent de 2022 à 2031)
Une vente de bois marchand, comportant 2 lots, ainsi qu'une vente de bois de chauffage, comportant 31 lots, ont eu lieu ;
- **De la vérification des débits de boissons et de tabacs.**

XV. LE SERVICE TRAVAUX

INTRODUCTION

Dans le cadre de cette année 2024, le Service Travaux a poursuivi ses missions d'entretien, aménagement, équipement, embellissement, sécurisation et constructions d'infrastructures.

Le Service Travaux a mené un changement au niveau de son organisation et sa structuration. Cela a été marqué par le déménagement du Service au niveau de l'Atelier de Cheumont et une réorganisation complète du site pour plus d'efficacité.

Le Service Travaux est reconnaissant pour la confiance apportée et remercie chaque membre du service pour l'implication permettant la concrétisation de nos missions. Celles-ci ont pu également faire l'objet d'une intégration au sein du Service d'1 personne devant réaliser des peines de travail ainsi que l'accueil de 4 étudiants au travers « Été solidaire ».

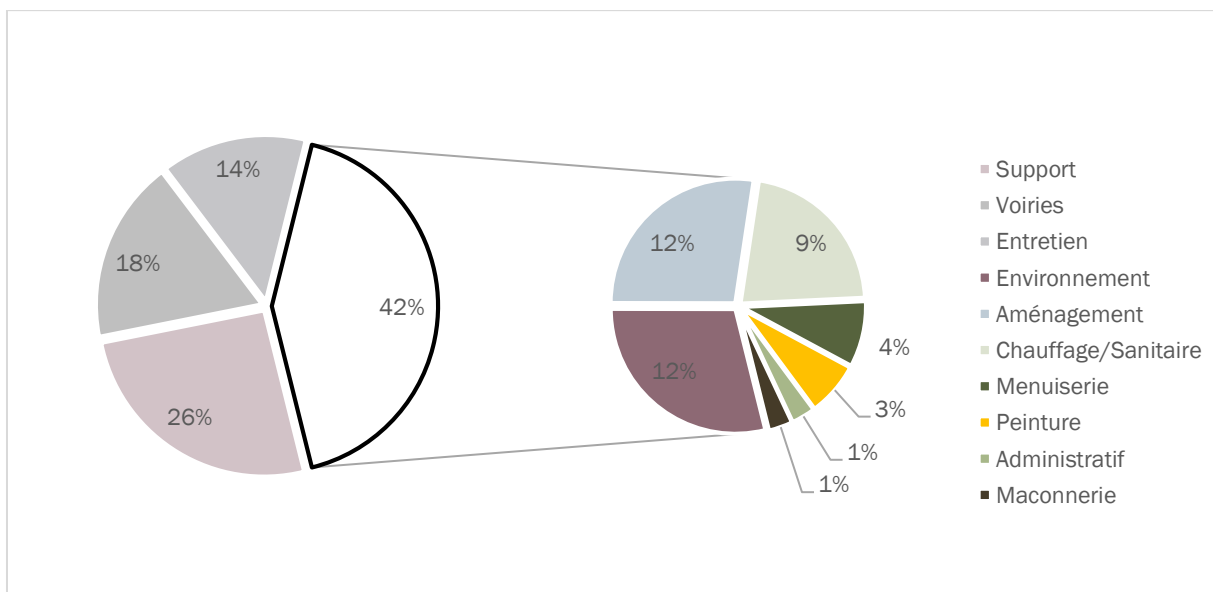
ACTIVITÉS

Le bilan découle sur la concrétisation de projets clés tels que le curage d'un tronçon du Saint Remacle, aménagements des espaces verts de l'école de Hamois, Natoye, Schaltin et le parking de l'administration communale, trois chantiers de filet d'eau, l'implantation d'une plaine de jeux à Vivaise, la réhabilitation de caveaux au cimetière de Schaltin, les travaux d'été au niveau des écoles communales, la réfection partielle du mur du cimetière de Mohiville ainsi que la création d'un aménagement extérieur aux ateliers de Cheumont.

Cela a pu être mené à bien en parallèle des interventions récurrentes telles que l'entretien des espaces verts, cimetières, forêts, voiries, bâtiments et support aux diverses manifestations.

L'encadrement des chantiers est également assuré au niveau de la plaine d'Hubinne, la place d'Emptinne et l'extension de l'atelier de Cheumont. Un suivi des chantiers du zoning de Biron ainsi que de la rue Sur le Mont est mené en cas de problématique. Par ailleurs, ce n'est pas moins de 39 chantiers déclarés sur la plateforme POWALCO pour lequel le suivi a été assuré.

Il a été répertorié 345 demandes dont la répartition est la suivante (%/Cellule) :



Il est à noter que le volet « bâtiment » (42% ventilé) fait l'objet d'une organisation structurée au travers des demandes d'information permettant un suivi administratif complet.

En outre, le Service Travaux a mené 43 enterrements (Nbr/cimetière) :

ACHET	2	NATOYE	12
EMPTINNE	4	SCHALTIN	9
HAMOIS	12	SCY	2
MOHIVILLE	2		

DONNÉES D'EXPLOITATION

Le budget mobilisé par le service travaux dans le cadre de ses missions est de l'ordre de 275.000€ et se ventile au travers les groupes d'activité suivants :

Service travaux	59%	Funérailles	2%
Ecoles	15%	Culte	1%
Signalisation routière et bande de circulation	6%	Service Administratif (commune rue du Relais 1)	1%
Sports	3%	Curage	1%
Parcs et Plantation	3%	Enlèvement et traitement des immondices	1%
Bâtiments patrimoine privé (crèche, gendarmerie, rue du relais 6, rue St martin 6...)	3%	Désinfection, Nettoyage	1%
		Sylviculture	1%

La répartition de l'activité propre au Service Travaux (49%) est liée à la mobilisation des articles budgétaires suivants (€TVAc) :

Achat outillage equip atelier	9.652,63 €	Lutte c/neige et verglas	59.506,35 €
Cadastre des Voiries	3.500,00 €	Prest.de tiers pour batiments	729,03 €
Carburant vehicules voirie	16.015,62 €	Prest.de tiers.rep.outillage	1.391,11 €
Entretien batiments voirie	4.057,67 €	Prest.tiers pour vehicules	11.189,34 €
Entretien batiments voirie	1.436,81 €	Tvx ord. de voirie	35.063,36 €
Entretien vehicule voirie	12.469,30 €	Vetements	2.766,15 €
Loc.entret.materiel technique	4.272,40 €		

A titre informatif, les acteurs listés ci-dessous ont été retenus à la suite de 413 consultations concrétisées. Ils ont donc participé au fonctionnement de l'administration :

Achéne Recyclage	CGMAT	Ferme du Relais	Les bétons du	Poncelet-
ACT	ChristiaensAuto	Garage Picard	Polissou	Signalisation
Allmat	Industries	Gravaubel	LightElec	Oteam
Animals Pest	Colruyt	Guilmin	Lizin	Renault Motors
Control	Comfort Energy	Herbiet	LMV	Rexel
Au Bleu Sarrau	Covalux	HM Sewertech	Louis Baudoin	Sarrij pneus
Autosécurité	Culligan	Services	Manutan	Spirlet
Batiproc	Dachelet	Isaprod	Manuval	Stasse
Baudoin Adrien	Dannemark	ICT	Marcin François	STG Induscabel
BCA	Dardenne	Jardisart	Marteaux Etienne	Sud Motor
Beck M et F	Debry	K+S	Mioli	Supersanit
Bep-environnement	Debry Carrosserie	Kaiserkraft	MOS Benelux	Technolit
Bertini	DESCO	Lambert	Niezen	Titeux
Bouwens remy	Distilub	Leboutte	Nutal	Vandaco
BPR Cars Services	Ecodream	Lecomte-Fossion	Olivier Titeux	Vandaele
Bricolux	EFLC-Evrard	Lecot	Orga-Havelange	Viateq
BTV	Empreinte	Leloux-Laurent	Pépière du	Virage
Bureau Havelange	Facq	Lenaerts-	Fontenau	Wansart
Carlier	Famenne betons	Blommaert	Poncelet	Warzee et Cie
Cegeo	Famenne Enrobes	Lens Car	Poncelet	Warzee Hubert

PERSPECTIVES

Le Service Travaux souhaite poursuivre la mise en œuvre des chantiers de filets d'eau. Par ailleurs, l'inscription de projets au travers le Plans de Gestion des Risques d'Inondation seront à concrétiser sur la période 2025-2027. La poursuite du cadastre des voiries devra permettre de planifier les interventions en concertation avec les acteurs externes et les équipes internes. Nous pourrions organiser la mise en œuvre régulière des Règlement Complémentaire de Roulage. En parallèle, nous poursuivrons les aménagements extérieurs du site de Cheumont afin de permettre d'assurer une logistique optimale pour ce qui est des entrées (matières premières) ainsi que des sorties (regroupement déchets).

Nous souhaitons poursuivre notre organisation en étendant le mode de fonctionnement des fiches d'intervention et intégrer celles-ci au travers un outil informatique permettant d'optimiser la traçabilité ainsi que la planification. Celui-ci devra être en lien avec la création de notre « magasin » au sein des ateliers de Cheumont. Par ailleurs, nous serons amenés à porter des projets tels que la pose de filets d'eau, la poursuite des campagnes d'exhumation, l'implantation de massif de vivaces, etc.

Il est actuellement fait le constat de difficultés concernant l'aboutissement de nos procédures de marché public. Nous serons attentifs sur l'actualisation de nos cahiers spéciaux de charges, que ce soit pour les prestations de service, travaux ou fournitures. Une ressource humaine complémentaire pourrait s'avérer nécessaire.

De manière générale, nous serons amenés à réaliser différents états des lieux afin de permettre d'établir une vue sur les investissements à venir (véhicules, équipements, voiries, axes de ruissellement, etc.). Un cadastre du patrimoine immobilier et de ses équipements s'avère également indispensable.

Un point d'attention sera porté sur l'accueil de nouveaux collègues et sur la valorisation de chaque membre du service travaux. Une formation relative au travail en hauteur sera dispensée prochainement.

GESTION DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'accueil du mercredi après-midi

Accueil organisé tous les mercredis de 12h30 à 18h à l'Office de la culture.

Encadrement :

Une accueillante présente de 12h à 18h et une accueillante présente de 12h30 à 16h30.

Une accueillante supplémentaire de 12h30 à 16h30 depuis la rentrée scolaire 2024.

Les partenariats mis en place en 2024 :

RCA des sports de Hamois : cours de parkour proposés aux enfants.

ASBL Jin Chi : activités musicales.

ASBL Nature à Moi : animations autour et avec les chevaux.

Plan de cohésion sociale d'Hamois : organisation de goûters intergénérationnels depuis la rentrée scolaire 2024-2025.

Excursion organisée :

Après-midi à la plaine de jeux intérieure « Pirouette » à Jambes à l'occasion de la Saint-Nicolas.

	Nombre d'enfants		
	Minimum	Maximum	Moyenne
<i>Maternelles</i>	6	18	10.59
<i>Primaires</i>	7	14	9.65
<i>Total</i>	15	30	20.23

Accueil du matin et du soir dans les écoles

Accueil organisé dans chaque école de 7h à 8h et de 16h à 18h.

Encadrement :

Une accueillante référente dans chaque école communale, donc 5 au total, et 6 bénévoles réparties dans les différentes écoles afin d'épauler les accueillantes référentes entre 16h et 17h.

Formations suivies par les accueillantes référentes :

- Formation « Ma place d'accueillant.e face aux besoins des jeunes enfants de 2.5 ans à 6 ans en ATL » organisée par l'ONE.
- Plusieurs réunions organisées sur l'année avec les accueillantes.

Application APSchool :

Poursuite de la mise en place et gestion de l'application APSchool pour la prise de présences des enfants et les paiements.

Journée Extrascool :

Journée du 24 janvier qui met à l'honneur les accueillants extrascolaires. Présence de livres d'or dans les écoles à destination des parents. Certaines accueillantes ont organisé un apéritif avec les enfants.

Offre d'emploi :

Publication d'une offre d'emploi afin de recruter des accueillants extrascolaires volants qui pourraient assurer les remplacements.

Nombre d'enfants
accueillis :

Ecoles	Matin (7h – 8h)	Soir (16h – 18h)
<i>Achet</i>	4 à 10 enfants	9 à 31 enfants
<i>Hamois</i>	10 à 25 enfants	29 à 80 enfants
<i>Mohiville</i>	6 à 11 enfants	10 à 36 enfants
<i>Natoye</i>	6 à 13 enfants	14 à 38 enfants
<i>Schaltin</i>	5 à 13 enfants	17 à 50 enfants

Journées pédagogiques

Accueil organisé lors des journées pédagogiques des écoles communales de 7h30 à 18h à l'Office de la culture.

7 journées d'accueil organisées. Les journées sont encadrées par les accueillantes référentes des écoles.

- Stage vacances d'automne
 - Stage vacances de détente
 - Stage vacances de Printemps
- Organisation de Place aux enfants le 21/10 dans le village de Mohiville

Stages

Congé de détente :

Du 4 au 8 mars 2024 (5 jours).

Partenariat avec l'ASBL Jin Chi : 1h d'activités musicales par jour.

Subsides reçus de l'ONE dans le cadre des PAD (partenariats automne-détente).
49 enfants.

6 animatrices.

3 groupes réalisés en fonction de l'âge des enfants.

Vacances de printemps :

6, 7 et 8 mai 2024 (3 jours).

Stage nature.

32 enfants.

5 animatrices.

Mise à jour du site internet de la commune.

Communications avec et vers les associations, ASBL, clubs sportifs, parents, écoles (tous réseaux confondus) en contact avec l'accueil temps libre sur le territoire communal.
Rédaction du rapport d'activité et du plan d'action annuel.

Formation de la coordinatrice ATL : formation de base pour les nouveaux coordinateurs accueil temps libre, formation relative aux référentiels, formation sur la rédaction des actes administratifs.

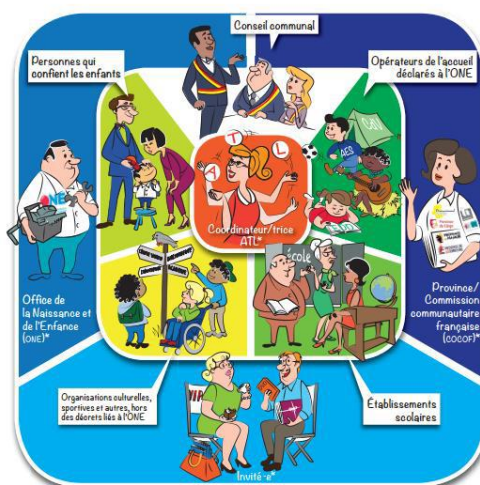
Participation de la coordinatrice ATL aux plateformes provinciales des CATL.

Réalisation du bilan de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) en vue de son renouvellement en 2025.

3 réunions de CCA (janvier, juin, octobre) :

La Commission Communale de l'Accueil

Une assemblée qui œuvre pour un accueil de qualité
des enfants (2,5 à 12 ans) durant leur temps libre



Un outil de la Plateforme communautaire ATL - Janvier 2018 - Créé et disponible sur www.plateforme-communautaire-wall.be - Éditeur responsable : Plateforme communautaire CATL - Graphisme : Sophie Van den Bergh

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le Conseil communal des enfants compte 12 élus de cinquième et sixième primaire. Ceux-ci se rassemblent 2 fois par mois afin de travailler sur la mise en place de leurs projets.

La prestation de serment a eu lieu le 22 novembre 2023.



Les projets du Conseil communal des enfants

Présence au goûter de Noël intergénérationnel le 20 décembre 2023.

Aide au service lors du goûter des aînés le 17 avril 2024.

Organisation d'une journée d'animation avec les centres Croix-Rouge de Natoye et de Sainte-Ode le 2 mai 2024.

Organisation d'une rencontre avec les conseils communaux des enfants de Ciney et Havelange le 29 mai 2024.

Organisation d'un bal de fin de 6^{ème} primaire le 28 juin 2024.



Organisation d'un tournoi de foot pour les enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaires le 1^{er} juillet 2024.

Installation d'un banc de l'amitié dans chaque école (début du projet).

IV. Petite enfance

Mise à jour des données concernant les milieux d'accueil.

Mise à jour du site internet de la commune.

Suivi des demandes de pompiers.

Suivi des courriers et des demandes concernant les milieux d'accueil.

Suivi des travaux pour la création du co-acceuil au sein de l'école communale de Natoye.

Organisation de l'inauguration du co-acceuil situé au sein de l'école communale de Natoye.

V. Evènements organisés par le service enfance

Chasse aux oeufs au bois de Cheumont

Organisation d'une grande chasse aux oeufs au bois de Cheumont, à Hamois, le lundi 1^{er} avril, lundi de Pâques.

Presque 200 enfants participants.

Participation de la confrérie de la Gatte d'or pour l'apéritif et du patro de Schaltin pour l'encadrement des enfants et la préparation.



Place aux enfants à Emptinne

La matinée « Place aux enfants » a eu lieu le samedi 19 octobre 2024 dans le village d'Emptinne. 48 enfants y ont participé et ont pu découvrir différents métiers comme garagiste, boulanger, apiculteur, fermier, échevin, guide nature ou encore policier. Les animateurs des patros de Hamois et Schaltin étaient présents afin d'assurer l'encadrement des enfants.

VI. Plaines communales

Les plaines communales ont eu lieu du 22 juillet au 9 août 2024.

Un grand changement dans les plaines communales cette année : elles ont changé de lieu. Les plaines se sont déroulées à l'école communale de Hamois. Les enfants et les animateurs ont ainsi pu profiter d'une infrastructure plus grande et les tout-petits d'un espace qui leur était spécialement dédié : une bulle rien que pour eux.

Plusieurs activités étaient prévues chaque semaine : châteaux gonflables, Ludimax (plaine de jeux intérieure) ou activité avec les chevaux avec l'ASBL Nature à Moi pour les plus jeunes et le domaine de Chevetogne pour les plus grands. Le vendredi : le traditionnel pain saucisse et le camion de glace du Mont Blanc Cinacien.

Beau succès pour les plaines dans ces nouvelles infrastructures. 79 enfants la première semaine, 87 la deuxième et 89 la dernière semaine.

La coordinatrice et la cheffe des plaines étaient à la tête d'une équipe de 16 animateurs.



Gestion des salles

Prise de contact, gestion des réservations, du planning, des conventions et de la facturation des activités organisées à l'Office de la culture de Hamois, suivi du projet de rénovation.

Activités hebdomadaires organisées à l'Office de la culture (hors vacances scolaires)

Lundi de 9h à 10h : Tai Chi

Lundi de 9h30 à 15h30 : Atelier des lundis de la convivialité - couture, tricot, jeu de société, bricolage

Lundi de 18h à 20h : Pilates

Mardi de 10h à 11h : Danse Nia

Mardi de 19h15 à 20h30 : Yoga

Mercredi de 9h à 10h15 : Yoga

Mercredi de 10h30 à 11h30 : Pilates

Mercredi de 15h à 17h : Eveil musical

Mercredi de 18h15 à 20h45 : Yoga

Jeudi de 18h30 à 19h45 : Yoga

Jeudi de 17h30 à 20h : Musique

Jeudi de 20h à 22h : Danse

Vendredi de 9h à 11h45 : Yoga

Vendredi de 14h à 15h : Danse pour les résidents du SAJA

Samedi de 9h30 à 12h : Eveil musical

Samedi de 17h à 18h : Danse Nia

Dimanche de 10h à 12h : karaté

Activités occasionnelles

Dépistage visuelle de l'ONE

Réunions des Arsouilles

Réunion des ADMR

Réunion de la Commission Communale de l'Accueil

Réunion du Conseil Communal des Enfants

Marché du gratuit organisé par le SEL d'Hamois



SIÈGE : rue d'Hubinne, 3/5, 5360 Hamois – 083/ 61.53.60.

cpas.hamois@cpas-hamois.be

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Présidente : Madame Françoise DAWANCE, chaussée de Marche, Emptinne - 0495/85.73.42

francoise.dawance@hamois.be

Membres :

Madame	LIBION	Josée	Rue de la Tourlouette, 9, Achet
Monsieur	DIEUDONNE	Stéphane	Rue d'Emptinne, 3, Emptinne
Madame	CHERMANNE	Christine	Rue des Prés, 36, Schaltin
Monsieur	NIHOUL	Louis	Rue Chérumont, 1, Mohiville
Madame	BEUGNIER	Natacha	Rue des Genêts, 1, Hamois
Monsieur	MACORS	Philippe	Rue de Miécrot, 38, Hamois
Monsieur	DEWEER	Didier	Rue Chant d'Oiseaux, 20, Natoye
Monsieur	GEORGES	Philippe	Rue de Philipeville, 66, Hamois

Madame Valérie WARZE-CAVERENNE, Bourgmestre, peut siéger aux réunions du Conseil de l'Action sociale avec voix consultative.

LE PERSONNEL

La Directrice générale :

- Véronique DACHELET

083/ 61.53.64

Les travailleurs sociaux :

- Françoise ARTS, 083/61.53.62
pour Emptinne et Natoye.
Pour le service Médiation de dettes
- Patricia GOFFIN, 083/61.53.61
pour Hamois, Achet, Mohiville, Schaltin, Scy.
- Nathalie COOREMANS, 083/ 61.53.65
pour la réinsertion professionnelle, l'I.L.A. (Initiative locale d'Accueil)
- Caroline LEBAILLY, 083/ 61.53.67
Pour le service Médiation de dettes
- Apolline COLLARD, 083/ 61.53.67
Service social de 1^{er} ligne

La Cheffe de projet – Plan de cohésion sociale

- Apolline COLLARD 083/61.53.67

L'employée administrative :

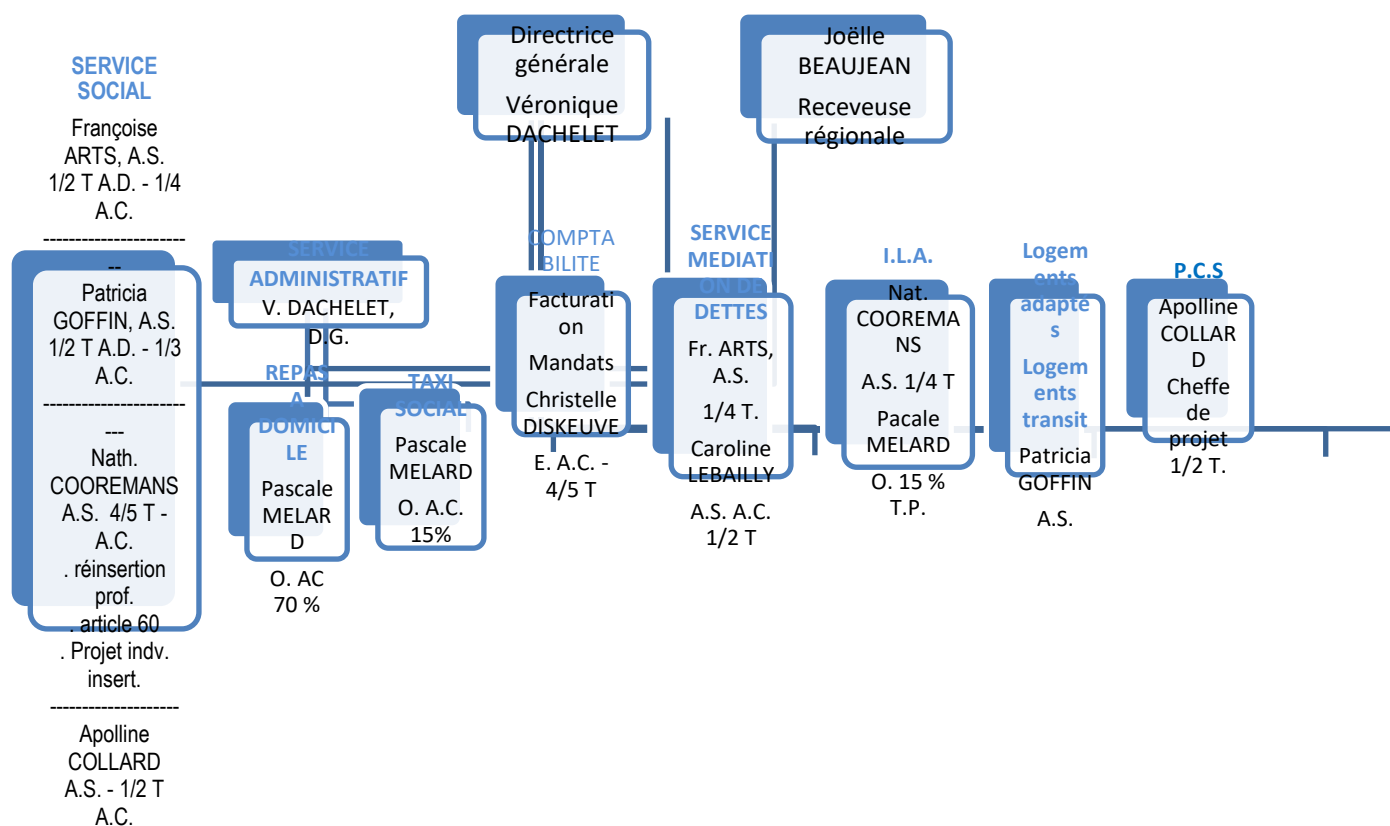
- Christelle DISKEUVE 083/ 61.53.60

L'ouvrière attachée aux services « distribution de repas » et « taxi social » :

- Pascale MELARD

La Receveuse régionale :

- Joëlle BEAUJEAN, Administration communale de Hamois - 083/ 61.52.40



Le résultat global : un aperçu sur 10 ans ...

Année	Résultat budgétaire	Résultat comptable
2013	24.692,03 €	73.655,18 €
2014	26.608,09 €	68.123,03 €
2015	2.322,01 €	44.009,55 €
2016	0.00 €	47.673,06 €
2017	48.276,09 €	101.055,89 €
2018	-12.508,67 €	42.995,98 €
2019	-47.559,98 €	20.827,48 €

2020	9.576,40 €	86.142,53 €
2021	2.714,82 €	92.424,05 €
2022	-13.730,99 €	141.611,86 €
2023	93.017,67 €	163.901,29 €

Le résultat de l'exercice propre :

Résultat budgétaire (Droits nets – engagements) =
1.793.141,84 € - 1.738.724,72 € = 54.417,12 € = BONI

Résultat comptable (Droits nets – imputations) :
En 2023 : 1.793.141,84 € - 1.673.569,52 € = 163.901,29 € = BONI

Le résultat des exercices antérieurs :

2023 : 212.537,51 € - 175.350,40 € = 37.187,11 € = BONI

Le résultat global : exercice propre + exercices antérieurs

54.417,12 € (BONI exercice propre 2023)

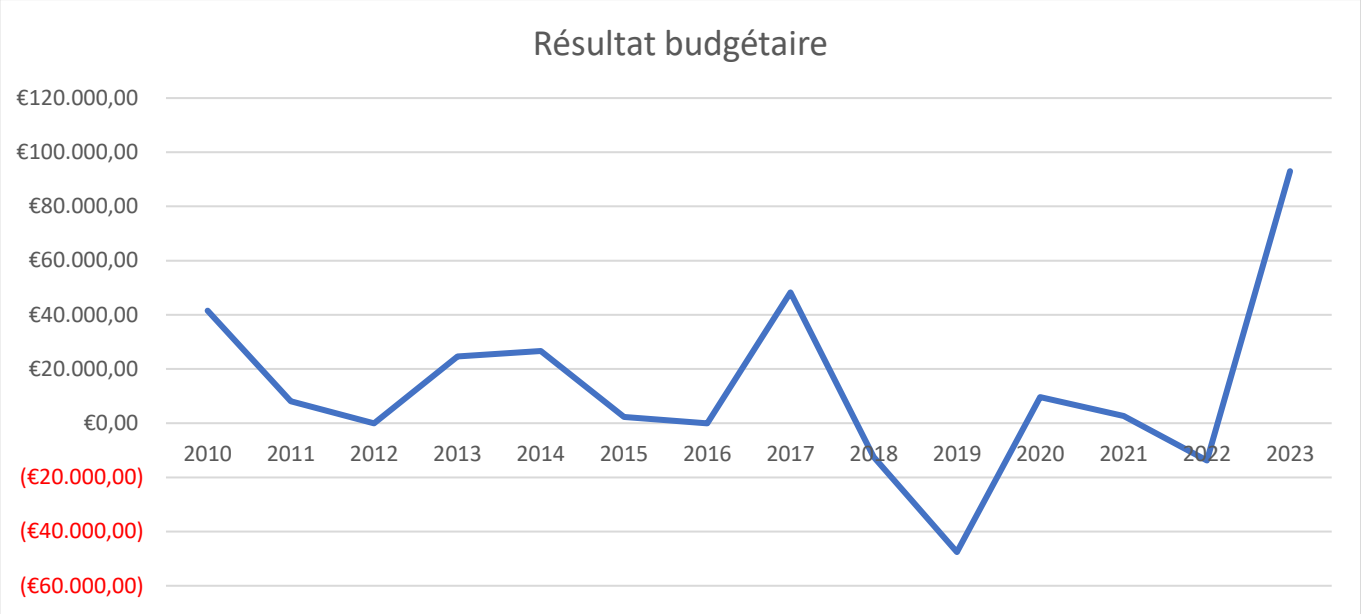
37.187,11 € (BONI exercices antérieurs)

91.604,23 €

+ 1.413,44 € (prélèvement dans le Fonds de réserve ordinaire pour

Équilibrer via la M.B. n°1

93.017,67 € = BONI GENERAL



1. RÉPARTITION SELON LA CLASSIFICATION FONCTIONNELLE ET ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE PROPRE :

Fonctions	Dépenses totales 2023	Recettes totales 2023
000 – Général (Subsides Adm. Com.)	346.15 €	816.669,00 €
020 – Fonds (F.S.A.S.)		38.768,49 €
050 - Assurances	10.180,99 €	3.763,74 €
10-121 - Administration générale	396.381,52 €	8.063,07 €
131 – Services généraux	20.412,71 €	1.425,50 €
8013 - Médiation de dettes	29.059,03 €	9.591,73 €
8015 – Fonds Energie – Allocations chauffage	84.570,32 €	79.870,15 €
8019 – Épanouissement culturel	3.530,68 €	3.820,14 €
831 - Aides sociales	970.218,90 €	648.626,05 €
837 – I.L.A.	62.406,93 €	60.655,88 €
84010 – Plan de Cohésion sociale	30.127,96 €	24.247,10 €
8441 – Subsides Aides familiales	10.351,67 €	
8443 - Repas à domicile	103.049,02 €	60.090,65 €
8449 – Taxi social	5.532,13 €	3.450,96 €
845 - Réinsertion professionnelle (article 60§7)	995.06 €	2.100,00 €
924 - Logements adaptés pour personnes âgées	4.402,06 €	26.022,41 €
928 – Logement de transit	7.073,75 €	5.276,97 €
TOTAL =	1.738.724,72 €	1.793.141,84 €

1. L'octroi du revenu d'intégration.

Année		Dépenses	Recettes	Nature
2023	R.I. 55%	558.046,10 €	275.277,83 €	Ministère 55%
	R.I 100% étrangers	43.572,44 €	41.870,24 €	100 %
	R.I. 100% sans abri	20.806,89 €	23.741,85 €	100 %
			24.925,82 €	Frais personnel
			73.480,84 €	Remb.bénéficiaires
			18.570,82 €	Subs.PIIS 10%
		622.425,43 €	457.867,40 €	

Année	Isolé	Cohabitant	avec famille À charge	Isolé avec garde alternée	Total
2020	20	23	15	0	58
2021	17	16	13	0	46
2022	14	25	15	2	56
2023	14	19	11	3	47

26 femmes – 11 hommes

20 bénéf. < à 25 ans (dont 16 étudiants)

18 bénéf. de 25 à 50 ans

9 > à 50 ans

2. L'octroi des aides sociales ordinaires.

Année	Dépenses	Récupérations
2021	122.638,21 €	106.354,99 €
2022	155.498,13 €	100.586,33 €
2023	80.197,15 €	71.653,94 €

Nature de l'aide	2023	2022
En espèces	4.830,00 €	8.356,90 €
En nature	3.894,98 €	3.806,70 €
Av. cot. sociale	529,26 €	426,35 €
Frais hospitalisation	208,94 €	261,92 €
Héberg. Maison d'accueil	4.545,54 €	3.035,47 €
Héberg. Maison de repos	58.537,35 €	103.434,34 €
Charges locatives	1.515,34 €	10.786,71 €
Frais médicaux	4.347,48 €	5.415,74 €
Loyers	500,00 €	1.907,00 €
Garanties locatives	2.526,46 €	900,00 €
	80.197,15 €	138.331,13 €

AIDES OCTROYEES GRACE AU PROGRAMME REDI

REDI est un outil en ligne qui permet de déterminer pour chaque famille dans quelle mesure le revenu familial est suffisant pour vivre dans la dignité.

À cet effet, l'outil compare les revenus des ménages avec le niveau des budgets de référence. Les budgets de référence sont des paniers tarifés de biens et de services qui, sur la base de recherches scientifiques, répondent à la question de savoir de quel revenu minimum une famille a besoin pour participer pleinement à la société.

Grâce à l'outil REDI, les travailleurs sociaux des CPAS peuvent adapter les budgets de référence élaborés pour les familles types aux besoins et aux situations de vie individuels. Lorsque le revenu du ménage est insuffisant, l'outil donne un solde négatif.

En outre, REDI fournit un aperçu structuré des revenus et des dépenses nécessaires.

Ainsi, l'outil aide les travailleurs sociaux et les bénéficiaires à trouver des moyens efficaces d'améliorer structurellement le pouvoir d'achat des familles financièrement démunies.

La principale valeur ajoutée de REDI est qu'il permet la personnalisation et se fonde sur des critères uniformes pour la prise en compte des revenus et des dépenses nécessaires. Par conséquent, les situations des clients sont traitées de la même manière par les CPAS et les travailleurs sociaux.

- ✓ **Arrêté royal du 22 janvier 2023 portant une subvention afin d'utiliser l'outil REDI en vue d'octroyer une aide financière complémentaire aux bénéficiaires des CPAS.**
- ✓ **Circulaire relative à l'arrêté royal du 22 janvier 2023 portant une subvention afin d'utiliser l'outil REDI en vue d'octroyer une aide financière complémentaire aux bénéficiaires des CPAS**

Le C.P.A.S. de Hamois s'est inscrit à cet appel à projet et a perçu un subside total de 13.491,16 € qui permet de financer l'acquisition du programme au montant de 1.379,40 € et de financer les aides sociales pour un montant de 12.111,76 €. (Mais utilisation de 365.00 € en 2023).
Période couverte de mai 2023 à février 2024.

3. Les distributions alimentaires.

Dons du S.P.P.Intégration sociale (F.E.AD. excédents C.E.E.)

Lait – spaghettis – riz – huile de maïs, salade de riz et thon – tomates pelées – pois et carottes – sardines – haricots verts – huile d'olive – chocolat au lait – soupe de tomates-légumes – pâtes penne – pois chiches – biscuits secs – café moulu – boulettes à la sauce tomate – maquereaux à l'huile – confiture aux fraises – pâtes à tartiner au chocolat – céréales au miel – poulet façon curry – thé – concentrée de tomates – confiture aux abricots – compotes individuelles –

fournis par le F.E.A.D., Fonds Européen d'aides aux plus démunis du SPP is, entreposés au Dépôt à Rochefort, et les dons de surplus de magasins par la **Banque Alimentaire Namur-Luxembourg (BANL)**, située à Suarlée, entreposés également au Dépôt à Rochefort.

Le CPAS s'est engagé à participer aux frais de fonctionnement de la BANL par le biais d'une participation financière annuelle, fixée à 2.00 €/bénéficiaire/an jusqu'en 2025 (400.00 €).

Le transport de ces denrées de Rochefort à Hamois est organisé par les ouvriers communaux dans le cadre de la synergie des services.

Des légumes frais, des saucissons (venant de chez Marcasou) sont déposés au CPAS par la **Province de Namur, via leur service « DISTRI-DENREES »**, (excédents de la criée de Malines – convention avec le C.P.A.S. de Assesse).

La distribution de ces vivres est planifiée tous les 15 jours (jeudi matin de 10h à 12h).

Le 10 juin 2021, une convention de partenariat entre le C.P.A.S. et la Fédération « **Les Restos du Cœur** » a été signée (pour une durée de 1 an renouvelable), dans le but de contribuer à la lutte contre la précarité de la population.

Distribution de colis alimentaires, via le « **Food Truck** », une fois par semaine tous les 15 jours, de 10h à 11h.30', sur le parking à l'arrière du bâtiment du CPAS, contre une participation financière des bénéficiaires

Le prix est fixé comme suit :

Par adulte et enfants de plus de 10 ans : 1 euro

Par enfant de moins de 10 ans : 0,50 euros

Par enfant en-dessous de 3 ans : gratuit

Pour l'année 2023, 52 familles ont été aidées pour un total de 123 personnes.

Le C.P.A.S. s'est engagé à participer financièrement aux charges engendrées par le fonctionnement du FOOD Truck (achat de marchandises, véhicule, personnel, carburant ...). Cette intervention est égale au montant de participation des bénéficiaires = 2.270,00 €.

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES.

Le service des distributions des colis alimentaires est assuré par une équipe **de 6 bénévoles** qui prépare les colis en fonction de la composition de la famille. Celle-ci a manipulé : 1.114 kg de vivres, 1.000 litres de lait, 150 litres d'huile de tournesol, 348 litres de soupe ... et quelques kg de légumes, de saucissons et de colis de viande ...

Nos sincères remerciements à tous !

LES APPELS À PROJET DANS LE DOMAINE DE L'AIDE ALIMENTAIRE :

1. **S.P.W. – Subvention d'équipement aux C.P.A.S. – Aide alimentaire 2022 – Accueil des réfugiés ukrainiens et autres publics vulnérables impactés par la crise –**

G.W. du 17/06/2022 – A.M. 19/07/2022 – Octroi d'une subvention de 5.850,00 €.

Achat de deux armoires réfrigérées positive et négative pour un montant total de 5.009,40 € fournie par la SRL B. DOUXFILS, rue du Bois d'Ausse, 31, 5330 Sart-Bernard.

Le solde de 840.00 € est utilisé en frais de fonctionnement : participation aux frais de distribution des « Restos du Cœur »

2. **S.P.W. – Subvention de fonctionnement 2022bis. Mesures de soutien face à l'augmentation des prix de l'énergie.**

G.W. 27/10/2022 – A.M. 01/12/2022 - Octroi d'une subvention de 2.700,00 €.

Confection de 100 colis de viande fraîche (de +/- 1 kg 700) pour un montant de 1.760, 00 € pour la Ferme du Sacré-Cœur », chaussée de Namur, 80, 5360 Natoye.

Le solde a été utilisé en frais de fonctionnement dans la participation aux frais de distribution des « Restos du Cœur » et à la B.A.N.L.

3. **Subside fédéral SPPis – Aide alimentaire – 998,00 €**

Également utilisé dans les frais de fonctionnement (participation aux frais de distribution des « Restos du Cœur »).

4. Les avances sur les prestations sociales

	2023
Av. sur rémunérations et assimilées	561,70 €
Av. sur pensions	

Av. sur alloc. accident de travail	
Av. sur alloc. Familiales/primes de naissance	1.087,02 €
Av. sur alloc. chômage	120.00 €
Av. sur alloc. handicapés	
Av. sur indem. maladie	
TOTAL =	1.768,72 €

5. Les aides équivalentes aux revenus d'intégration.

Il s'agit ici de l'aide octroyée aux demandeurs d'asile, aide équivalente au montant du revenu d'intégration social auquel les bénéficiaires pourraient prétendre s'ils remplissaient toutes les conditions d'octroi du revenu d'intégration.

Subsidiées à 100 %.

Année	Dépenses	Recouvrements	Nb
2023	51.727,43 €	53.100,89 €	3 dont 1 famille ukrainienne

6. Le service « Médiation de dettes »

2023	Fact. Interne	17.242,44 €	7.900,00 €	Subside (2023) Honoraires médiateur
	Juriste	967,50 €	1.691,73 €	
	Cot. Médénam	325,67 €		
	Contr. Plan Marschal	10.504,56 €		
	Frais gestion financière	18.04 €		
		<u>29.059,03 €</u>	<u>9.591,73 €</u>	

7. Les aides en matière de fournitures d'énergie.

	Dépenses	Recettes
Fonds énergie	13.916,98 €	36.881,64 €
Fonds complémentaires 2023	10.815,66 €	10.823,92 €
Frais personnel (fac. interne)		
Non-valeurs	30.350,80 €	
	1.500,00 €	
		47.705,56 €
	56.583,44 €	

8. Les allocations de chauffage.

FONDS SOCIAL MAZOUT CRÉÉ PAR LA LOI PROGRAMME DU 27 DÉCEMBRE 2004.

DEPENSES	
Montants octroyés	Subside/ allocation
27.986.88 €	32.164.59 €

9. Le Fonds socio-culturel

A.R. du 29/07/2019 et du 05/12/2019 (Origine : A.R. du 08 avril 2003).

Depuis, 2017, une subvention est octroyée aux CPAS en vue de favoriser la participation et l'activation sociale de leurs usagers.

DEPENSES	Dossiers	SUBSIDES (avances)
3.455.68 €	29	3.820.14 €

10. L'initiative locale d'accueil.

Structure d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Le bâtiment est situé rue d'Hubinne, 18 à Hamois

Dépenses		Recettes	
Charges du personnel (A.S. 30 %)	22.130,87 €	Subsides	58.365,30 €
Frais fonctionnement	14.778,84 €	Facturation interne	
Transferts (aides mensuelles – frais médicaux,...)	10.742,63 €	Prélèvements (utilisation de la provision)	2.290,58 €
Emprunt achat maison	11.533,87 €	TOTAL =	
Facturations internes (coût ouvrière)	3.220,62 €		
TOTAL =	62.406,83 €		60.655,88 €

11. Le Plan de Cohésion sociale.

Un comité d'accompagnement a été créé et est composé de :

Pour le C.P.A.S. :

- Mme Françoise DAWANCE, Présidente,
- M. Stéphane DIEUDONNE
- Mme Natacha BEUGNIER
- M. Philippe GEORGES, Conseillers

Pour la Commune :

- M. Pascal LECLERCQ, Echevin,
- Mme Laurence CHILIATTE, Conseillers

La Cheffe de projet : **Madame Apolline COLLARD.**

Pour rappel :

Les objectifs du Plan du Cohésion Sociale :

- Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.
- Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Les axes toujours d'actualité et ajout de nouveaux :

AXE 1 : droit à l'épanouissement culturel, social et familial

Activités de rencontres pour les personnes isolées

Objectifs :

- ✓ Créer un espace de rencontre pour favoriser les liens sociaux et améliorer la solidarité
- ✓ Lutter contre l'isolement et favoriser l'intégration, les échanges et le partage

Actions :

1. **LUNDIS DE LA CONVIVIALITE** : couture, tricot, jeux de société, activités créatives
 - Tous les lundis – OCTC (alentours de 20-25 participants sur la journée)
2. **ATELIERS CULINAIRES** :
 - 1 mercredi/mois à l'école communale de Hamois (pause en juillet/aout)
 - 5 euros/participation - max 10 participants

Acteurs : bénévoles

Budget utilisé : 1.478,97 euros

Ateliers/activités de partage intergénérationnel

Objectifs :

- ✓ Favoriser les échanges & le partage entre les générations
- ✓ Susciter l'échange avec et entre les citoyens

Actions :

1. ATELIERS CULINAIRES INTERGENERATIONNEL

- 1x/2mois à l'école communale d'Achet
- 5 euros/participation – max 12 participants → (9 à 10 participants)

2. INITIATION AU SMARTPHONE

- 1 séance sur 3 a été réalisé le 22 mai autour des emails, applications, ... → (10 participants)
- Annulation des 2 suivantes - bénévole plus disponible

3. GOUTER INTERGENERATIONNEL AVEC L'EXTRA-SCOLAIRE

- 1 à 2x/an → (alentours des 20 participants)

Acteurs : bénévoles

Budget utilisé : 193,97 euros

Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance

Objectifs :

- ✓ Favoriser la convivialité et le lien social entre les habitants (améliorer le vivre ensemble)
- ✓ Redynamiser le quartier Vivaise & favoriser un climat de confiance

Actions :

1. **Aménagement d'un espace convivial – ancienne plaine de jeux** : création d'un hôtel à insectes, plantation de haies, arbres fruitiers, bancs customisés, fleurs en céramique...
 - o 12 ateliers créatifs de 2h pour les enfants + réalisation d'1 atelier sur 3 pour les adultes → (8 enfants et 4 adultes participants)
 - o Inauguration de l'espace en juin 2023 → (15 participants)
 - o Espace comtal Emptinne ou à la Spirale

2. **Saint-Nicolas**

Acteurs : collaboration avec la SPIRALE dans le cadre de l'appel à projet « Une culture pour tous » de la Prov. De Namur & l'AMO le Cercle

Budget utilisé : 1.408,38 euros

AXE 2 : droit au logement, à l'ENERGIE, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté

Atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés

Objectifs :

- ✓ Sensibiliser pour économiser l'énergie et réduire ses factures
- ✓ Procurer des solutions pour diminuer la facture énergétique

Actions :

1. **Atelier Energie – Fiche ajoutée suite à la crise.**

- o 1^{er} atelier a eu lieu le 9 juin 2022 à Schaltin : trucs & astuces pour réduire ses factures
- o **2023** : subside de 5.000 euros octroyé par le SPW dans le cadre de la crise énergétique → non utilisé car pas trouvé d'intervenants

Acteurs : /

Sensibilisation & prévention aux risques de harcèlement sur les réseaux

Objectifs :

- ✓ Prévenir et sensibiliser les jeunes sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux
- ✓ Lutter contre les violences

Actions :

1. **Ateliers de sensibilisation/prévention au cyber-harcèlement.**

- o En mai/juin 2023 : 1h30 d'animations/débats autour du cyber-harcèlement au sein des classes de 5 et 6^{ème} primaire des écoles communales
- o Post-action : passage du PMS dans les classes + feedback des élèves
- o Parents = acteurs - proposition d'une conférence → 11 inscrits, annulée

Acteurs : collaboration avec les écoles-PMS – Loupiote ASBL

Budget utilisé : 500 euros

Atelier Zéro déchets

Actions :

1. Atelier sur le zéro-déchets ONE SHOT - Pas intégré dans le plan PCS

- Le 23 novembre a été proposé 2h d'animation autour de la réduction de ses déchets et le gaspillage, échanges de trucs & astuces
- Réalisation d'un produit ménager
- 10 participants

Acteurs : Zéro Waste Belgium

	Dépenses 2023	Dépenses 2022		Recettes 2023	Recettes 2022
Traitement	26.546,64 €	23.686,23 €	Subside SPW	16.230,47 €	12.845,99 €
Frais de fonctionnement	3.581,32 €	1.549,26 €	Subside Adm.com Participat. aux ateliers	7.547,23 €	4.282,01 €
Frais dépla	172.85 € 65.19 € 0.00 €			469.40 €	
Remb. bénévol	261.85 €				
Fourn.adm.	142.00 € 66.46 € 93.00 €				
Frais téléph	1.767,44 €				
Frais réception	897.53 €				
Fourn.techn	0.00 € 115,00 €				
Assurance					
Frais animation					
Denrées alim					
Frais communication					
Location salle					
	30.127,96 €	25.235,49 €		24.247,10 €	17.412,00 €

12. Les aides aux familles et aux personnes âgées – Prestations des aides familiales et de gardes à domicile.

Des conventions sont conclues avec les services d'aides familiales et de gardes à domiciles suivants :

l'asbl Aides à domiciles en Milieu Rural – ADMR, Pont d'Amour, 56, 5500 Dinant - 082/ 61.15.52

Le Service Provincial d'Aides Familiales de Namur - SPAF, rue de Maredsous, 10, 5537 Denée – 082/74.38.38

Les participations financières réclamées sont fixées à 2.39 €/heure de prestation, diminuée d'1/4 de la contribution financière du bénéficiaire, plus un forfait administratif et d'encadrement de 0.43 €/h. prestée.

Dépenses	Heures prestées		
	ADMR	SPAF	TOTAL
10.351,67 €	8.565,3 h.	2.606,75 €	11.172,05 h.

13. Le service « repas à domicile »

Contrat avec le traiteur « L'EVEIL DES SENS » sprl, Habiémont, 41, 4987 Stoumont, depuis le 01/10/2015, renouvelé le 01/12/2020 pour une période de 3 ans.

Il s'agit de repas à réchauffer, livrés tous les jours, et également pour le week-end.

La distribution des repas est assurée par nos services.

Dépenses	Recettes	Repas distribués
103.049,02 €	60.090,65 €	7.033 repas

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Charges du personnel	60.936,23 €	Facturation des repas	50.914,00 €
Fournitures	0.00 €	Récup.salaires indûs	2.735,41 €
Prestations traiteur	39.038,21 €	Réduction cotisations patronales	
Carburant véhicule - pneus - entretien	2.138,58 €	Facturation interne	6.441,24 €
Non-valeurs	936.00 €		60.090,65 €
	103.049,02 €	Résultat recettes-dépenses = BONI	- 42.958,37 €

14. Le service « réinsertion socio-professionnelles des bénéficiaire du R.I.

Pas de contrat article 60 en 2023		2.100,00 €	Subside R.W. (basée sur l'année 2022)
Pécules de vacances	870.06 €		
Non-valeurs	125,00 €		
	995,06 €		

15. Le service « taxi social ».

Dépenses	Recettes
5.532,13 €	3.450,96 €

Charge salariale du chauffeur : 2.147,09 € (par la facturation interne)

Grosse réparation au véhicule : 3.025,52 €

103 déplacements.

16. Les logements adaptés pour personnes âgées.

Dépenses		Recettes
Précompte immob.	2.828,03 €	
Aménagement	1.574,03 €	
	4.402,06 €	26.407,51 €

17. Le logement de transit.

Dépenses		Recettes	
Aménagement bâtiment	42.92 €	Les loyers perçus	3.823,80 €
Chauffage		Prov.charges	1.753,17 €
Electricité	2.413,85 €	N.C. électricité	
Eau	397,98 €		
Charges financières	3.838,50 €		
Non-valeurs	380,50 €		
TOTAL :	7.073,75 €		5.576,97 €

18. DEPENSES – Répartition suivant la nature des dépenses.

En personnel	En fonctionnement	En transfert	Dettes
620.519,04 €	135.167,24 €	903.586,18 €	25.417,27 €
37%	8%	54%	1%

Dépenses en personnel	
Assurances-Loi	6.642,15 €
Adminis. générale (Président, jetons présence, Secrétaire, pension)	288.533,50 €
Services généraux	19.220,03 €
Assistants sociales	196.509,62 €
P.C.S.	26.546,64 €
I.L.A.	22.130,87 €
Service repas	60.936,23 €
TOTAL =	620.519,04 €

Dépenses de fonctionnement	
Assurances véhicule/immobiliers	3.538,84 €
Frais administration générale	49.701,90 €
Médiation de dettes	985,54 €
Aide sociale	9.846,59 €
I.L.A.	14.778,94 €
P.C.S.	3.581,32 €
Serv. Repas à domicile	41.176,79 €
Taxi social	3.244,08 €

Logements adaptés	4.402,06 €
Logements de transit	2.854,75 €
TOTAL =	135.167,24 €

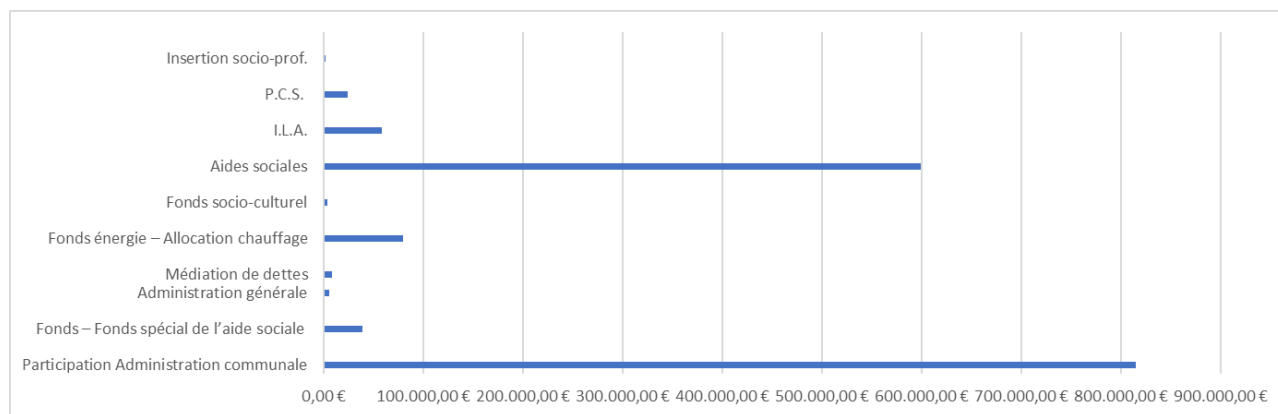
Dépenses de transfert vers ménages ou autres	
Cot. Associat. UVCB	
Contrib. Directeur financier régional	47.042,58 €
Service médiation de dettes	10.830,55 €
Fonds énergie / mazout	54.219,52 €
Fonds socio-culturel	3.498,18 €
Aides sociales	763.862,69 €
I.L.A.	10.742,63 €
Subs. ADMR/SPAF	10.351,67 €
Repas à domicile (non-valeurs-	
Réinsertion professionnelle (article 60 §7)	936,00 €
TOTAL :	903.586,18 €

	Les dépenses de la dette (emprunts)	
1	Emprunt achat serveur -Avance de trésorerie (Commune)	10.030,00 €
2	I.L.A.	11.533,87 €
3	Logement de transit – Mohiville	3.838,50 €
	TOTAL :	25.417,27 €

19. RECETTES – Répartition suivant la provenance des recettes.

Les recettes des prestations	
Recettes générales	933,62 €
Assurances	3.640,84 €
Administration générale	1.578,54 €
Médiation de dettes	1.691,73 €
I.L.A.	
Repas à domicile	53.649,41 €
Taxi social	3.450,96 €
Logements adaptés	26.022,41 €
Logement de transit	5.276,97 €
TOTAL :	101.675,38 €

Les recettes de transfert	
Recettes générales – Administration communale – Subside APE _	814.631,21 €
Fonds – Fonds spécial de l'aide sociale	38.768,49 €
Administration générale	5.503,35 €
Médiation de dettes	7.900,00 €
Fonds énergie – Allocation chauffage	79.870,15 €
Fonds socio-culturel	3.820,14 €
Aides sociales	599.040,38 €
I.L.A.	58.365,30 €
P.C.S.	23.777,70 €
Insertion socio-prof.	2.100,00 €
Non-valeurs	6.468,00 €
TOTAL :	1.633.776,72 €



20. LE SERVICE EXTRAORDINAIRE.

1. Achat de deux armoires : armoire réfrigérée positive ventilée – inox – 2 portes avec serrure et d'une armoire réfrigérée négative – inox - 1 porte

Le service « Distribution de denrées alimentaires », est approvisionné par des denrées fraîches et/ou congelées fournies par la **Banque alimentaire Namur Luxembourg (BANL)**, ainsi que par des légumes frais grâce à **Distri-denrées** de la Province de Namur.

Il faut assurer le maintien constant des aliments réfrigérés ou surgelés à une température, positive ou négative selon le cas, conforme à la réglementation ou à leur étiquetage.

Le C.A.S., en sa séance du 12/10/2023, a décidé d'acheter une armoire réfrigérée positive et négative afin de respecter la réglementation.

En date du 16/11/2023, celui-ci a attribué le marché de fourniture : « Fourniture d'une armoire réfrigérée positive ventilée – inox – 2 portes avec serrure et d'une armoire réfrigérée négative – inox - 1 porte », au seul soumissionnaire ayant remis une offre économiquement la plus avantageuse. Il s'agit de la **sprl DOUXFILS B. rue du Bois d'Ausse, 31, 5330 Sart-Bernard, pour le montant total de 4.140,00 htva, soit 5.009,40 € 21 % tvac.**

Cet achat a été financé grâce à l'**appel à projets « Aide alimentaire 2022 – accueil des réfugiés ukrainiens et autres public vulnérables impactés par la crise » - S.P.W. Intérieur et Action sociale**

A.M. 19/07/2022 – accordant au CPAS de Hamois la somme de 5.850,00 € pour la période du 01/07/2022 au 30/12/2023.

Le solde de 840.60 € a été utilisé pour les colis alimentaires (colis de viande).

2. Engagement de 35.000,00 € correspondant au financement des services **d'un gestionnaire de projet RENO-SERVICES, Monsieur Pierre DUBIT, rue Herbefays, 45, 5530 Durnal.** Marché public de services attribué le 16/06/2022.

Le résultat budgétaire du service extraordinaire s'élève à 162.577,96 €.

1. Le résultat budgétaire des exercices antérieurs : recettes (droits constatés nets - engagements

2023 : 197.577,96 € (203.427,96 € - 840,60 €)

– 35.000,00 €

= 162.577,96 €

2. Le résultat budgétaire de l'exercice propre : recettes – engagements

5.009,40 € (recettes)

- 5.009,40 € (dépenses)

0.00 €

Le résultat de l'exercice propre :

203.427,96 € (subsidés + emprunt)

- 840.60 € (subside non utilisé)

- 40.009,40 € (5.009,40 € achat 2 armoires réfrigérées)

(+ 35.000, € : engagement dépenses pour le gestionnaire de projet)

= 162.577,96 €

21. CONCLUSIONS :

Le C.P.A.S. de Hamois n'a jamais connu un boni aussi important !

Ce boni est dû principalement aux subsides dans le cadre du Maribel social pour une somme totale de 61.621,33 € (pour les années de 2019 à 2022) et de 16.034,60 € pour 2023.

Mais, on peut toutefois souligner que **LES RECETTES** prévues au budget initial (B.I. adapté en cours d'année par 2 modifications budgétaires et équilibré) ont été réalisées à **97 %** (seulement la somme de 49.851,60 € n'a pas été perçue).

Par exemple :

	2023	2022
Dotation communale	711.745,31 €	627.868,96 €
Subside communal – cession points A.P.E	9.712,86 €	9.522,42 €
Subside promotion de l'emploi	93.173,44 €	85.999,52 €
Subside Pacte Fonction publique Solide et Solidaire	2.478,47 €	901.85 €
Récupération prime assurance	3.640,84 €	967,72 €
Récupération des R.I. auprès des bénéficiaires (45 % des montants des R.I. – 55 % destiné au SPP)	75.480,84 €	14.693,38 €
Subside Maribel sociale	16.034,60 €	0.00 €
Subside I.L.A.	58.365,30 €	31.465,34 €
Subside « Energie » complémentaire (ajouté au 11.167,35 €)	10.823,92 €	0.00 €

Une exception en ce qui concerne le F.S.A.S. : 38.768,49 € (diminution de 11.380,45 € par rapport à 2022)

Tandis que **LES DÉPENSES** ont été effectuées à raison de **91 %** du B.I. (La somme de 156.467,22 € n'a pas été dépensée) :

- ➔ les aides sociales ordinaires ont fortement chuté d'un montant de 75.300,98 €.
- ➔ le nombre de bénéficiaires du R.I. a diminué également (et récupération importante auprès d'autres organismes tels que la mutuelle, le chômage, le SPP personnes handicapées)
- ➔ Pas d'engagement dans le cadre de l'application de l'article 60§7.

Par rapport à 2022 : le montant total des recettes est supérieur d'un montant de 190.705,72 € et le montant total des dépenses est inférieur d'un montant de 95.078,68 €.

Certes, des recettes inattendues sont venues alimenter le boni de l'exercice 2023, mais les dépenses en diminution, également inattendues en ces périodes post-crises, ont contribué également à atteindre le niveau exceptionnel de cette année.

XVIII. PARC NATUREL CŒUR DU CONDROZ

INTRODUCTION

Depuis plus de 20 ans, 2 Groupes d'Action Locale (GAL) étaient actifs dans la région :

- Le GAL Condros-Famenne sur les communes de Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze (GAL CF)
- Le GAL Pays des Tiges et Chavées sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey (GAL PTC)

Soucieux d'augmenter la robustesse du territoire Cœur de Condros, de le doter d'une identité rurale forte et de rationaliser les outils de développement rural, les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey se sont unies pour déposer ensemble une demande de reconnaissance en tant que Parc naturel. En parallèle de ces démarches, les 6 communes ont également déposé une candidature dans le cadre de l'appel à projets LEADER.

En décembre 2023, le Cœur de Condros a été reconnu comme Parc naturel et sa candidature LEADER a également été acceptée. Une nouvelle ASBL a dès lors été créée le 14 mars 2024 : Cœur de Condros. L'ASBL Cœur de Condros est chargée de la mise en œuvre à la fois des projets Parc naturel et GAL. Par facilité, la communication est basée sur l'appellation « Parc naturel Cœur de Condros ».

2024 a donc vu naître le Parc naturel Cœur de Condros ! Année de transition entre les GAL qui ont continué à exister jusque fin d'année et le Parc naturel, les tâches ont été nombreuses :

- Justification des subsides perçus par les GAL CF et PTC jusque fin 2023
- Gestion administrative, financière et RH des GAL CF et PTC
- Suivi des projets encore en cours dans les GAL CF et PTC
- Déménagement du GAL CF
- Constitution de l'Assemblée Générale de l'ASBL Cœur de Condros et création de celle-ci le 14/03/24
- Elaboration d'un plan d'actions 2024
- Recrutement de l'ensemble de l'équipe du Parc naturel
- Installation de l'équipe dans les bureaux de la Pichelotte
- Gestion administrative, financière et RH du Parc naturel
- Lancement des projets et suivi budgétaire
- Elaboration du dossier de fusion par absorption des GAL CF et PTC par le Parc naturel (acte le 16/12/24)
- ...

L'ÉQUIPE DU PARC NATUREL

Recrutée au cours de l'année, l'équipe est en pleine phase de lancement des projets. Elle est à votre disposition pour toute question :

AGRICULTURE - ALIMENTATION

- Adeline Léonet – Conseil de Politique Alimentaire et Filière maraichère

adeline.leonet@coeurdecondroz.be

- Anne Denoël – Filière maraichère

anne.denoel@coeurdecondroz.be

- Sofia Balthazar – Circuits courts

sofia.balthazar@coeurdecondroz.be

- Audrey Mélotte – Filière haies et laine

audrey.melotte@coeurdecondroz.be

- Maxime Albanese – Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie

maxime.albanese@coeurdecondroz.be

BIODIVERSITÉ – RESSOURCES NATURELLES

- Gwenn Dodeur – Biodiversité, ressources naturelles

gwenn.dodeur@coeurdecondroz.be

- Valérie Grandjean – Gestion durable des forêts

valerie.grandjean@coeurdecondroz.be

ECONOMIE

- Amélie Gosset – Economie circulaire, économie locale

amelie.gosset@coeurdecondroz.be

ENERGIE

- Jérémie Vanhaverbeeke – Energie

jeremie.vanhaverbeeke@coeurdecondroz.be

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Florence Jottard – Insertion socio-professionnelle

florence.jottard@coeurdecondroz.be

MOBILITÉ

- Pauline Thyron – Mobilité

pauline.thyrion@coeurdecondroz.be

PAYSAGES, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT

- Corentin Fontaine – Paysages, aménagement du territoire

corentin.fontaine@coeurdecondroz.be

- Muriel Dagrain – Logement

muriel.dagrain@coeurdecondroz.be

TOURISME

- Cindy Hodeige (Maison du Tourisme Condroz-Famenne) – Tourisme
c.hodeige@destinationcondroz.be

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

1. SENSIBILISER LE PUBLIC À L'IMPORTANCE DE LA BIODIVERSITÉ

Cet axe n'a pas encore été développé par le Parc naturel.

1.2 MIEUX CONNAITRE ET PRÉSERVER LA NATURE EXTRAORDINAIRE

Démarches auprès du DEMNA afin d'obtenir les inventaires des espèces et habitats présents sur le territoire afin d'en déduire les priorités en termes de restauration écologique.

1.3 RENFORCER LA NATURE ORDINAIRE

RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre du projet "Haie-lève", organisation de chantiers de plantation de haies durant la Semaine de l'Arbre avec 447 élèves (24 classes) issus de 5 écoles primaires du territoire (Assesse, Ciney, Gesves). D'autres chantiers seront prévus jusqu'en février 2025.



RENFORCER LES PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

Conseil pour la sélection, la culture et la valorisation de variétés-populations de céréales panifiables à l'agriculteur-meunier de la filière Au cœur du Pain.

RELOCALISATION DE LA PRODUCTION DE PLANTS DE HAIES

Appel à récolteuses et récolteurs de graines. Dans ce projet, la récolte de graines a été identifiée comme étant l'étape cruciale pour laquelle les pépiniéristes ont besoin d'aide. Lancement d'un appel à récolteuses et récolteurs de graines en septembre. 29 personnes ont marqué leur intérêt pour le projet.

Organisation de 2 formations à la récolte de graines (9 participantes le 19/09 et 5 participantes le 25/09) en collaboration avec Jean-François Michaux de la pépinière [Haie'cologique](#). Il est signataire de la charte [Végétal d'ici](#) qui garantit la provenance locale des plants.

Organisation de 2 chantiers collectifs de récoltes de graines (5 personnes participantes le 3/10 et 3 participantes le 24/10). En tout, 26kg de graines ont été récoltés et acheminés chez le pépiniériste qui se charge de leur traitement et de la suite du processus.

IMPLANTATION DE HAIES FRUITIÈRES MULTIFONCTIONNELLES

Identification de 5 sites-pilotes potentiels chez des agriculteurs, des maraîchers et des semenciers sur le territoire du Parc Naturel. Un appel à projets sera lancé en 2025.

Organisation d'une rencontre avec le CRA-W et Diversifruit afin de préparer les chantiers de plantations 2025 et définir les modalités de collaboration.

1.4 ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Cet axe n'a pas encore été développé par le Parc naturel.

1.5 ASSURER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Dynamisation et animation de l'Association Forestière des Tiges et Chavées (AFTC)

Organisation d'une formation « Quelles essences planter ou favoriser dans la régénération naturelle dans mes bois » à destination de propriétaires forestiers du territoire en collaboration avec la SRFB et la CAPFP.

Planification et préparation d'une action groupée en 2025 à destination des petites propriétés forestières afin de faciliter leur gestion en collaboration avec la CAPFP.

AXE 2 PAYSAGES, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

Rédaction d'un document stratégique global qui renforce l'articulation des missions "Sensibilisation", "Appuis aux Communes" et "Remise d'avis" autour d'un pôle PAT (Paysages et Aménagement du Territoire). La première étape étant la mise en place d'un noyau de personnes-ressources, une temporisation a été nécessaire compte tenu des élections communales d'octobre 2024.

2.1 PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DES FONCTIONS D'USAGE DU TERRITOIRE

REMISE D'AVIS DANS LE CADRE DE DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME

- Pas de sollicitation du Fonctionnaire Délégué ni des Communes en 2024
- Benchmarking auprès des autres PN par rapport aux méthodologies utilisées ailleurs

2.2 MAITRISER L'URBANISATION ET LA GESTION DU FONCIER

POSITIONNEMENT "APPUI AUX COMMUNES"

- Rencontre avec les DG et DF des Communes
- Réflexions conjointes avec le BEP sur la disponibilité du Parc naturel dans les processus de révision des Schémas de Développement Communal

2.3 PRÉSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES LOCAUX (BÂTI, HISTORIQUE, PAYSAGER, IMMATÉRIEL, ETC.)

ANIMATIONS AU CAP-CONDROZ

En 2024, 7 structures ont bénéficié de l'infrastructure CAP-Condroz permettant à 180 personnes, dont 86 enfants, d'y vivre des animations "paysages".

Nombre	Bénéficiaire	Date d'occupation
16 élèves de P5/6	Ecole Saint-Georges Xhendremael	jeudi 15 février 2024
10 adultes	UNamur – CeFoSciM – Ateliers du Paysage	vendredi 15 mars 2024
26 élèves	Ecole de Natoye	jeudi 25 avril 2024
30 adultes	Commune de Gesves - accueil nouveaux habitants	samedi 29 juin 2024
16 adultes	ASBL “dimanches malin”, Bruxelles	dimanche 14 juillet 2024
29 étudiants	Haute Ecole HENALLUX dans le cadre de la formation de futurs instituteur·trices (2e année)	lundi 14 octobre 2024
2 x 22 élèves de P6	École en résidentiel au Domaine de Mozet	mardi 19 novembre 2024 jeudi 22 novembre 2024

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE PAYSAGÈRE

- Benchmarking auprès des autres PN par rapport aux méthodologies utilisées ailleurs pour l'élaboration de la Charte Paysagère
- Cartographie des unités paysagères du territoire : Récolte des données existantes (CPDT, GAL, ...) et terrain

2.4 DÉVELOPPER UN MAILLAGE DE MOBILITÉ TERRITORIALE EFFICIENTE

ETABLIR UN PLAN DE MOBILITÉ DOUCE (ACTIVE) TRANSCOMMUNAL

Initiation du diagnostic des infrastructures actuelles dédiées à la mobilité active. L'identification des maillons manquants va permettre la mise en place d'une stratégie d'aménagement concertée, avec des priorités à court, moyen et long terme, pour faciliter les déplacements actifs sur l'ensemble du territoire.

METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE MOBILITÉ EN COEUR DE CONDOZ

- Benchmarking auprès d'autres GAL afin d'identifier le format de plateforme le plus adéquat.
- Inscription du territoire au challenge mobilité lancé par le SPW durant la semaine de la mobilité.
- Promotion des activités organisées par les communes dans le cadre de la semaine de la mobilité.

DÉVELOPPER UN PROJET PILOTE D'AUTOPARTAGE DE VOITURES EN MILIEU RURAL

Recensement des initiatives de voitures partagées existantes sur le territoire et des plateformes de partage.

3.1 SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET DÉVELOPPER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE ENDOGÈNE

PLATEFORME MONCONDROZ.BE

Maintien à jour de la plateforme MonCondroz.be développée en partenariat avec le GAL Pays des Condruces. Soutien aux acteurs du territoire (commerçants, indépendants et entreprises) souhaitant créer une fiche pour mettre en avant leur activité.

RÉSEAUTAGE VIA LES CONDOZ CONNECT

Soutien à l'organisation d'un évènement de réseautage Condruz Connect (10/10/2024) : proposer un sujet intéressant et créer du lien entre les participants.

ECONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire via la relocalisation des chaînes d'approvisionnement et la création de symbioses industrielles permet d'augmenter la résilience et la compétitivité des entreprises du territoire.

Identification des acteurs

Identification et rencontre des acteurs clés (ADL Ciney, Club entreprises Ciney Hamois, agents POLLEC, BEP) afin de jouer le rôle d'ambassadeurs auprès du public cible (entreprises dans un premier temps).

Création de contenu de sensibilisation

Elaboration d'une stratégie, d'un message clair et engageant pour identifier l'économie circulaire comme un levier pour augmenter la résilience des entreprises et convaincre de s'engager dans ce processus.

Formation

Participation à la formation Circular Ambassador Program de l'OVAM (7 jours) de la chargée de mission économie circulaire : méthodologie, outils, élargissement du réseau.

3.2 SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE ET CONTRIBUER À LA PÉRENNITÉ DES FERMES FAMILIALES

GROUPEMENTS D'AGRICULTEUR·RICE·S EN AGROÉCOLOGIE (GAA)

Association d'éleveurs autour de la thématique de l'autonomie alimentaire. A travers le prisme de l'agroécologie et de ses principes de circularité et d'autonomie, ce groupe échange et travaille ensemble autour de la thématique de la production fourragère principalement.

Mise en place d'essais culturels concernant des méthodes de travail innovantes sur le territoire. Organisation de visites afin de faire découvrir certaines pratiques et organisation régulière de réunions autour d'orateurs spécialisés.

3.3 FAVORISER LA DIVERSIFICATION AGRICOLE ET LA VALORISATION LOCALE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE

GOUVERNANCE COLLABORATIVE ET STRATÉGIE TERRITORIALE



Elaboration d'une stratégie pour accélérer la transition vers un système alimentaire durable en Cœur de Condroz par le conseil de politique alimentaire (CPA) rassemblant une vingtaine d'acteurs de la fourche à la fourchette (5 rencontres par an et séances de travail en sous-groupes par thématique ouvert aux non membres).

- Participations aux ateliers inter-CPA (Du local au sein des marchés publics, outil destiné aux PST des communes ...)
- Ateliers communaux pour articulations avec les communes (élus et administrations)
- Mise en réseau et suivi des projets en cours sur le territoire
- Renouvellement des membres pour le 3^e cycle
- Nouveau site dédié à la vision d'une alimentation durable sur le territoire : <https://alimentation-durable.coeurdecondroz.be/mission/>
- Incubateur de solutions innovantes
- Impulsion de chantiers et de projets (recherche financement) sur base de son diagnostic et son cadre stratégique

Caractérisation de l'offre et de la demande en produits locaux sur le territoire - phase 1 : légumes et céréales en B2B.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE CÉRÉALES PANIFIABLES - [AU COEUR DU PAIN](#)

Identification des nouveaux besoins, étude des pistes de diversification (épeautre), accompagnement du groupe porteur, intégration de nouvelles meuneries, prospection pour l'intégration de nouveaux agriculteurs, communication.

Développement de la filière maraîchère - [Maraîchers en Condroz](#):

Accompagnement d'un collectif maraîcher afin de mutualiser leur offre à destination des professionnels de l'alimentation du territoire (cantines, HoReCa, épiceries...) avec

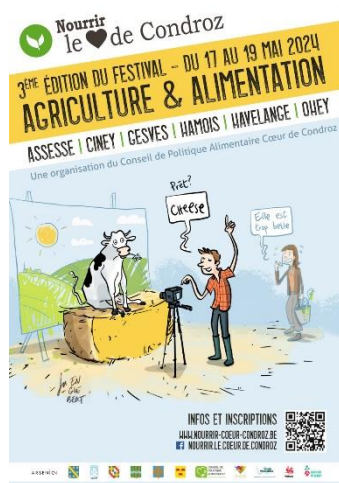
- Création d'un catalogue partagé et une politique de prix commune
- Mise en place d'outils professionnels (ERP, eshop) pour la gestion logistique et commerciale en lien avec la filière maraîchère
- Elaboration d'une identité commune et création d'outils de communication
- Lancement d'une phase de test logistique
- Recherche de nouveaux clients



Actions de communication sur les produits locaux, l'agriculture et l'alimentation durable

Information et communications régulières sur les producteurs locaux et les événements en lien avec l'alimentation locale et durable, notamment via la page Facebook [Nourrir le cœur de Condroz](#)

Festival Nourrir le Cœur de Condroz



Organisation du [Festival Nourrir le Cœur de Condroz](#) 2024 en collaboration avec le Conseil de Politique Alimentaire.

Nombre de partenaires : 18

Nombre de participants : 800 (hors portes ouvertes HEPN/EPASC (1500), Cinéma à la Campagne et Domaine de Chevetogne (5000))

Type de public : adultes, seniors, familles, étudiants, principalement habitants du cœur de Condroz...

3.4 SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE SECTEUR TOURISTIQUE

RENFORCER ET AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE

Afin de relancer le tourisme en créant de nouvelles offres, de nouvelles expériences, de nouvelles activités touristiques sur le territoire, lancement d'un appel à « talents » a été lancé en avril 2024. 55 candidatures reçues et 27 projets pré-sélectionnés sur base d'une grille d'analyse.

En juin, présentation des projets par les candidats devant un jury. 17 talents sélectionnés. Ces porteurs de nouveaux projets touristiques seront accompagnés pour (re)penser, (ré)inventer leur activité. En lien avec une future fiche « Interreg 6 : Ardenne Transition Durable ; projet Ardenne Tourisme Compétence », des formations adaptées et un accompagnement personnalisé seront organisés en fonction des besoins identifiés.

METTRE EN RÉSEAU ET DÉVELOPPER LE TOURISME PARTICIPATIF

Organisation de rencontres entre les talents : la première rencontre se déroulera le 12 décembre. L'objectif principal est de permettre aux 17 talents de se rencontrer, de se présenter et d'échanger dans un cadre convivial et interactif.

Mise en place de rencontres avec les artisans d'art lors d'un événement annuel : « Partage de Savoir-Faire » sur le site de La Spirale. L'événement a eu lieu le 2 juin 2024 et a rassemblé 401 visiteurs et 33 artisans.

Valorisation de l'événement « Castel Art », organisé par La Spirale en vue de dynamiser le territoire et de devenir une destination des savoir-faire. L'événement a eu lieu les 13 et 14 juillet dans le Château Saint-Roch à Ciney : 524 visiteurs et 37 exposants.

CRÉER UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

La Spirale dispose d'une salle didactique présentant les différents métiers d'art en lien avec les ressources naturelles du territoire. Le présent projet permettra d'optimiser cet espace par une nouvelle scénographie afin de s'afficher comme Centre d'Interprétation des Savoir-Faire du Condroz. Ce centre permettra l'accueil du grand public, de familles, de groupes et on y associera des ateliers créatifs pour adultes et enfants

grâce aux outils déjà présents (tour de potier, matériel pour les artisans du verre, tour à bois, matériel de sculpture, presse, ...).

Il permettra, par la valorisation des artisans d'art et les activités menées, d'identifier le territoire comme « Terre des savoir-faire ».

3.5 DÉVELOPPER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE CERTAINES FILIÈRES SPÉCIFIQUES AU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LAINE

Le Parc Naturel reprend et étend l'initiative du [groupe Laine de GO Transition](#).

Lancement d'un appel aux éleveurs des 6 communes qui souhaitent participer à la tonte nomade 2025.

Organisation de rencontres avec des acteurs de la filière : VALBIOM, le cluster éco-construction, les artisans et entreprises de la laine. D'autres rencontres ont eu lieu lors du Salon Valériane à Namur et lors de salon Made in Wool à Cour-Saint-Etienne.

3.6 DÉVELOPPER L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL

Rencontre des Centres Culturels du territoire afin d'envisager les synergies possibles dans les années à venir.

3.7 APPUI AUX QUESTIONS SOCIALES ET DE LOGEMENT

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Actions à destination des publics fragilisés - Soutien des CPAS et PCS dans le cadre de leurs missions:

- Prises de contacts et rencontres des partenaires (PCS, CPAS...)
- Prise de connaissances des actions menées par les PCS en matière d'insertion socio-professionnelle, identification des offres et des besoins.
- Mise en réseau des PCS
- Prise de connaissances des actions menées par les CPAS, identification des offres et des besoins.
- Rencontre avec le FOREM: partage et compréhension mutuels du fonctionnement et des missions

LOGEMENT EN MILIEU RURAL

Le projet « Logement en milieu rural » était soutenu par une subvention facultative en 2024. Axes d'actions :

Loger ensemble, chacun chez soi ! – Division/modularité/seniors

- o Constat : seniors dans des maisons sous occupées
- o Projet pilote, innovant et solidaire, depuis 2018



Division – outils aide financement

- Partenariat avec Habitat et Participation et Canopéa
- Note/fiche « La division pour favoriser la création de logements en Wallonie »

Loger ensemble, chacun chez soi ! – Communication

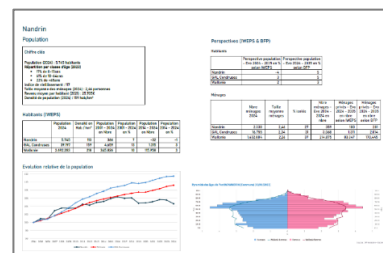
- Article échos du logement : <https://logement.wallonie.be/fr/publication/les-echos-du-logement-130>
- Présentation en Wallonie et à l'étranger

Loger ensemble chacun chez soi ! - Colocation, domiciliation et droits sociaux

- Besoin de clarification, d'outils pragmatiques (services publics)
- Besoin d'accompagnement (citoyens)
- Un schéma – division – permis – colocation – ménages séparé

Recherche « Tendances socio-démographiques, logement et territoire »

- Marché attribué au Lepur – ULg pour un montant de 14.943,50 €TVAC
- Comité de suivi – deux réunions
- Un rapport transmis et une fiche par commune
- Quantifier et qualifier les tendances et demandes
- Répondre à la demande en logements et fixer les trajectoires de fins de l'artificialisation des sols



Habitation légère

- Collectif HaLé !
- Conseils ponctuels et animations
- Le référentiel HL élaboré en Province de BW peut être utilisé par les communes

Groupe de recherche et d'action sur la propriété et l'habitat

- Logement accessible pour tous
- Collectif HaLé, Habitat et Participation, Centre Culturel du Brabant Wallon, CIEP Brabant wallon, Financité, Parc naturel Cœur de Condroz, GAL Pays des Condruses, RBDL.
- Enjeux de la propriété privée et son usage
- Suppression de spéculation immobilière
- Soustraction des logements des marchés immobiliers
- Organisation de transferts des solidarités
- Mietshäuser Syndikat (Allemagne) et CLIP (France)



Communication – Sensibilisation – Evènements

- À la demande de partenaires (Luxembourg, BW, etc.), présentation des travaux, ateliers
- Des articles, interviews, salon habitat groupé à Ciney, etc.
- Réseau logement Huy-Waremme – Conférences des élus – Maillages : définition d'une vision territoriale, chambre « logement »

AXE 4 ENERGIE ET CLIMAT

4.1 DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

PROJET-PILOTE WALLORENO

Finalisation du projet : rédaction d'un rapport final et organisation d'une séance de partage d'expérience. Projet au cours duquel plus de 100 ménages du territoire ont reçu un quickscan énergétique gratuit de leur habitation, 30 ménages ont reçu un audit énergétique gratuit et enfin 10 d'entre eux ont reçu un accompagnement complet gratuit par un auditeur dans leurs démarches de rénovation énergétique de leur habitation et de constitution du dossier de demande de primes habitation.

Collaboration avec les coordinateurs POLLEC communaux

Communication autour d'évènements sur la thématique énergie intéressant les acteurs du territoire (communes, citoyens, entreprises, associations, ...).

4.2 DÉVELOPPER DE FAÇON DURABLE ET ÉQUILIBRÉE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

PLATEFORME BIOMASSE LOCALE

Gestion journalière de l'asbl pluricommunale Clé Bois : prise de connaissance de tous les éléments du dossier, coordination de la finalisation de l'installation et de la mise en fonctionnement de la plateforme de production (broyage, séchage, criblage) de plaquettes de bois locales sur le site de Biospace-Méthanisation à Gesves. L'objectif est de valoriser les résidus de bois locaux en combustible pour alimenter les chaufferies locales, en particulier communales.

COLLABORATION AVEC LES COORDINATEURS ET COORDINATRICES POLLEC DES COMMUNES

Prises de contact et recueil des actions menées et des besoins.

Avis donné pour la préparation d'un cahier des charges pour l'installation d'un système de production photovoltaïque sur une école de la commune de Gesves.

PROMOTION ET SOUTIEN À LA CRÉATION DE COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE ET AU PARTAGE D'ÉNERGIE

Prise de connaissance du contexte (législation, acteurs, enjeux, ...). Démarrage du travail d'identification d'acteurs (communes, citoyens, entreprises, coopératives, associations, ...) et d'outils de production (existants ou en prévision) sur le territoire.

Prise de contacts et rencontres de partenaires : RWPAC et InterGAL, UVCW, SPW, BEP, GRD, CWAPE (rédaction d'une réponse commune, avec plusieurs chargés de mission énergie de GAL et Parcs Naturels, à l'enquête publique sur les CE menée d'octobre - novembre).

OPTIMISATION DU POTENTIEL RENOUVELABLE DU TERRITOIRE

En adéquation avec le respect de l'environnement, des écosystèmes et des activités locales et selon les principes de la participation citoyenne et coopérative.

Prise de contact et collaboration avec les coordinateurs POLLEC communaux. Démarrage d'un état des lieux sur le territoire : outils existants de production d'énergie renouvelable, coopératives actives et groupes de citoyens impliqués dans la transition énergétique.

Amélioration de la résilience économique et de la compétitivité des entreprises par l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.

Prise de contact et rencontres avec des partenaires : BEP Namur, ADL de Ciney, groupes d'entreprises, entreprises, ...

4.3 DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Prise de contact avec la cellule GISER afin d'identifier les points sensibles du territoire et les recommandations faites par cette cellule.



Parc naturel Cœur de Condroz | Rue de la Pichelotte 9D - 5340 Gesves - Belgique
+32 83 670 341 | info@coeurdecondroz.be | www.coeurdecondroz.be



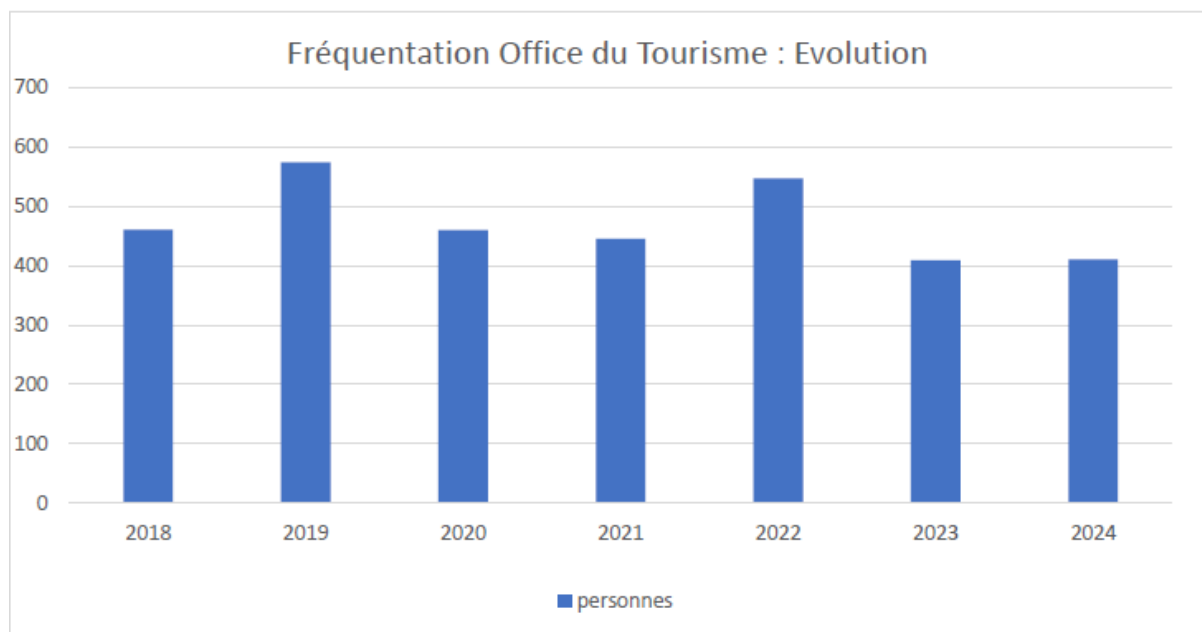
TOURISME

Office du Tourisme, Chaussée de Liège, 66, 5360 Hamois



Statistiques de fréquentation de l'Office du Tourisme :

- 2018 : 461p
- 2019 : 574p
- 2020 : 460p
- 2021 : 445p
- 2022 : 547p
- 2023 : 409p
- 2024 : 411p



Rappel des permanences de l'Office du Tourisme :
Lundi (10h-12h et 13h-15h) - Juin, Juillet, Août
Mercredi (13h-15h)
Vendredi (10h-12h et 13h-15h)
Samedi (9h-12h) - Vacances de Printemps, Juin, Juillet, Août
Dimanche (10h-14h) - Vacances de Printemps, Juillet, Août
Fermé les jours fériés

Permanences de l'Office du Tourisme assurées avec l'aide de plusieurs étudiants (réserve de 7 étudiants) + Formation des étudiants et suivi du travail réalisé.

Brochures en vente ou gratuites à l'Office du Tourisme :

- Carte de promenades pédestre/VTT (Hamois, Ciney, Havelange) - FR/NDLS
- Carte Sentiers d'Art en Condroz-Famenne - FR/NDLS
- Carte points-noeuds en Province de Namur
- Carte points-noeuds Pays de Famenne à Vélo
- Carte IGN de Hamois
- 7 carnets « Balades au coeur » à la découverte des 7 villages de la commune
- Guide touristique à la découverte des 7 communes de la Maison du Tourisme (Hamois, Ciney, Havelange, Somme-Leuze, Ohey, Gesves et Assesse) - FR/NDLS
- Kits « Mes aventures enchantées » et les « Carnets d'aventures » + brochures gratuites - FR/NDLS
- Brochures des attractions touristiques à +/- 30km à la ronde.
- Labélisé « Bienvenue Vélo » et « Famille Bienvenue »
- Vente des ouvrages de la Maison de la Mémoire
- Vente de la vignette Chevetogne pour les habitants de la commune de Hamois.

Installation de 5 bancs artistiques pour installation dans les 5 villages de Achet, Emptinne, Natoye, Schaltin et Scy.

L'installation de ces bancs est retardée suite aux prochains travaux qui doivent être réalisés prochainement sur les lieux d'implantation choisis.

En collaboration avec la Maison du Tourisme Condroz-Famenne.

Suivi sur le terrain opéré par le service travaux communal.

Œuvre « Dynamyc Woodbench » – Artiste Noé Barthel



Prix pour 5 bancs : 7.598,75€ (transport compris)

Répartition CGT : 6.079,00€

Répartition commune : 1.519,75€

Demandes aux services travaux :

Les points d'installations doivent être accessibles au moyen d'un véhicule. Les bancs comprennent 6 tiges filetées peintes RAL7016 nécessaires à la fixation des bancs. Les installations nécessitent la pose d'une dalle en béton de dimension 3500x500x100mm minimum ou de 3 plots en béton dimension 500x200x100mm par banc.

Les lieux d'implantation sélectionnés :

1.Plaine de jeux de SCY - 50.30885253498827, 5.212830455370625 (installé en juillet 2024)



2. Place communale d'EMPTINNE - 50.32607271594863, 5.120636414894466 (installé en juillet 2024)

Finalement, le banc a été installé à l'arrière de la Maison communale (rue du Relais 1 5363 Emptinne).



3. Stade Saint-Remacle de SCHALTIN - 50.35979001689888, 5.122846975750515 (installé en juillet 2024)

Finalement, le banc a été installé le long de la rue du Bois du Bocq à Frisée.



4. Hall omnisports de NATOYE - 50.33930338966933, 5.056272150757983 (installé en juillet 2024)



4. Centre de ACHET (à côté de l'ancien lavoir) - 50.333234588424155, 5.176268020018578 (installé en juillet 2024)

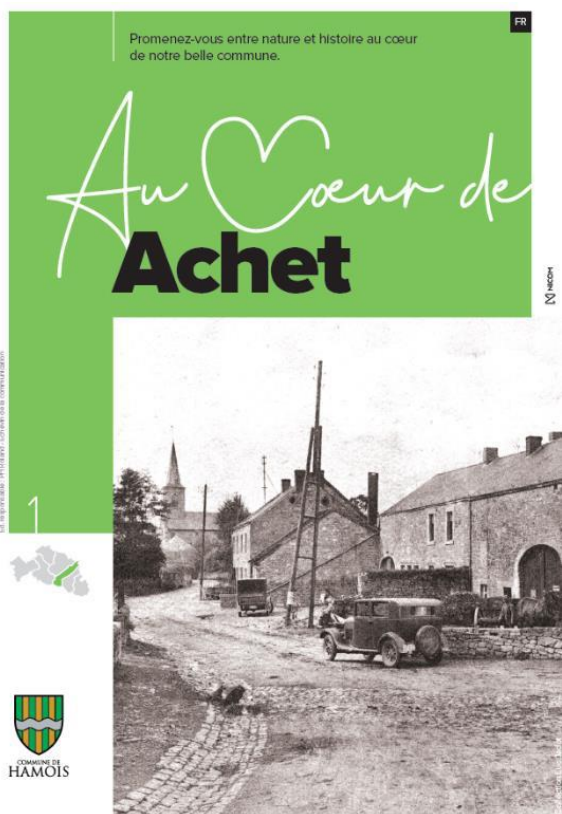


5. **Mise en place d'un groupe de travail trans-communal pour la réalisation d'un réseau points-noeuds pédestres sur les 7 communes de la Maison du Tourisme.** Première réunion préparatoire le 19/06. Une analyse de l'existant a été menée de juin à septembre. Marcel Bonnechère, membre du Groupe Sentier Citoyen de Hamois, pilote ce projet avec l'appui de l'Administration communale de Hamois.

Compilation des réseaux des communes de proximité en réunion du 2 décembre 2024.

Pour un balisage en 2026.

Réalisation des 7 carnets balades « Au coeur » avec un graphiste et un imprimeur (circuits pédestres patrimoine et possibilité de boucle PMR et poussette) ! Disponible au prix de 1€/pièce à l'Office du Tourisme de Hamois et chez les partenaires touristiques de la région.



Des dernières corrections doivent encore être apportées pour la finalisation de ces carnets.
Finalisation et mise en vente en 2025 espérée.

Collaboration avec le Domaine provincial de Chevetogne

Vente des vignettes pour Chevetogne à l'Office du Tourisme de Hamois dès janvier 2024.

Nombre de pass vendus en 2024 : 84 (au 19/08)

Nombre de pass vendus les années précédentes : 86 (2024), 83 (2023), 101 (en 2022), 55 (en 2021).

Balades guidées dans les centres de village de la commune de Hamois

Promotion FB, site internet et bulletin communal des balades guidées de Thierry Descamps, ambass'acteur du territoire, à la découverte des 7 villages de HAMOIS. 13 balades en 2024 :

- 21/01 à Schaltin : 6 adultes
- 18/02 à Achet : 3 adultes
- 17/03 à Scy : 9 adultes
- 30/03 Journées de l'eau à Natoye : 12 adultes
- 21/04 à Mohiville : 2 adultes
- 26/05 à Natoye : 0
- 23/06 à Hamois : 0
- 21/07 à Schaltin : 6 adultes
- 25/08 à Emptinne : 2 adultes
- 29/09 à Scy : 0
- 27/10 à Achet : 8 adultes et 1 enfant
- 17/11 à Mohiville : 3 adultes et 2 enfants
- 15/12 à Natoye : X

Evénements

Résidence Sentiers d'Art du 23/05 au 2/06. Tour en bus le 1/06 et inauguration le 2/06. Installation d'une oeuvre de land art Touch of Infinity de l'artiste Reka Szabo dans le Bois de Cheumont à Hamois.



Organisation de la balade sentiers d'art annuelle + Tournée des apéro-jeux du Tourisme le samedi 21/09 de 11h à 15h.

Deux événements couplés et organisés sur une seule et même journée.

Apéro-jeux du tourisme lancé par la Maison du Tourisme pour célébrer les 10 ans de Mes aventures d'enchanteur). L'objectif est de créer une balade spéciale pour fêter les 10ans regroupant tous les personnages de Mes aventures d'Enchanteurs. L'objectif est également de faire venir les gens à la redécouverte de leurs points d'infos touristiques respectifs. Balade imaginée, mise en place et coordination par le Patro de Schaltin.

Balade Sentiers d'Art inaugurale à la découverte de la nouvelle oeuvre « Touch Of Infinity » de Reka Szabo. 4 balades segway 4x4 à 11h, 11h45, 12h30 et 13h15 réalisant une portion de 2,5 km du circuit au coeur de Hamois et passant par l'oeuvre du Bois de Cheumont. Initiation gratuite de 14h à 15h sur le RAVeL devant l'Office du Tourisme.

Apéro via l'organisation d'un petit marché des producteurs

Présence de : La Halte aux fromages, EVIGA (sorbet/glace/paninis), Confrérie de la Gatte d'or (bière) et le Patros de Schaltin (soft, jus et brochette de bonbons). Les personnes inscrites aux balades peuvent déguster gratuitement 1 produit par stand de producteur.

L'inscription aux balades était gratuite.

Nombre de participants inscrits : 25 personnes

Nombre de personnes présentes le jour J pour les balades : 35 personnes

Samedi 21 septembre de 11h à 15h - Hamois

**BALADE INAUGURALE
SENTIERS D'ART**
En présence de l'artiste
Réka Szabó

**LA TOURNÉE
DES APEROS-JEUX
DU TOURISME**

**Sentiers
d'Art**
en Condraz-Famenne

**Mes aventures
d'enchanteur**





COMMUNICATION

Réalisation d'une vidéo promotionnelle du territoire en collaboration avec Matélé (projet Tous en Vadrouille 2023). Tournage : le mercredi 20/03/2024. Prisme de la famille à travers des activités sportives, culturelles, transgénérationnelles, touristiques, etc...

Lien vers la vidéo : <https://youtu.be/ZzYUGJ0cgv0>



Réalisation des 6 bulletins communaux + distribution toutes boîtes via BPOST sur l'ensemble de l'entité (+- 3200 boîtes aux lettres). Les bulletins communaux sont téléchargeables sur le site internet communal :

<https://www.hamois.be/vie-communale/services-communaux/communication/gazettes-du-mayeurs-en-ligne>

Gestion quotidienne et mise à jour du site internet communal (actualités, évènements, annuaire, enquêtes publiques, etc) + réponse aux questions des citoyens et relais éventuels vers les services concernés de l'Administration communale.

<https://www.hamois.be>

Gestion quotidienne de la page Facebook de l'Administration communale de Hamois + réponse aux questions des citoyens et relais éventuels vers les services concernés de l'Administration communale : 2851 followers

<https://www.facebook.com/administrationhamois>

Gestion de la page LinkedIn pour l'Administration communale de Hamois - Pour le relais offre d'emploi. Nombres d'abonnés : 73

<https://www.linkedin.com/company/82174383/admin/feed/posts/>

Evénements

Organisation de l'accueil des nouveaux habitants (mai 2023 jusqu'à avril 2024) le samedi 22/06/2024 en matinée à Emptinne. Nombre de participants : 14 nouveaux habitants présents. Présentation PP + remise de brochures touristiques gratuites.
+ invitation courriers papiers aux nouveaux habitants (156) + mailing commune



Inauguration de la place d'Emptinne le 22/06 dans la foulée de l'accueil des nouveaux habitants. Ambiance musicale avec le groupe Tonperlipopete, restauration assurée, verre de l'amitié par la Confrérie de la Gatte d'Or et, de 10h à 13h, ateliers vélo par Pro Vélo Namur asbl
+ invitation courriers listing commune + courrier aux différents porteurs de projets + mailing commune.

Reportage Matéle : <https://tinyurl.com/yxxu2w5t>

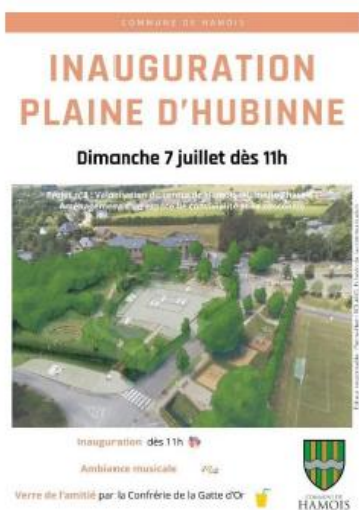


Organisation de la 80^e Commémoration sur les Sarts à Emptinne, le dimanche 23/06/2024 à 10h30
 Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering.
 Présence de la Fanfare Royale de Hamois (quelques musiciens)
 Dépôt d'une gerbe de fleurs
 + invitation courriers listing commune + mailing commune.



Inauguration de la plaine d'Hubinne le dimanche 7/07/2024 à 11h

Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering.
 Présence de la Fanfare Royale de Hamois au grand complet.
 + invitation courriers listing commune + courrier aux différents porteurs de projets + mailing commune.



Organisation des festivités de la Fête Nationale à l'église Saint-Martin de SCY, le 21/07/2024.

Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering.
 Dépôt d'une gerbe de fleurs.

+ invitation courriers listing commune + mailing commune.



Organisation de la journée du personnel le vendredi 6/09/2024. Programme : journée de team-building au Domaine provincial de Chevetogne. Accueil croissant/pains au chocolat à la Maison communale (Espace comtal). Arrivé à Chevetogne et Aper'aventure au matin, restaurant Le Rhodos à midi et après-midi libre au Domaine. Nombre de participants : 40



Inauguration de l'atelier de Cheumont le 26/09 à 16h30
Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering.

+ invitation courriers listing commune + courrier aux différents porteurs de projets + mailing commune.



Organisation du Relais Sacré le 3/11

Tour en bus dans les 7 villages de la commune.

Dépôt de 7 pomponettes auprès de 7 monuments aux morts
+ invitation courriers listing commune + mailing commune.

Prestation musicale de la Fanfare Royale de Assesse.



Organisation de l'Armistice le 11/11

Présence de la Confrérie de la Gatte d'Or pour le catering.

Dépôt d'une gerbe de fleurs.

+ invitation courriers listing commune + mailing commune.





Organisation de « l'Action des commerçants » (fin novembre) et livraison de sapins et tapis rouges aux commerçants participants ainsi qu'aux 7 églises et aux 6 écoles de l'entité + à l'ensemble des bâtiment communaux. Nombre de commerces participants : 21.



Réunions préparatoire et constitution d'un Conseil Culturel pour l'ensemble de la commune de Hamois. Le Centre Culturel de Dinant est à l'origine et en appui de ce projet. Le but de ce conseil est de réfléchir à des actions culturelles à mener sur le territoire tout en profitant de l'expertise du CCD. Le but à long terme est que ce Conseil Culturel puisse devenir plus tard autonome et se constituer en ASBL indépendante.

- Réunion au CCD pour lancer le projet le 12/02/2024
- Réunion avec le CCD à la Maison communale afin de préparer la réunion citoyenne de juin, le 3/04/2024
- Première réunion citoyenne au Centre sportif de Natoye pour constituer le groupe du Conseil Culturel le 12/06/2024. Personnes présentes : 19





EXPOSITIONS ET EVENEMENTS

Vernissage du « Concours Photo Hamois 2023 » le jeudi 14/03/2024 à 19h, salle du Conseil communal. Placements des photos lauréates dans l'ensemble des bâtiments communaux.
 Vernissage du 14/03 : 55 personnes présentes.
 + invitation courriers listing commune + mailing commune.



Expo itinérante dans les 6 centres de village (pas à Emptinne car travaux sur la place) du 18/03/2024 au 1/09/2024. 1 panneau mobile dans chaque village + **organisation de 6 activités running dans les 6 villages mises en place par la RCA des Sports de Hamois en collaboration avec le groupe « Je Cours Pour Ma Forme Hamois »** au dates suivantes :
 Découverte sportive le 25/03 à Achet 19h30.

Découverte sportive le 1/04 à Natoye
 Découverte sportive le 15/04 à Mohiville
 Découverte sportive le 22/04 à Schaltin
 Découverte sportive le 29/04 à Scy
 Découverte sportive le 6/05 à Hamois



Découverte sportive à Achet le 25/03/2024



Découverte sportive à Natoye, le 1/04/2024



Découverte sportive à Mohiville, le 15/04/2024



Expo Festival nature : Décentralisation à Hamois du 24/06 au 28/07 en extérieur sur la Place d'Émptinne et le long du RAVeL 126 à Hamois. Public : +- 600 personnes.



- Aide auprès de la Maison de la Mémoire pour la mise en place de leur exposition « Scy, berceau de la photographie » du 19 au 21 juillet 2024 à SCY. Aide au niveau matériel via le service travaux + réalisation de bâches promotionnelles + promotion.



- Organisation de Noël au Balcon par la commune de Hamois (service Culture et RCA) le mardi 17/12/2024 à l'église d'Achet. Remise des mérites sportifs et culturels pour la saison 2023/2024 + concert de Noël + gourmandises de saison (plateau fromage et charcuterie).
+ invitation courriers listing commune + mailing commune.



XX. LA MAISON DE LA MEMOIRE

LA MAISON DE LA MEMOIRE

La Maison de la Mémoire de Hamois (M.M.H.), fondée le 20 novembre 2002, se veut un organisme local dont le but est de promouvoir la connaissance historique de la commune, de ses diverses entités et de retrouver notre riche passé en terre namuroise et « principautaire ». Sa devise est « VOTRE MEMOIRE, C'EST NOTRE PATRIMOINE ».

Les membres actifs actuels de la M.M.H. sont, par ordre alphabétique : BOHET, Julien, BOUCKAERT Pierre, CELLIER Gilbert, DAWANCE Jean-Pol, de CARTIER d'YVES Jacques, DELLOYE Rudi, JANSSEN Pascal, LACROIX Christine, LAMY Véronique, de LHONEUX Paul, MICHAUX Jean-François, NICAISE Marie, PIETTE Alain, ROLAND Pierre-Henri, ROSSOMME Daniel, ROUARD Claude, SCHMITT Walter, SPEECKAERT Eric, WARNON Claudine.

Les réunions ordinaires ont lieu le dernier jeudi de chaque mois (depuis le mois de septembre 2011) à la Maison Communale ou à l'Espace Comtal à Emptinne (la réunion de décembre a traditionnellement lieu à Buresse chez le président, Jacques de Cartier d'Yves) sur convocation écrite

du président-secrétaire envoyée par e-mail à tous les membres actifs. Les P.V. des réunions et délibérations sont transmis de la même manière après chaque réunion et approuvés lors de la réunion suivante à la majorité des membres présents.

Les réunions se sont tenues normalement cette année. Suivant l'usage, il n'y a pas de réunion au mois de juillet. Celle de décembre aura lieu en janvier 2024 chez le président, avec le traditionnel tirage des rois.

LE LOCAL DE LA M.M.H.

Le siège de la M.M.H. est établi sur le territoire de la Commune de Hamois, rue de Hubinne, 25 à 5360 Hamois. La personne de contact est la coordinatrice de l'OC, Marie Bal (Tf/Fax :083/612041 ; GSM :0477/844083)

L'Office Communal de la Culture offre non seulement un bureau-bibliothèque au 1er étage, mais aussi des greniers pour le stockage d'archives de tous types.

Le local mis à la disposition de la M.M.H. devrait permettre la concentration de la gestion courante et le dépôt de matériel, qui, on l'espère, deviendra de plus en plus important et le plus représentatif possible des domaines explorés.

L'équipement (de seconde main) – armoires, bureau, etc - permet le travail courant de la M.M.H. et de ses membres, ainsi que le stockage des livres et références appartenant à la M.M.H.

L'utilisation des différentes applications du P.C. permet le développement d'activités circonstanciées (présentations lors d'expositions, conférences) grâce à l'achat réalisé du matériel adéquat (PC, scanner et imprimante) et le prêt par la commune d'un écran et d'un projecteur numérique.

LES ACTIVITÉS DE LA M.M.H. EN 2024

Publications

Il n'y a pas eu de publications de la M.M.H. – série MVHB - en 2024. Par contre, le catalogue « Expos 14-18, IVème partie - années 1919 à 1933 » (préfacé par la professeure Laurence van Ypersele de l'UCL) est en voie d'achèvement et sera publié au cours du premier semestre 2025.

Repas de Corps annuel

Le repas de Corps annuel de la M.M.H., pour différentes raisons, aura lieu au début de l'année 2025.

Visites d'expositions et de musées

-Namur, TreM.a-Musée des Arts anciens, 10 janvier, visite guidée de l'exposition « Des siècles de silence : la découverte de l'antiphonaire de Salzinnes ».

-Hamois, Centre culturel de Hubinne, 14 mars, vernissage et remise des prix du concours communal de photos sur les villages de l'entité.

-Namur, UNamur, 28 mars, visite guidée de la bibliothèque universitaire – Moretus Plantin.

-Namur, TreM.a-Musée des Arts anciens, 29 mars, vernissage de l'exposition « Merveilleux trésor d'Oignies : éclats du XIIIème siècle ».

-Namur, 15 mai, visite guidée de la Société archéologique de Namur.

-Huy, Collégiale Notre-Dame et Saint Domitien, 24 juin, vernissage de l'exposition « Acquisition et restaurations – Soigner notre patrimoine ».

- Namur, Archives de l'Etat, 7 août, visite guidée de l'exposition « Beaux dimanches namurois. Les photographies d'Eugène guillaume, 1928-1935 »
- Namur, TreM.a-Musée des Arts anciens, 7 août, vernissage de l'exposition « Origines. Histoire de trésors ».
- Ciney, Centre Culturel de Ciney, 3 septembre, vernissage de l'exposition « Capture d'âmes – Trésors photographiques »
- Schaltin, Salle la Schaltinoise, 13 septembre, vernissage de l'exposition « Schaltin et Frisée – mémoire de nos villages »



- Saint-Fontaine (Clavier), Chapelle Notre-Dame, 20 septembre, Inauguration de la chapelle (classée) restaurée.
- Ciney, Château Saint-Roch, 28 septembre, séance académique d'hommage à Gaston Compère, à l'occasion du centenaire de sa naissance.
- Namur, TreM.a-Musée des Arts anciens, 14 novembre, vernissage de l'exposition « Reflets d'Orient au Moyen-Âge – l'Égypte à la croisée des cultures ».
- Namur, Parlement Wallon 7 décembre, visite guidée (dans la cadre des 300 ans de l'hospice Saint-Gilles).

Varia

Des membres de la Maison de la Mémoire ont participé le 12 juin à Natoye à la réunion d'information sur la mise en place d'un Conseil Culturel dans la commune de Hamois.

Des membres de la Maison de la Mémoire ont participé le 3 juillet à la présentation historique des élèves de 6ème primaire de l'école de Schaltin sur la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes de Schaltin. La Maison de la Mémoire a fourni les documents et archives nécessaires à la réalisation de ce travail de recherche par les élèves.

Excursion annuelle

L'excursion annuelle de la M.M.H. a permis aux 15 participants de découvrir en trois jours, du 19 au 21 août, plusieurs sites historiques et musées de la bataille de Verdun : le fort de Vaux et la citadelle de Verdun, le Mémorial de Verdun (visite guidée), l'ossuaire de Douaumont, la tranchée des baïonnettes et les villages fantômes autour de Verdun. Le dernier jour de cette excursion annuelle nous a fait découvrir au cours d'une visite guidée passionnante la maison Braquier à Verdun, le plus vieux confiseur de France encore en activité. Une halte au château de Sedan sur le chemin du retour vers la Belgique nous a permis de partager un lunch très convivial au restaurant du château.



Exposition organisée par ou avec la collaboration de la Maison de la Mémoire de Hamois

Du 19 au 21 juillet, la Maison de la Mémoire a présenté à l'église de Scy, conjointement à une exposition des trésors religieux de l'église de Scy (organisée par le comité des fêtes de Scy), une exposition sur le thème « Le comte Ernest d'Espiennes, un des précurseurs de la photographie en Belgique ». Cette exposition présentait, outre une sélection de 130 clichés anciens se rapportant à la vie à Scy de 1865 à 1909, une belle collection d'appareils photographiques et d'autres objets se rapportant à la photographie.

Journées européennes du Patrimoine en Wallonie 2024

La M.M.H. n'a pas participé aux Journées européennes du Patrimoine en Wallonie 2024 dont le thème « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions – patrimoine maritime » était peu parlant ou porteur pour notre commune.

Devoir de Mémoire

Le 23 juin, des membres de la Maison de la Mémoire ont participé à la commémoration - messe et cérémonie (Public adress) - du 80ème anniversaire des combats de Maibelle, autour de la ferme de « Sur les Sarts »

Le 21 juillet, des membres de la Maison de la Mémoire de Hamois ont participé aux cérémonies traditionnelles organisées à l'occasion de la Fête Nationale, à Scy cette année, dans le cadre des festivités et expositions organisées à Scy. Le public adress était assuré par un membre de la M.M.H.

Le 25 août, des membres de la Maison de la Mémoire ont participé à la commémoration du 80ème anniversaire des combats de Jannée (messe et cérémonie, suivi d'un repas). Alain Piette, co-auteur et collaborateur de la réédition du livre « Terrorisme en Condroz » y a présenté le livre fraîchement sorti de presse.



Cette année encore, la M.M.H. a pu assurer, la semaine avant le congé de Toussaint, les séances de préparation du Relais Sacré et des cérémonies du 11 novembre dans les écoles de l'entité. Ces cérémonies particulières ont connu à nouveau un beau succès de foule, en présence d'un très nombreux public, dont beaucoup d'enfants de nos écoles communales.

La M.M.H. a assuré le Public adress de la cérémonie du souvenir au monument aux morts des deux Guerres à Hamois le 11 novembre. L'accent était mis cette année sur le 80ème anniversaire de la libération de la Belgique et de nos villages en septembre 1944.



Jacques de Cartier d'Yves
Président de la Maison de la Mémoire de Hamois